



Défense nationale

Rapport sur le rendement

Pour la période se terminant
le 31 mars 2001

Canada

Présentation améliorée des rapports au Parlement

Document pilote

Chaque année, le gouvernement établit son Budget des dépenses, qui présente l'information à l'appui des autorisations de dépenser demandées au Parlement pour l'affectation des fonds publics. Ces demandes d'autorisations sont présentées officiellement au moyen d'un projet de loi de crédits déposé au Parlement.

Le Budget des dépenses du gouvernement du Canada est divisé en plusieurs parties. Commenant par un aperçu des dépenses totales du gouvernement dans la Partie I, les documents deviennent de plus en plus détaillés. Dans la Partie II, les dépenses sont décrites selon les ministères, les organismes et les programmes. Cette partie renferme aussi le libellé proposé des conditions qui s'appliquent aux pouvoirs de dépenser qu'on demande au Parlement d'accorder.

Le Rapport sur les plans et les priorités fournit des détails supplémentaires sur chacun des ministères ainsi que sur leurs programmes qui sont principalement axés sur une planification plus stratégique et les renseignements sur les résultats escomptés.

Le Rapport sur le rendement met l'accent sur la responsabilisation basée sur les résultats en indiquant les réalisations en fonction des prévisions de rendement et les engagements à l'endroit des résultats qui sont exposés dans le *Rapport sur les plans et les priorités*.

Le Budget des dépenses, de même que le budget du ministre des Finances, sont le reflet de la planification budgétaire annuelle de l'État et de ses priorités en matière d'affectation des ressources. Ces documents, auxquels viennent s'ajouter par la suite les Comptes publics et les rapports ministériels sur le rendement, aident le Parlement à s'assurer que le gouvernement est dûment comptable de l'affectation et de la gestion des fonds publics.

©Ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada — 2001

En vente au Canada chez votre libraire local ou par la poste auprès des

Éditions du gouvernement du Canada – TPSGC

Ottawa, Canada K1A 0S9

No de catalogue BT31-4/50-2001

ISBN 0-660-61701-3



Avant-propos

Au printemps 2000, la présidente du Conseil du Trésor a déposé au Parlement le document intitulé *Des résultats pour les Canadiens et les Canadiennes : Un cadre de gestion pour le gouvernement du Canada*. Ce document expose clairement les mesures qu'entend prendre le gouvernement pour améliorer et moderniser les pratiques de gestion des ministères et organismes fédéraux.

En ce début de millénaire, l'approche utilisée par le gouvernement pour offrir ses programmes et services aux Canadiens et Canadiennes se fonde sur quatre engagements clés en matière de gestion. Tout d'abord, les ministères et les organismes doivent reconnaître que leur raison d'être est de servir la population canadienne et que tous leurs programmes, services et activités doivent donc être « axés sur les citoyens ». Deuxièmement, le gouvernement du Canada s'est engagé à gérer ses activités conformément aux valeurs les plus élevées de la fonction publique. Troisièmement, dépenser de façon judicieuse, c'est dépenser avec sagesse dans les secteurs qui importent le plus aux Canadiens et Canadiennes. En dernier lieu, le gouvernement du Canada entend mettre l'accent sur les résultats, c'est-à-dire sur les retombées et les effets des programmes.

Les rapports ministériels sur le rendement jouent un rôle de premier plan dans le cycle de planification, de suivi, d'évaluation ainsi que de communication des résultats, par l'entremise des ministres, au Parlement et aux citoyens. Plus tôt cette année, les ministères et les organismes ont été invités à rédiger leurs rapports en appliquant certains principes. Selon ces derniers, un rapport ne peut être efficace que s'il présente un tableau du rendement qui soit non seulement cohérent et équilibré mais bref et pertinent. Un tel rapport doit insister sur les résultats, soit les avantages dévolus aux Canadiens et Canadiennes, plutôt que sur les activités. Il doit mettre le rendement du ministère en contexte et le rattacher aux engagements antérieurs, tout en expliquant les écarts. Et comme il est nécessaire de dépenser judicieusement, il doit exposer clairement les liens qui existent entre les ressources et les résultats. Enfin, un tel rapport ne peut être crédible que si le rendement décrit est corroboré par la méthodologie utilisée et par des données pertinentes.

Par l'intermédiaire des rapports sur le rendement, les ministères et organismes visent à répondre au besoin croissant d'information des parlementaires et des Canadiens et Canadiennes. Par leurs observations et leurs suggestions, les parlementaires et les autres lecteurs peuvent contribuer grandement à améliorer la qualité de ces rapports. Nous invitons donc tous les lecteurs à évaluer le rendement d'une institution gouvernementale en se fondant sur les principes précités et à lui fournir des commentaires en vue du prochain cycle de planification.

Le présent rapport peut être consulté par voie électronique sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada à l'adresse suivante :

<http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/dpr/dprf.asp>

Les observations ou les questions peuvent être adressées directement au webmestre de ce site Web ou à l'organisme suivant :

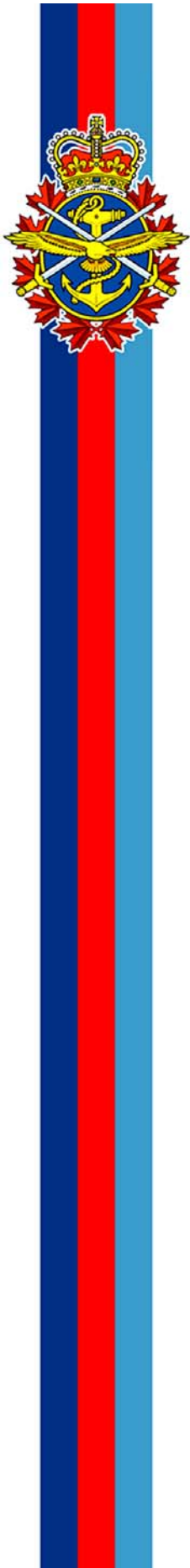
Direction de la Gestion des résultats et des rapports

Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada

L'Esplanade Laurier

Ottawa (Ontario) K1A 0R5

Téléphone : (613) 957-7167 – Télécopieur : (613) 957-7044



Défense National
nationale Defence

DÉFENSE NATIONALE

RAPPORT MINISTÉRIEL

SUR LE RENDEMENT

2000 – 2001

L'honorable Art Eggleton, C.P., député
Ministre de la Défense nationale

Canada 

MESSAGE DU MINISTRE

Je suis heureux de présenter au Parlement et à la population canadienne le Rapport sur le rendement du ministère de la Défense nationale et des Forces canadiennes pour l'année 2000-2001. Chaque année, ce rapport ministériel fournit l'occasion de reconnaître les formidables réalisations des femmes et des hommes consciencieux et très professionnels qui forment l'Équipe de la Défense du Canada.

Le rapport de cette année est plus pertinent que jamais. Les attaques terroristes du 11 septembre contre les États-Unis nous ont rappelé à quel point la sécurité et la défense sont importantes pour notre prospérité et notre bien-être. Tandis que nous faisons front commun avec nos plus proches alliés pour défendre les valeurs que nous partageons avec eux, je peux garantir aux Canadiens et Canadiennes que le Ministère et les Forces canadiennes continueront de faire partie intégrante de la coalition internationale qui lutte contre le terrorisme. Ici au pays, l'Équipe de la Défense continuera d'appuyer les autres ministères et les organismes gouvernementaux en ce qui a trait à la protection du Canada et au maintien de la sécurité de la population canadienne. Il ne fait aucun doute que la campagne contre le terrorisme exigera des efforts soutenus et énergiques. Mais comme l'a déclaré le premier ministre lorsqu'il a annoncé l'engagement du Canada auprès de la coalition internationale, nous devons « insister pour vivre comme nous l'entendons. Selon nos valeurs. Et non selon les conditions dictées par des forces tapies dans l'ombre ».



La principale mission du Ministère et des Forces canadiennes consiste à assurer la protection du Canada et la sécurité des Canadiens et Canadiennes. La Défense est chargée de la surveillance et du contrôle de notre territoire, de notre espace aérien et de nos abords maritimes. Le Ministère et les Forces aident aussi d'autres ministères et des organismes gouvernementaux à remplir leurs mandats par le biais d'activités de soutien comme l'aide à la prévention de la pêche illégale, du trafic des stupéfiants, des infractions aux lois sur l'environnement et de l'immigration clandestine. En outre, l'Équipe de la Défense fournit de l'aide au pouvoir civil dans des domaines comme les secours aux sinistrés, l'intervention antiterroriste ainsi que la recherche et le sauvetage. L'an passé seulement, les Forces canadiennes ont pris part à plus de 8 000 opérations de recherche et de sauvetage et ont ainsi aidé à sauver la vie de plus de 4 500 personnes.

La Défense participe aussi aux efforts globaux du gouvernement en vue de protéger les infrastructures essentielles du Canada. Étant donné notre dépendance à l'égard de la technologie de l'information, la protection des infrastructures essentielles comme les communications, les services énergétiques et les services publics, les transports, la sécurité et les secteurs gouvernementaux est plus importante que jamais. Le premier ministre a donc annoncé la création du Bureau de la protection des infrastructures essentielles et de la protection civile (BPIEPC) en février 2001. Le BPIEPC, qui fait rapport par l'entremise du ministère de la Défense nationale, collabore avec le Solliciteur général du Canada, d'autres ministères et des organismes gouvernementaux, les provinces, territoires et municipalités, le secteur privé et d'autres pays afin d'assurer un leadership national en ce qui a trait à la protection des infrastructures essentielles.

Dans le cadre de l'engagement du Canada à l'égard de la défense du continent nord-américain, les Forces canadiennes travaillent en très étroite collaboration avec leurs homologues américains dans les airs, sur terre et en mer. Au cours de la dernière année, des chasseurs CF-18 canadiens, sous l'égide du Commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord (NORAD), ont participé à l'interception de nombreux aéronefs soupçonnés de

contrebande et sont intervenus lors des opérations aériennes russes dans l'Arctique et dans le nord de la Russie. Nos deux pays ont renouvelé leur engagement commun envers la défense de l'Amérique du Nord en prolongeant de cinq ans l'Accord du NORAD. Les Forces canadiennes et américaines ont en outre collaboré à la surveillance et au contrôle des zones maritimes entourant le continent, ont pris part à une multitude d'exercices d'entraînement interalliés et ont partagé de l'information et du renseignement.

Au cours de la dernière année, les Forces canadiennes ont également contribué de façon significative à la paix et la sécurité internationales. En décembre 2000, elles ont déployé environ 450 de leurs membres dans le cadre d'un engagement conjoint des Pays-Bas et du Canada auprès de la Mission des Nations Unies en Éthiopie et en Érythrée (MINUEE), établie pour surveiller l'application de l'accord de paix conclu entre ces deux pays. Cette contribution était fondée sur l'engagement du Canada envers la Brigade multinationale d'intervention rapide des forces en attente des Nations Unies (BIRFA). En outre, plus de 1 650 soldats canadiens ont continué à servir auprès de la Force de stabilisation (SFOR) de l'OTAN en Bosnie-Herzégovine. En septembre 2000, un major-général des Forces canadiennes a assumé le commandement de la Division multinationale (sud-ouest), prenant ainsi sous ses ordres quelque 6 250 membres du personnel de l'OTAN. L'engagement du Canada envers l'OTAN se manifeste également par notre contribution continue à la Force navale permanente de l'Atlantique (STANAVFORLANT) et à la Force aéroportée de détection lointaine de l'OTAN, stationnée à Geilenkirchen, en Allemagne.

Tandis que la Défense continue de remplir ses engagements au pays et à l'étranger, d'importants progrès sont accomplis en ce qui a trait à la préparation des Forces canadiennes en vue de l'avenir. Grâce à la somme supplémentaire de trois milliards de dollars que lui a accordée le gouvernement au cours des trois dernières années, la Défense a commencé à moderniser les Forces et à renforcer leurs capacités dans des domaines clés. Par exemple, nous avons entrepris des programmes de modernisation des flottes de CF-18 et de CP-140 *Aurora*, acheté des véhicules de reconnaissance (*Coyote*) et des véhicules blindés légers (*VBL III*) de classe internationale, acquis de nouveaux hélicoptères de recherche et de sauvetage (*Cormorant*) et des sous-marins, et amélioré nos systèmes de commandement, de contrôle et de renseignement. Le Ministère et les Forces canadiennes vont aussi de l'avant pour ce qui est de faire passer à 21 p. 100 d'ici 2004 la partie du budget de défense consacrée aux immobilisations.

Il ne suffit pas simplement d'acquérir de nouvelles capacités et de nouveaux équipements pour rendre les Forces canadiennes capables de relever les défis actuels et futurs. Nous devons également investir dans nos gens. Le Ministère et les Forces canadiennes ont donc mis en œuvre plus de 300 réformes institutionnelles visant à renforcer le leadership à tous les niveaux, à améliorer l'équité au sein du système de justice militaire et à mettre l'accent sur l'ouverture et la transparence. Par ailleurs, la Défense a mis sur pied plus de 80 initiatives destinées à améliorer la qualité de vie des membres des Forces canadiennes et de leur famille. Elle a, ainsi, augmenté les salaires du personnel des Forces canadiennes, amélioré les installations et accru le soutien aux membres des FC blessés ou retraités et à leur famille.

Le recrutement et le maintien en poste de gens de qualité demeurent parmi nos priorités absolues. Dans le but de relever le défi du recrutement, la Défense a élaboré et mis en œuvre une stratégie et un plan d'action globaux. De plus, le Ministère et les Forces canadiennes ont adopté des façons novatrices d'attirer de nouvelles recrues, de traiter les demandes de celles-ci et de leur fournir de l'instruction. Pour que la Défense demeure un « employeur de choix », nous avons effectué d'importants investissements aux niveaux du leadership, de l'éducation et de l'instruction. L'an passé, notamment, les Forces canadiennes ont mis sur pied le projet de *perfectionnement professionnel des officiers 2020* qui présente une vision du corps d'officiers de demain et le système de perfectionnement professionnel requis pour satisfaire aux enjeux prévus en matière de leadership.

Malgré les progrès réalisés au cours des dernières années, la Défense continue de se heurter à d'importants défis. Les récents événements indiquent clairement que le contexte de la sécurité internationale a changé. Nous sommes aux prises avec de nouveaux enjeux et de nouvelles menaces – notamment le genre de terrorisme dont nous avons été témoins le 11 septembre dernier, les menaces contre nos infrastructures essentielles ainsi que la prolifération d'armes conventionnelles et d'armes de destruction massive. Nous continuons, en même temps, de faire face à des

changements qui n'ont aucun lien avec cette attaque terroriste contre les États-Unis. Ainsi, les opérations de paix sont plus complexes et plus dangereuses que jamais et les nouvelles technologies ne cessent de transformer la conduite des opérations militaires.

Pour être en mesure de relever les défis de l'avenir, il nous faudra prendre des décisions difficiles. J'ai le devoir, à titre de ministre de la Défense nationale, de m'assurer que nous investissons dans les capacités de défense dont le Canada a besoin maintenant et dans celles dont il aura besoin dans le futur. Cela signifie investir dans les gens, l'équipement et l'instruction de manière à doter le Canada de forces modernes pouvant être déployées partout dans le monde, de forces aptes au combat et interopérables avec nos principaux alliés. Nous devons faire preuve d'innovation, l'histoire nous ayant maintes fois montré qu'une des plus graves erreurs que peuvent commettre les militaires est de se préparer à la dernière guerre.

Comme ce fut le cas au cours des dernières années, ce rapport indique clairement que le ministère de la Défense nationale et les Forces canadiennes continuent de faire preuve d'un dévouement exceptionnel. Au cours des mois à venir, les hommes et les femmes de l'Équipe de la Défense seront encore davantage sollicités. Grâce à leurs efforts, à leur dévouement et à leur engagement à l'égard de notre pays, nous réussirons à protéger les valeurs et le mode de vie que nous partageons. Reconnaissons leur contribution et accordons-leur notre appui alors qu'ils amorcent cette campagne soutenue et résolue contre le terrorisme.

L'honorable Art Eggleton, C.P., député
Ministre de la Défense nationale

TABLE DES MATIÈRES

Message du Ministre	i
PARTIE I – INTRODUCTION	1
<i>Aperçu du rapport</i>	3
<i>Résultats stratégiques – Le MDN et les FC</i>	4
PARTIE II – EXÉCUTER LES TÂCHES DE DÉFENSE PRINCIPALES (LE PROGRAMME DE MAINTIEN)	7
<i>Surveillance et contrôle du territoire et de l'espace aérospatial du Canada</i>	7
<i>Fournir une aide d'urgence et des secours humanitaires</i>	7
<i>Aide à d'autres ministères fédéraux</i>	8
<i>Aide au pouvoir civil</i>	9
<i>Opérations bilatérales et multilatérales</i>	9
<i>Soutien accordé aux grands programmes du gouvernement</i>	11
<i>Fournir des conseils stratégiques au gouvernement</i>	12
<i>Utilisation judicieuse des ressources</i>	13
PARTIE III – CONCRÉTISER LES PRIORITÉS STRATÉGIQUES (LE PROGRAMME DU CHANGEMENT)	15
<i>Accorder la priorité aux gens</i>	15
<i>Optimiser la structure des Forces canadiennes</i>	19
<i>Les pratiques de gestion moderne de la Défense</i>	22
<i>Favoriser les relations de défense du Canada</i>	24
<i>Contribuer à la réalisation des priorités nationales</i>	25
<i>Conclusion</i>	27
PARTIE IV – COMPTE RENDU CONSOLIDÉ	29
<i>Pratiques d'acquisition et d'impartition</i>	29
<i>Gestion du matériel</i>	29
<i>Stratégie de développement durable (SDD)</i>	31
<i>Rapport sur les réservoirs pour l'AF 2000-2001</i>	33

PARTIE V – RENDEMENT FINANCIER	35
<i>Paielements de transfert</i>	<i>35</i>
<i>Besoins financiers, par autorisation</i>	<i>35</i>
Tableau 1 : Besoins financiers, par autorisation (en millions de \$)	35
Tableau 2 : Comparaison entre les dépenses totales prévues et les dépenses réelles, par gamme de services, en 2000-2001 (en millions de \$).....	36
Tableau 3 : Comparaison historique entre les dépenses totales prévues et les dépenses réelles, par gamme de services (en millions de \$).....	37
Tableau 4 : Recettes, par gamme de services (en millions de \$).....	37
Tableau 5 : Paiements législatifs, par gamme de services (en millions de \$) ¹	38
Tableau 6 : Paiements de transfert, par gamme de service (en millions de \$)	39
Tableau 7 : Projets d'immobilisations par gamme de services (en milliers de \$)	40
Tableau 8 : Projets de construction, par gamme de services (\$)	45
PARTIE VI – AUTRES RENSEIGNEMENTS	50
<i>Force de réserve</i>	<i>50</i>
<i>Première réserve.....</i>	<i>50</i>
Réserve navale	50
Réserve de l'Armée de terre	50
Réserve aérienne	51
Réserve des communications	51
Réserve des services de santé	51
Réserve supplémentaire	52
Cadre des instructeurs de cadets.....	52
Rangers canadiens	52
Conseil de liaison des Forces canadiennes	52
Programme pour les jeunes	52
Programme des cadets du Canada.....	52
Programme des Rangers juniors canadiens	53
<i>Centre de la sécurité des télécommunications (CST).....</i>	<i>54</i>
<i>Bureau de la protection des infrastructures essentielles et de la protection civile</i>	<i>55</i>
<i>Bureau de l'Ombudsman.....</i>	<i>57</i>
<i>Lois et règlements administrés par le ministère de la Défense nationale</i>	<i>59</i>
<i>Souligner les réalisations des personnes et des équipes</i>	<i>60</i>
ANNEXE A – RENDEMENT DU PROGRAMME NATIONAL DE RECHERCHE ET DE SAUVETAGE (PNRS) EN 2000-2001	61
Appui d'initiatives canadiennes intéressant le système international de localisation par satellite COSPAS-SARSAT	62
Programme national de recherche et de sauvetage – Ressources pour l'AF 2000-2001	63

Annexe B – Sommaire des opérations des FC pour l’AF 2000-2001	65
<i>Balkans</i>	<i>65</i>
<i>Moyen-Orient</i>	<i>66</i>
<i>Afrique.....</i>	<i>67</i>
<i>Reste du monde.....</i>	<i>68</i>
<i>Vérification du contrôle des armements.....</i>	<i>68</i>
<i>Opérations au pays.....</i>	<i>69</i>
Annexe C – Projets d’immobilisations	71
Annexe D – Distinctions et décorations, mentions élogieuses et primes pour l’AF 2000-2001	75
Contacts.....	77

PARTIE I – INTRODUCTION

Présents dans plus de 3 000 localités du Canada, le ministère de la Défense nationale et les Forces canadiennes (FC) forment ensemble une institution nationale vitale. La Défense remplit des fonctions fondamentales de l'État en accomplissant sa mission, notamment en protégeant la souveraineté du pays et en garantissant la sécurité et le bien-être de la population canadienne et de milliers de personnes dans le monde entier.

Avec les États-Unis, la Défense assure la sécurité de l'Amérique du Nord en aidant à surveiller et à protéger les approches du continent. Le partenariat de défense canado-américain constitue le fondement du Commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord (NORAD) et un élément important de l'ensemble des relations que le Canada entretient avec son voisin du Sud. Les forces armées canadiennes et américaines continuent de collaborer ensemble dans des domaines tels que l'instruction, la lutte contre le trafic des stupéfiants, la protection des infrastructures essentielles et la protection civile.

Les FC contribuent d'une façon fondamentale à la protection et à la promotion des intérêts et des valeurs du Canada sur la scène mondiale. Elles aident grandement le pays à respecter ses engagements internationaux contractés envers les Nations Unies et l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) et elles se chargent d'une part importante des efforts que le gouvernement doit faire pour atteindre son objectif, à savoir accroître la stabilité et la sécurité mondiales. Partout dans le monde, les FC sont connues pour leurs contributions aux opérations de paix, aux relations civilo-militaires, à l'aide à l'instruction militaire, aux travaux de déminage et aux secours humanitaires.

Au Canada, il appartient au MDN et aux FC de surveiller et de contrôler les approches aérospatiales et maritimes du territoire national. Il leur incombe aussi d'appuyer les autorités civiles dans des domaines tels que la recherche et le sauvetage, la protection des pêches, des frontières et des infrastructures essentielles, la surveillance de l'environnement, la lutte contre le terrorisme, la protection civile et les secours à fournir en cas de désastre. La Défense contribue aussi à la réalisation de nombreuses priorités nationales. Elle favorise la croissance économique, la recherche-développement, l'innovation et l'enrichissement du savoir, et elle encourage les programmes autochtones ainsi que la formation et l'emploi des jeunes.

Politique de défense

La politique de défense actuelle est exposée dans le *Livre blanc sur la défense de 1994*. La mission de la Défense consiste à protéger les intérêts et les valeurs du Canada et de la population canadienne, tout en contribuant à la paix et à la sécurité internationales.

Le *Livre blanc* repose sur les hypothèses clés suivantes :

- la possibilité d'un conflit mondial est extrêmement faible, mais la conjoncture internationale demeure très instable et imprévisible;
- les trois rôles des Forces canadiennes sont de défendre le Canada, de protéger l'Amérique du Nord en collaboration avec les États-Unis, et de contribuer à la paix et à la sécurité internationales;
- il incombe à la Défense de maintenir des forces terrestres, maritimes et aériennes plurifonctionnelles et aptes au combat.

Stratégie 2020

Élaboré en 1999 en tant que cadre stratégique destiné à aider à guider la Défense au cours des premières décennies du nouveau siècle, le document intitulé *Façonner l'avenir de la défense canadienne : une stratégie pour l'an 2020* cerne les défis qui se posent à la Défense et les possibilités qui s'offrent à elle; il expose une vision stratégique, une orientation et des objectifs pour l'avenir. En deux mots, *Stratégie 2020* fait le lien entre la politique actuelle et la sécurité dans l'avenir. Le document aide la Défense à orienter sa planification, à définir la structure de ses forces, à prendre ses décisions en matière d'acquisitions, et à cerner les investissements à faire dans les ressources humaines, l'éducation et l'instruction.

Le document *Stratégie 2020* énonce la vision de la Défense en ces termes :

L'Équipe de la Défense mettra sur pied, emploiera et entretiendra des forces d'une grande qualité qui seront aptes au combat, adaptées à leurs tâches, interopérables et rapidement déployables. Nous ferons appel à une doctrine et à des technologies de pointe pour remplir nos rôles territoriaux et internationaux dans l'espace de bataille du XXI^e siècle et nous serons reconnus, tant ici qu'à l'étranger, comme une institution compétente et innovatrice, axée sur l'information. Grâce à un leadership transformationnel et à une gestion cohérente, nous tirerons parti d'un héritage dont nous sommes fiers pour atteindre des objectifs stratégiques cohérents.

Dans le cadre des efforts continus que le Ministère déploie pour renforcer et moderniser ses méthodes de gestion, il a élaboré un nouveau Cadre de planification, de rapport et de responsabilisation (CPRR). Il s'agit d'une structure en fonction de laquelle le MDN rend compte au parlement des ressources qu'il reçoit et des résultats qu'il obtient. Il a utilisé le CPRR pour façonner et définir sa mission, s'assurer que toutes ses activités fondamentales sont faites avec efficacité et efficience, et répartir ses ressources selon un ordre de priorité judicieux.

En s'appuyant sur l'orientation définie dans le *Livre blanc sur la défense de 1994* et sur les objectifs de changement stratégique énoncés dans *Stratégie 2020*, la Défense a créé deux grandes catégories de travaux – deux programmes d'action – au MDN et dans les FC. Ce sont le « Programme de maintien », qui se rapporte aux principales fonctions quotidiennes de la Défense, et le « Programme du changement », qui cerne les priorités stratégiques au chapitre du changement, à mesure que la Défense s'adapte pour relever les nouveaux défis et préparer les forces armées en vue de l'avenir.

Le « Programme de maintien », tel qu'il est présenté dans le *Rapport sur les plans et les priorités (RPP) de 2000*, pose huit **Objectifs de défense**, à savoir :

1. Assurer la surveillance et le contrôle de l'espace terrestre, aérien et maritime du territoire canadien;
2. Aider les autres ministères fédéraux et les autres paliers de gouvernement à atteindre les objectifs nationaux;
3. Fournir des secours d'urgence et une aide humanitaire;
4. Répondre aux demandes d'aide au pouvoir civil;
5. Participer aux opérations bilatérales et multilatérales;
6. Apporter son appui aux grands programmes du gouvernement;
7. Fournir au gouvernement des conseils en matière de défense stratégique et de sécurité;
8. Maximiser les capacités de défense grâce à une utilisation efficace et efficiente des ressources.

Certes, il est essentiel que la Défense puisse exécuter ses tâches principales, mais il importe aussi que ses planificateurs et ses chefs investissent dans l'avenir et s'adaptent au changement. Le « Programme du changement » de la Défense (ou encore, les priorités stratégiques) est exposé dans le *Rapport sur les plans et les priorités de 2001*.

Dans le *RPP de 2000*, la Défense a formulé un certain nombre d'**objectifs de changement** qui devaient lui servir à suivre la mise en œuvre de son « Programme du changement ». Les cadres supérieurs du Ministère ont simplifié les priorités du « Programme du changement » au cours de l'AF 2000-2001. Par conséquent, les huit priorités stratégiques formulées dans le *RPP de 2000* ont été ramenées à cinq dans le *RPP de 2001*. C'est cette nouvelle gamme d'objectifs de changement que nous utilisons aux fins du présent rapport. Voici quelles sont ces priorités :

1. Accorder la priorité aux gens;
2. Optimiser la structure des Forces canadiennes;

3. Maximiser le rapport coût-résultat – Les pratiques de gestion moderne de la Défense;
4. Favoriser les relations de défense du Canada;
5. Contribuer à la réalisation des priorités nationales.

Aperçu du rapport

Dans le reste du présent rapport, nous examinons le rendement du MDN et des FC au cours de l'année financière (AF) 2000-2001 relativement aux plans et aux priorités définis dans le [Rapport sur les plans et les priorités de 2000-2001](#) (RPP de 2000). Le présent rapport est structuré comme il suit :

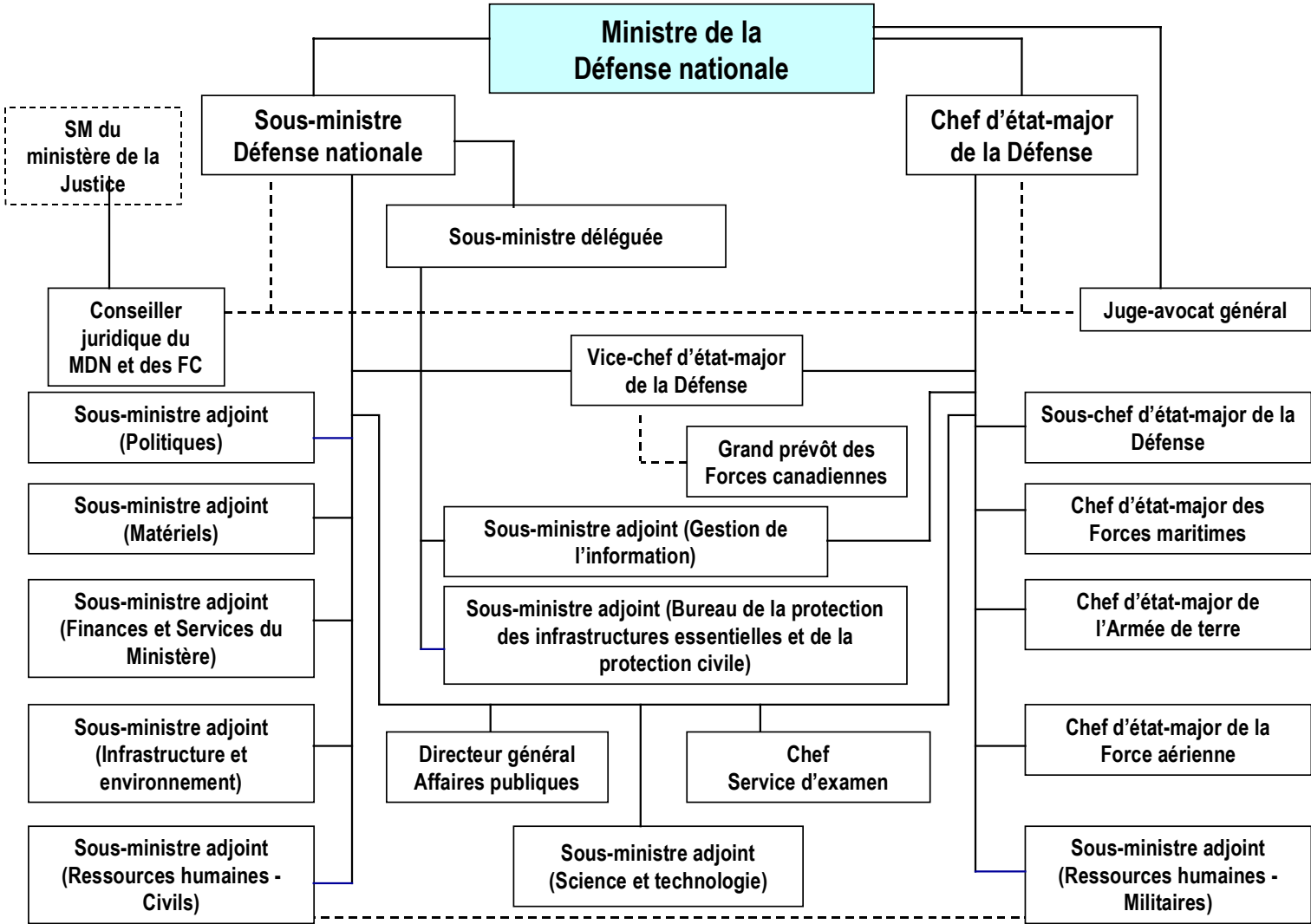
- La **Partie II** décrit les réalisations de la Défense au cours de l'année dernière, dans le contexte de son « Programme de maintien ». Les réalisations sont exposées relativement aux huit objectifs de défense énoncés plus haut;
- La **Partie III** présente les réalisations de la Défense au cours de l'AF 2000-2001, relativement à son « Programme du changement ». Les réalisations sont comparées aux priorités définies dans l'énoncé des objectifs de changement;
- La **Partie IV** rend compte de la gestion du matériel, des achats, de la Stratégie de développement durable de la Défense et des réservoirs;
- La **Partie V** renseigne sur le rendement financier de la Défense;
- La **Partie VI** fournit des renseignements supplémentaires sur l'ensemble du programme de la Défense;
- Les quatre annexes fournissent d'autres renseignements sur :
 - Le Programme national de recherche et de sauvetage (PNRS), au cours de l'AF 2000-2001;
 - Les opérations exécutées par les FC au cours de l'AF 2000-2001;
 - Les grands projets d'immobilisations mis en œuvre au cours de l'AF 2000-2001;
 - Les récipiendaires de distinctions et de décorations, des mentions élogieuses du CEMD et du SM, et de la Prime au renouveau décernée par le SM et le CEMD, au cours de l'AF 2000-2001.

Résultats stratégiques – Le MDN et les FC

Le tableau qui suit a pour fonction première de fournir à la population canadienne un résumé des résultats stratégiques que la Défense souhaite obtenir.

Fournir au Canada :	En atteignant les objectifs suivants :	Réalizations décrites aux pages :
<p>Des forces maritimes, terrestres et aériennes plurifonctionnelles et aptes au combat, capables de défendre le Canada ainsi que ses intérêts et ses valeurs, tout en contribuant à la paix et à la sécurité internationales.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Assurer la surveillance et le contrôle de l'espace terrestre, aérien et maritime du territoire canadien ➤ Aider les autres ministères fédéraux et les autres paliers de gouvernement à atteindre les objectifs nationaux ➤ Répondre aux demandes d'aide au pouvoir civil ➤ Participer aux opérations bilatérales et multilatérales ➤ Appuyer les grands programmes du gouvernement ➤ Fournir au gouvernement des conseils en matière de défense stratégique et de sécurité ➤ Maximiser les capacités de défense grâce à une utilisation efficace et rentable des ressources ➤ Accorder la priorité aux gens ➤ Optimiser la structure des Forces canadiennes ➤ Adopter des pratiques de gestion moderne à la Défense ➤ Favoriser les relations de défense du Canada ➤ Contribuer à la réalisation des priorités nationales 	<p style="text-align: center;">7</p> <p style="text-align: center;">8</p> <p style="text-align: center;">9-10</p> <p style="text-align: center;">10</p> <p style="text-align: center;">11</p> <p style="text-align: center;">12</p> <p style="text-align: center;">13-14</p> <p style="text-align: center;">15-19</p> <p style="text-align: center;">19-21</p> <p style="text-align: center;">22-24</p> <p style="text-align: center;">24-25</p>
<p>Des moyens de protection civile, une aide humanitaire et des secours d'urgence.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Fournir des secours d'urgence et une aide humanitaire 	<p style="text-align: center;">7-8</p>

Organigramme : juillet 2001



PARTIE II – EXÉCUTER LES TÂCHES DE DÉFENSE PRINCIPALES (LE PROGRAMME DE MAINTIEN)

Tout au long de l'AF 2000-2001, les membres civils et militaires de l'Équipe de la Défense ont travaillé ensemble pour garantir l'exécution de la mission et des tâches principales du Ministère. En fait, les hommes et les femmes du Ministère et des FC ont continué d'offrir un service de qualité exceptionnelle. Bien que l'on ait réussi au cours de l'AF 2000-2001 à ralentir un peu la cadence opérationnelle, notamment avec la rationalisation de la contribution du Canada dans les Balkans, l'année a été exigeante.

En date du 1^{er} avril 2000, plus de 4 000 membres des FC étaient déployés dans le cadre de 21 opérations. Ce nombre était peu à peu passé à un peu plus de 2 500 à l'automne 2000. Toutefois, à la fin de mars 2001, cet effectif était remonté à plus de 3 000 membres répartis entre 19 opérations. En tout, plus de 8 600 membres des FC ont servi dans des missions de paix internationales au cours de l'AF 2000-2001. En outre, la participation du Canada aux opérations internationales a continué d'équivaloir à une proportion des forces totales affectées aux opérations de paix plus élevée que celle de la plupart des autres pays partageant les mêmes vues que lui. Au Canada, aucune grande opération n'a été nécessaire, mais les FC ont poursuivi leurs tâches principales, à savoir se charger au premier chef des opérations de recherche et de sauvetage, surveiller et contrôler les approches aérospatiales et côtières du Canada, appuyer d'autres ministères fédéraux, et aider les autorités civiles. Les pages qui suivent décrivent les principales réalisations de la Défense dans chacun de ces domaines.

Surveillance et contrôle du territoire et de l'espace aérospatial du Canada

La Défense joue un rôle déterminant lorsqu'il s'agit de protéger la souveraineté du Canada. Les FC exécutent chaque année de nombreuses opérations courantes pour surveiller et contrôler le territoire et les approches aérospatiales et côtières du pays. Au cours de l'AF 2000-2001, elles ont consacré 155 jours-navire et près de 1 800 heures de vol aux opérations de ce genre et à celles qui visaient à appuyer les programmes d'autres ministères fédéraux et les organismes fédéraux de maintien de l'ordre.

Dans le cadre de ces efforts, le [NORAD](#) est demeuré un élément clé des opérations canadiennes et continentales de protection de la souveraineté dans les airs. Il a repéré plus de 2,5 millions d'aéronefs au cours de l'AF 2000-2001 et en a intercepté 70, dont onze étaient soupçonnés de transporter des drogues illicites. Le NORAD a en outre détecté plus de 150 lancements de missiles et d'engins spatiaux. La Force aérienne a préparé et achevé avec succès sa première évaluation opérationnelle NORAD depuis que le Quartier général de la Région canadienne du NORAD a quitté North Bay pour emménager à Winnipeg, avec celui de la 1^{re} Division aérienne du Canada.

En vertu des responsabilités incombant au Canada aux termes de l'**Accord du NORAD**, les FC ont aussi participé à l'**opération Northern Denial** à la fin de 2000. Le Canada et les États-Unis ont déployé des avions de chasse et d'appui dans le Nord du Canada et en Alaska face aux activités de l'aviation russe à grande autonomie dans le Nord de la Russie et dans l'Arctique. La 4^e Escadre Cold Lake et la 17^e Escadre Winnipeg ont participé à cette opération. Trois avions de chasse *CF-18*, un avion de ravitaillement en vol *Hercules* et plus de 100 militaires se sont déployés à l'emplacement avancé d'opérations d'Inuvik (Territoires du Nord-Ouest). L'opération *Northern Denial* a montré la capacité et la détermination du NORAD à protéger la souveraineté dans l'espace aérospatial nord-américain.

Fournir une aide d'urgence et des secours humanitaires

Au Canada, bien qu'il n'y ait eu, au cours de l'AF 2000-2001, aucune situation d'urgence grave ni crise humanitaire, la Défense s'est chargée de diverses activités pour aider le gouvernement à accroître la sécurité des collectivités canadiennes. Le gouvernement a créé le [Bureau de la protection des infrastructures essentielles et de la protection civile \(BPIEPC\)](#) en février 2001, après avoir reconnu l'importance grandissante de sauvegarder les infrastructures. Deux organismes du MDN – [Protection civile Canada \(PCC\)](#) et le Groupe de travail sur la protection des

infrastructures essentielles (GTPIE) – ont fusionné avec le Centre (pilote) de coordination de la protection de l'information du gouvernement du Canada. Le BPIEPC a pour but d'accroître la capacité des personnes, des collectivités, des entreprises et des gouvernements de faire face avec efficacité aux risques présents dans leurs milieux physiques et sur Internet. Pour de plus amples renseignements sur le BPIEPC, se reporter à la partie VI du présent rapport.

Au chapitre de l'aide fournie aux autorités civiles canadiennes, la plus importante intervention des FC a eu lieu après qu'une tornade eut sévi près de Pine Lake (Alberta), le 14 juillet 2000. Plus de 120 membres des FC ont fait des recherches sur terre et sur l'eau pour repérer les victimes et aider à traiter les survivants sur place. La majorité des militaires canadiens sont rentrés à leur base d'appartenance le 17 juillet 2000.

La Défense a aussi fourni un soutien considérable au Programme national de recherche et de sauvetage (PNRS). Il appartient aux FC de voir au bon fonctionnement du système de coordination des opérations aériennes et maritimes de recherche et de sauvetage au Canada. Au cours de l'AF 2000-2001, les trois centres de coordination des opérations de sauvetage et les deux centres de sauvetage maritime du Canada, qui fonctionnaient tous en coopération avec la Garde côtière canadienne, ont répondu à plus de 8 000 demandes de recherche et de sauvetage (SAR). En tout, 4 595 vies ont été sauvées au cours de l'année.¹ En outre, la Défense a organisé l'exercice de recherche et de sauvetage SAREX 2000 et y a participé; il s'agit de manœuvres trilatérales auxquelles participent chaque année les spécialistes militaires canadiens, américains et russes de la recherche et du sauvetage; les manœuvres mettent l'accent sur l'entraînement en vue d'une catastrophe aérienne dans le Grand Nord. Pour en savoir plus sur le PNRS, prière de se reporter à l'**annexe A** du présent rapport.

Sur la scène internationale, les FC ont transporté près de 180 tonnes de fournitures à divers endroits du monde, dans le cadre de missions d'aide humanitaire et de secours aux sinistrés. Il n'a pas été nécessaire de déployer l'équipe d'intervention en cas de catastrophe (DART), mais celle-ci a participé à trois manœuvres importantes pour conserver son haut niveau de préparation opérationnelle.

Aide à d'autres ministères fédéraux

La Défense joue un rôle important en aidant d'autres ministères fédéraux dans des domaines tels que la protection des pêches et de l'environnement et la lutte contre le trafic des stupéfiants. Elle assure son appui en recourant à du matériel spécial et à un personnel hautement qualifié et en fournissant des conseils dans certains domaines spécialisés. Dans tous les cas, pareil appui est fourni sur demande seulement.

Au cours de l'AF 2000-2001, les FC ont grandement épaulé la **GRC** dans ses opérations antidrogue. Grâce à l'appui des aéronefs et des navires des FC, ces opérations ont abouti à la saisie de plus de 2 000 tonnes de drogues illicites par les représentants de l'ordre. En outre, les unités aériennes des FC et les unités d'appui au sol complémentaires ont aidé la GRC à appliquer son programme d'éradication de la marijuana, ce qui s'est soldé par l'élimination de plus de 71 000 plants de marijuana dont la valeur marchande estimative dépassait 180 millions de dollars.

En étroite coopération avec **Environnement Canada**, les FC ont continué à surveiller de près les navires déversant des polluants tels que les eaux de cale et le combustible de soute risquant de tuer la vie marine et de souiller les côtes canadiennes. Selon Environnement Canada, les FC déposent chaque année plus de 85 p. 100 de tous les rapports de violation des règlements sur la pollution. Les FC ont également prêté leur concours au ministère des Pêches et des Océans (**MPO**) en faisant de nombreuses patrouilles aériennes au-dessus des zones de pêche du Canada. Elles ont exécuté l'*opération Drift Net 2000* (surveillance aérienne pour le MPO) qui a comporté des patrouilles de surveillance des filets dérivants de haute mer (HSDN), pour faire respecter le moratoire de l'ONU sur la pêche faite avec ce genre d'agrès.

¹ À cause d'une erreur typographique, le nombre de vies sauvées au cours de l'AF 2000-2001 indiqué dans le *Rapport annuel du Chef d'état-major de la Défense 2000-2001* n'est pas exact.

Aide au pouvoir civil

Tout au long de l'histoire du Canada, les provinces ont pu faire appel aux forces armées pour maintenir ou rétablir l'ordre dans les situations où les autorités civiles n'étaient plus à même de le faire. En vertu de l'article 275 de la *Loi sur la défense nationale*, les Forces canadiennes « [...] sont susceptibles d'être requises pour prêter main-forte au pouvoir civil en cas d'émeutes ou de troubles réels ou jugés imminents par un procureur général et nécessitant une telle intervention du fait de l'impuissance même des autorités civiles à les prévenir ... » C'est le Chef d'état-major de la Défense qui approuve en définitive la nature de l'intervention. Les FC ne remplacent pas les autorités civiles; elles les aident à maintenir l'ordre. Au cours de l'AF 2000-2001, elles n'ont reçu aucune demande d'intervention de ce genre.

Opérations bilatérales et multilatérales

Le Canada contribue aux opérations bilatérales et multilatérales en appuyant des opérations de maintien de la paix et d'autres missions de paix; il participe aussi aux activités de l'OTAN, du NORAD et de l'ONU et à la vérification du contrôle des armements.

Au cours de l'AF 2000-2001, la plus vaste opération internationale à laquelle les FC ont pris part a eu lieu dans les Balkans, où elles ont déployé plus de 1 800 membres dans le cadre des efforts faits par l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) afin de rétablir la paix et la sécurité dans la région. C'est là un contingent de bonne taille, mais il comprend 1 000 membres de moins que l'an dernier; cette réduction reflète plusieurs modifications importantes apportées pour renforcer la capacité du Canada et des autres pays de l'OTAN de soutenir des opérations dans cette partie du monde.

Signalons tout d'abord la rationalisation des opérations de l'OTAN au Kosovo et en Bosnie-Herzégovine. Dans ce contexte, le Canada a mis fin aux opérations de son groupe tactique au Kosovo en juin 2000, de manière à accroître ses forces en Bosnie-Herzégovine. En outre, en raison de l'amélioration de la situation globale dans la région, le Canada a rappelé ses six avions de chasse CF-18 déployés à Aviano (Italie) en décembre 2000.

Parallèlement, les FC ont mis en œuvre le Projet de soutien des entrepreneurs, en mars 2000, projet en vertu duquel elles ont commencé à confier à des entrepreneurs du secteur privé des fonctions de soutien soigneusement choisies. Elles ont ainsi réduit de 150 membres leurs besoins en personnel et contribué à alléger la pression qui s'exerçait sur les métiers de soutien et sur les spécialistes. Les fonctions confiées au secteur privé sont les suivantes : l'entreposage, le transport, la gestion du combustible en vrac, l'entretien des véhicules, le service d'alimentation, les communications, l'entretien des camps, l'approvisionnement en électricité et en eau et la distribution de ces ressources, la gestion des déchets, le fonctionnement des installations, les services de lutte contre l'incendie et la protection environnementale.

Aspect important, les FC ont assumé des responsabilités plus grandes de leadership au sein de la Force de stabilisation (SFOR) de l'OTAN en Bosnie-Herzégovine. Dans le cadre du grand processus de rationalisation opéré dans les Balkans, le Canada partage maintenant le commandement de la Division multinationale du Sud-Ouest avec le Royaume-Uni et les Pays-Bas. En septembre 2000, un major-général canadien a assumé le commandement pour un an; il avait alors la charge d'environ 6 250 militaires.

Ces efforts importants mis à part, la Défense a aidé le Canada à respecter ses engagements envers l'OTAN, en :

- fournissant un groupe-bataillon d'infanterie d'intervention rapide à la Force de réaction immédiate (Terre) du Commandant suprême des forces alliées en Europe;

- mettant un groupe-brigade mécanisé et le quartier général d'un groupe opérationnel à la disposition des Forces d'appoint de l'OTAN;
- réservant à l'OTAN un deuxième groupe-brigade mécanisé;
- fournissant un navire à la Force navale permanente de l'Atlantique (STANAFORLANT), force navale de réaction immédiate de l'OTAN. Les NCSM *Halifax*, *Preserver* et *Fredericton*, avec des hélicoptères CH-124 *Sea King* à leur bord, ont servi individuellement auprès de la STANAFORLANT à divers moments au cours de l'AF 2000-2001;
- participant à un exercice maritime multinational de préparation opérationnelle, au cours duquel des escadrons des FC ont mis à l'épreuve leur capacité d'exécuter des patrouilles aériennes et des opérations de surveillance au sein d'une force multinationale de l'OTAN;
- affectant environ 400 personnes à des postes d'état-major au sein de l'OTAN;
- fournissant à d'autres pays membres de l'OTAN la possibilité d'entraîner leur personnel militaire au Canada, en vertu d'une formule de recouvrement des coûts.

Tout au long de l'AF 2000-2001, le Canada a continué d'apporter une contribution importante au Partenariat pour la paix (PPP), programme multilatéral d'instruction qui est en train de devenir rapidement un moyen fort avantageux de promouvoir les relations entre les pays de l'OTAN et les autres et de renforcer la stabilité et la sécurité en Europe. Des membres des FC ont participé à 13 exercices du PPP en mer, sur terre et dans les airs. Le Programme d'aide à l'instruction militaire, mené par la Défense, constitue un élément clé des efforts déployés par le Canada sur ce plan. Bien que la majorité de ces exercices aient eu lieu en Europe centrale et en Europe de l'Est, l'exercice *Co-operative Osprey 2001* s'est tenu au Canada. Environ 180 personnes venues de 18 pays ont participé à cet exercice, organisé conjointement par les FC et par le Centre canadien international Lester B. Pearson pour la formation en maintien de la paix. Les participants ont travaillé dans un quartier général dirigé par l'OTAN et ayant reçu un mandat de l'ONU, dans le cadre d'un exercice conçu pour améliorer l'interopérabilité et pour procurer aux militaires des pays du PPP une formation sur les opérations de paix de l'OTAN.

Par ailleurs, l'Accord du NORAD entre le Canada et les États-Unis a été reconduit pour cinq ans le 16 juin 2000 (avec effet le 12 mai 2001). L'Accord porte sur deux missions : l'alerte aérospatiale et le contrôle aérospatial. En temps de paix, le Canada doit fournir au NORAD quatre avions CF-18 en état d'alerte constant, une couverture radar permanente, environ 800 militaires au Canada, environ 290 membres des FC aux États-Unis – y compris 40 qui servent à bord des avions AWACS (système aéroporté de détection et de contrôle). En cas de crise ou de guerre, le Canada s'est engagé à fournir six CF-18 à 48 heures d'avis, pour les opérations d'urgence, et au maximum 36 CF-18 pour les opérations de défense aérienne; il doit en outre accueillir au plus 66 avions de chasse américains dans ses bases, dans certaines circonstances de crise, et offrir d'autres formes de soutien. Au cours de l'AF 2000-2001, le Canada a respecté tous ses engagements de temps de paix pris envers le NORAD.

Au cours de l'AF 2000-2001, ce sont surtout l'OTAN et le NORAD qui ont accaparé les FC, mais la Défense a continué d'appuyer 15 missions des Nations Unies, la plus importante ayant été la Mission des Nations Unies en Éthiopie et en Érythrée (MINUEE). Entre décembre 2000 et janvier 2001, les FC ont déployé un groupe-compagnie d'infanterie avec des éléments nationaux de commandement et de soutien dans un contingent canado-néerlandais chargé de surveiller l'accord de paix conclu entre les deux pays. Le contingent faisait partie du premier déploiement de la Brigade multinationale d'intervention rapide des forces en attente (SHIRBRIG) de l'ONU. Près de 450 membres des FC se sont déployés au sein de la Force opérationnelle de l'Afrique de l'Est.

Mis à part ses engagements navals envers l'OTAN, la Défense a participé à diverses manœuvres multilatérales d'entraînement maritime au cours de l'AF 2000-2001. Les FC ont pris part à trois grandes manœuvres multilatérales dans la région du Pacifique, aux côtés d'équipages des marines américaine et australienne. Grâce à l'étroite relation que le Centre de guerre navale des Forces canadiennes (CGNFC) entretient avec la Marine américaine en matière d'instruction, l'échange de renseignements avec la Marine américaine a été facilité. En outre, le CGNFC a conclu avec les Pays-Bas et les États-Unis des accords formels qui permettront l'échange de renseignements tactiques

dans divers domaines. De plus, les forces maritimes du Canada ont continué d'améliorer leurs relations avec le Chili et l'Argentine afin de renforcer les relations Nord-Sud.

Les FC ont participé à huit opérations de vérification du contrôle des armements, aux fins du Traité sur les armes conventionnelles en Europe, des Accords de paix de Dayton, de l'Accord « Ciel ouvert » et de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques.

L'**annexe B** du présent rapport contient une liste complète des opérations menées au cours de l'AF 2000-2001, y compris les missions de vérification du contrôle des armements.

Soutien accordé aux grands programmes du gouvernement

Comme la Défense compte parmi les plus grands organismes du Canada, elle joue un rôle vital lorsqu'il s'agit d'appuyer les grands programmes de l'État dans des domaines tels que le développement économique, la recherche-développement (R-D), la formation et le perfectionnement des jeunes, et la gérance de l'environnement.

La Défense contribue à l'économie canadienne par ses dépenses de capital, par l'achat de biens et de services liés à la défense et par son programme de construction. Au cours de l'AF 2000-2001, le Ministère a acheté des biens et des services de défense évalués à 2,7 milliards de dollars (par exemple, des véhicules militaires, des appareils électroniques et des munitions) auprès d'industries qui misent sur les dépenses de la Défense. En outre, le MDN a acheté des biens et des services généraux (services d'utilité publique et carburant, p. ex.) évalués à 3,6 milliards auprès d'autres industries. Les **Tableaux 7 et 8 de la Partie V** du présent rapport fournissent une liste détaillée de tous les projets.

À l'automne 2000, le gouverneur en conseil a approuvé un décret soustrayant le MDN et les FC à l'application de la [Loi sur la sûreté et la réglementation nucléaires \(LSRN\)](#), qui régit les activités nucléaires au Canada. Le décret d'exclusion est important, car il confère à la Défense une quasi-autonomie quant à la réglementation de ses activités nucléaires. Il incombe au Directeur général – Sûreté nucléaire (DGSN) d'établir et de tenir à jour un régime de réglementation efficace, crédible et pragmatique pour garantir le contrôle et l'utilisation sûre des matières nucléaires et radioactives au MDN et dans les FC.

Le Ministère et les FC ont affiché de bons résultats au chapitre des langues officielles. Vingt-sept pour cent des membres de la Force régulière des FC et 20 p. 100 de tous les employés du MDN ont indiqué que le français était leur langue officielle première. En ce qui concerne le service au public, 78 p. 100 des unités désignées ont rempli toutes leurs obligations, soit une amélioration de 8 p. 100 par rapport à l'an dernier. La dotation des postes militaires bilingues avec un personnel qualifié sur le plan linguistique a continué de faire problème. Quarante et un pour cent des postes bilingues du Ministère ont été remplis par des employés qualifiés. Les FC ont révisé leur politique sur le corps d'officiers bilingues, ce qui a débouché sur un cadre de gestion des ressources humaines qui permettra d'évaluer l'écart entre la compétence linguistique d'une personne et les exigences du poste. Pour en savoir plus à ce sujet, prière de se reporter au [Rapport annuel de gestion sur les langues officielles adressé au Conseil du Trésor](#).

Tout au long de l'AF 2000-2001, la Défense a amélioré ses méthodes administratives relatives à l'accès à l'information, afin d'accélérer la transmission des demandes lui étant adressées et leur traitement. Elle a continué d'améliorer les méthodes de présentation de l'information, pour favoriser le prompt acheminement d'une réponse aux diverses demandes. De plus, le taux de demandes rejetées a continué de fléchir, de sorte que le [Commissaire à l'information](#) a accordé au Ministère une cote de rendement suffisant dans son rapport annuel. En outre, la Défense a continué d'offrir au public des moyens informels d'accès aux documents visés par la *Loi sur l'accès à l'information*, comme en a fait foi l'utilisation continue du processus informel existant. Ceux qui veulent des renseignements utilisent beaucoup ce processus; en effet, pendant la période visée par le rapport, la Défense a reçu plus de 500 demandes informelles et y a répondu. Au cours de l'AF 2000-2001, les FC ont aussi étudié un mode

d'amélioration informatique grâce auquel des exemplaires de documents aseptisés divulgués dans des cas antérieurs seraient rendus accessibles au public par la voie électronique.

Au cours de l'AF 2000-2001, le Ministère a continué d'améliorer ses communications avec les Canadiens et de faire preuve d'une plus grande ouverture et d'une transparence accrue à leur endroit. Le Programme parlementaire des Forces canadiennes, qui offre aux députés l'occasion de passer de quelques jours à quelques semaines avec le personnel des FC dans le cadre d'exercices d'entraînement ou d'opérations à l'étranger, a été mis en œuvre. En date du 31 mars 2001, 26 députés avaient demandé de participer au Programme, tandis que d'autres ont dit s'y intéresser. Tout au long de l'an 2000, le public a manifesté un intérêt accru pour les relations de défense entre le Canada et les États-Unis, surtout en ce qui concernait le renouvellement de l'Accord du NORAD pour cinq ans et le système de défense antimissiles balistiques. La Défense a mis à jour son [site Web Canada-US](#) pour tenir compte de récents changements dans la coopération militaire et l'interopérabilité entre les deux pays. En outre, des parties intéressées ont visité le quartier général du NORAD, et des manœuvres canado-américaines ont eu lieu. Au cours de l'AF 2000-2001, la Défense a réalisé, à l'intention d'une cinquantaine de journalistes, 17 visites guidées auprès de ses troupes déployées outre-mer. Elle a aussi organisé quelques visites régionales et locales au profit de journalistes qui ont ainsi pu observer le personnel des FC à l'entraînement au Canada et aux États-Unis.

Fournir des conseils stratégiques au gouvernement

Les FC contribuent d'une façon fondamentale à la protection et à la promotion des intérêts et des valeurs du Canada sur la scène mondiale. Elles aident le pays à respecter ses engagements internationaux contractés envers l'OTAN et les Nations Unies et elles procurent au gouvernement toute une gamme de possibilités stratégiques quand il s'efforce d'atteindre son objectif, à savoir accroître la stabilité et la sécurité mondiales. La Défense a conseillé le gouvernement d'une façon continue relativement au développement international, aux missions éventuelles des FC, à la protection des infrastructures essentielles et à la protection civile.

Le MDN a continué de travailler avec d'autres ministères fédéraux pour élaborer des stratégies de lutte contre diverses menaces possibles, telles que les armes de destruction massive et les cyber-attaques, que des acteurs non-étatiques font peser sur les Canadiens, les intérêts et les infrastructures essentielles du Canada. Les FC ont aussi fourni des conseils et des points de vue d'expert sur les menaces asymétriques aux ministères fédéraux qui faisaient partie de délégations envoyées à l'étranger.

Le [Juge-avocat général \(JAG\)](#) a remis deux rapports au Ministre – le [Rapport annuel du Juge-avocat général au ministre de la Défense nationale](#) sur l'administration de la justice militaire dans les FC, et le [Rapport sur le rendement](#) du cabinet du JAG. Ces documents rendaient compte de la mesure où le JAG avait rempli le mandat que lui confie la [Loi sur la défense nationale \(LDN\)](#). Ils indiquaient aussi jusqu'à quel point la Défense avait respecté la primauté du droit dans ses activités. À l'heure actuelle, 79 projets concernent des questions juridiques : 19 ont été terminés, trois progressent plus vite que prévu, 24 avancent conformément aux échéanciers, 11 accusent du retard, et 22 n'ont pas encore été démarrés. Ils contribueront grandement à instituer la réforme de la justice militaire.

Tant les examens internes du JAG que les enquêtes externes indépendantes ont montré que les membres des FC et la population canadienne ont de plus en plus confiance au système de justice militaire. D'après l'[Analyse sur la réputation des Forces canadiennes](#), faite par le ministère de la Défense nationale en l'an 2000, le pourcentage de Canadiens et de Canadiennes convenant que ce système est équitable a augmenté légèrement de 1999 à 2000, (passant de 47 à 51).

Utilisation judicieuse des ressources

Comme tous les ministères et les organismes fédéraux, le MDN est tenu de gérer avec la plus grande circonspection possible les ressources lui étant confiées. En effet, il ne suffit pas, de nos jours, de gérer les ressources avec sagesse; il est essentiel, également, d'améliorer constamment la gestion. C'est pourquoi les principes de la gérance éclairée des ressources imprègnent les programmes de « maintien » et du « changement » de la Défense. Aux fins du présent rapport, cependant, nous avons rendu compte de cette gestion dans la **Partie III**, à la rubrique **Les pratiques de gestion moderne de la Défense**.

PARTIE III – CONCRÉTISER LES PRIORITÉS STRATÉGIQUES (LE PROGRAMME DU CHANGEMENT)

Tandis que la Défense s'acquitte de sa mission fondamentale, elle fait aussi face à divers dossiers stratégiques et défis dont elle doit s'occuper pour préparer les FC à l'avenir. Par conséquent, elle doit utiliser une partie de son énergie et de ses ressources pour s'assurer que les forces armées de demain seront prêtes à relever les défis qui se poseront à elles. Les efforts à déployer à cette fin constituent le « Programme du changement ».

Afin de gérer avec succès les dossiers et les défis qui lui incombent – depuis la cadence opérationnelle et la charge de travail jusqu'aux difficultés de recrutement et au choix des meilleures façons d'envisager la Révolution dans les affaires militaires (RAM) et la nature changeante des opérations de paix –, la Défense doit opérer des choix et cibler son action. À cette fin, les objectifs stratégiques énoncés dans Stratégie 2020 orientent la planification à long terme du Ministère, mais les priorités ministérielles, telles qu'elles sont définies dans le RPP de 2001, déterminent l'actuel Programme du changement. Ces priorités sont les suivantes :

1. Accorder la priorité aux gens
2. Optimiser la structure des Forces canadiennes
3. Maximiser le rapport coût-résultat : Les pratiques de gestion moderne de la Défense
4. Favoriser les relations de défense du Canada
5. Contribuer à la réalisation des priorités nationales.

La **Partie III** donne un aperçu du rendement du MDN, au cours de l'AF 2000-2001, à chacun de ces égards.

Accorder la priorité aux gens

De nombreux Canadiens et Canadiennes veulent travailler à la fonction publique, au ministère de la Défense nationale et dans les FC en raison d'un puissant désir de servir leur pays et d'influer sur le cours des choses. Tous les membres de l'Équipe de la Défense contribuent d'une manière importante et sensible à la réalisation de la mission de cette dernière, mais les membres des FC mènent une vie particulièrement exigeante. Ils sont souvent séparés de leur famille et de leurs amis pendant de longues périodes. Ils sont fréquemment appelés à travailler dans des milieux inhospitaliers et dans toutes sortes de climats. En raison de la nature même de leur travail, ils se retrouvent aussi dans des situations où ils risquent grandement d'être tués ou blessés. Vu le service fourni par les membres des FC et les risques illimités auxquels ils s'exposent, la Défense se doit de les soutenir, eux et leurs familles.

Dix-neuf mille employés civils à temps plein, disséminés dans toutes les installations de la Défense au Canada, appuient les FC. Il y a des membres de l'effectif civil du MDN dans 52 des 72 catégories d'emplois de la Fonction publique.

Il est essentiel de fournir un milieu de travail favorable à tous les membres de l'Équipe de la Défense, tant militaires que civils. En assurant le perfectionnement professionnel ou la formation nécessaire au personnel, l'organisation s'acquitte d'une tâche capitale : cultiver ses ressources humaines, car ce sont les personnes qui opèrent le changement. C'est pourquoi la Défense « accorde la priorité aux gens ». Parmi les grandes réalisations de l'AF 2000-2001 figurent les suivantes :

- D'autres progrès ont eu lieu dans le cadre du projet Qualité de vie. À la fin de l'année financière, le Ministère avait donné suite à 55 des 89 recommandations du CPDNAC. Des améliorations importantes ont été apportées dans les domaines suivants : la solde et les avantages sociaux; les programmes de réinstallation; la prime différentielle de poste; l'adoption d'un nouveau règlement sur les congés parentaux;

- Les conditions de service de la Réserve ont été améliorées;
- L'élaboration d'un régime général de pension;
- L'introduction du programme Rx2000, destiné à réformer les soins de santé dans les FC;
- Le lancement d'un nouveau projet de recrutement pour attirer dans les FC les Canadiens et les Canadiennes hautement qualifiés;
- Le renforcement des programmes sur la diversité et la prévention du harcèlement, à l'intention des membres civils et militaires de l'Équipe de la Défense;
- L'élaboration d'un nouveau programme de leadership pour les officiers et les militaires du rang (MR);
- Un soutien est accordé aux employés civils touchés par les différents modes de prestation de services (DMPS), grâce à une politique nationale d'équité en matière d'emploi qui assujettit à des paramètres obligatoires minimums les offres d'emploi faites à ces employés.

Une réalisation clé a été la formulation d'un plan des capacités à long terme (Ressources humaines). En vertu de ce plan, plus de 30 projets ont été prévus pour les cinq prochaines années afin de soutenir des initiatives concernant la réforme des soins de santé, le maintien et le bien-être des effectifs, le recrutement, le perfectionnement professionnel, la réforme des systèmes de RH et les communications.

Le MDN a fait beaucoup pour améliorer les soins de santé militaires, grâce à son initiative Rx2000. La [Loi canadienne sur la santé](#) exclut expressément les membres des FC des régimes provinciaux d'assurance-santé. Par conséquent, afin de garantir la prestation de bons soins de santé aux militaires canadiens, le Ministère a créé le Bureau de projet Rx2000 sur les soins de santé dans les FC, afin de lancer la réforme. Au cours de l'AF 2000-2001, le Bureau s'est acquitté de tâches importantes, dont les suivantes :

- la normalisation continue des services de santé fournis;
- l'accréditation des cliniques des FC par l'intermédiaire du Conseil canadien d'agrément des services de santé (CCASS), celui-ci ayant modifié son modèle d'évaluation pour tenir compte des besoins particuliers des FC;
- l'élaboration d'un concept clinique fondé sur l'unité de prestation de soins;
- la création d'une section qui, au Bureau de projet Rx2000, cernerait les conditions à remplir pour bénéficier de soins de santé mentale dans les FC.

En outre, le Ministère a pris plusieurs mesures pour améliorer la conformité aux exigences de Santé Canada relatives aux médicaments non autorisés², y compris les suivantes :

- il a émis une directive sur la déclaration des activités et des besoins relativement aux médicaments et aux produits médicaux non autorisés (Juillet 1999), et il a rédigé un Ordre du Service de santé des FC à ce sujet;
- il a créé une base de données dans laquelle sont enregistrés les cas où le personnel de la Défense utilise ou administre des médicaments et des produits médicaux non autorisés (activité en cours);
- il a affiché, sur le site Intranet du Service de santé des Forces canadiennes, les Fiches d'information sur les malades et les dispensateurs de soins de santé (activité en cours).

²Quand les membres des FC se déploient, ils font face à des conditions particulières risquant d'influer sur leur santé. Des évaluations environnementales ont maintenant lieu avant chaque nouvelle mission. En outre, afin de protéger les troupes canadiennes contre des maladies inhabituelles et souvent fatales, le MDN doit parfois prendre des mesures, par exemple administrer des médicaments prophylactiques et des vaccins. Bon nombre de ces médicaments et vaccins, parce que la demande en est insignifiante au Canada, n'y sont pas autorisés même si, parfois, l'innocuité en est établie depuis longtemps dans d'autres pays, où ils sont communément employés. Quand les FC administrent de tels médicaments à leur personnel, elles suivent des procédures strictes, comme l'exige [Santé Canada](#) dans le cadre du Programme d'accès spécial (PAS), et en coopération avec les fabricants des médicaments. Le Ministère a aussi mis sur pied un Bureau des affaires réglementaires qui se tient en rapport avec Santé Canada et qui exerce un contrôle approprié sur les produits utilisés à la faveur du PAS.

Le MDN a aussi lancé un projet de recrutement pour l'AF 2000-2001 afin de relever le défi grandissant qui se pose à lui en ce domaine. Ce projet établit une stratégie et un plan d'action intégrés pour le recrutement, la production et l'emploi. Il prévoit de nouvelles mesures visant à recruter et à attirer du personnel, ainsi que des mesures concernant la publicité et l'instruction. Tout aussi important, il présente de meilleurs outils de contrôle et de mesure du rendement. Le Projet comprend également des initiatives destinées à recruter des Canadiens et des Canadiennes de diverses origines sous le thème « Notre équipe, c'est ensemble que nous la bâtissons ». Parmi ces initiatives, on compte des aides au recrutement, de la formation sur la diversité à l'intention du personnel militaire et civil, de même que l'établissement de partenariats avec des organismes et des groupes afin d'aider les FC à avoir un meilleur accès aux communautés ethniques et culturelles du Canada.

En plus des initiatives de recrutement, le Ministère a également mis au point une nouvelle stratégie pour le maintien de l'effectif des Forces canadiennes, qui comprend notamment les initiatives suivantes :

- de nombreux nouveaux programmes de RH dont le but est d'améliorer le contrat social conclu avec le personnel;
- des conditions de service plus souples offrant des possibilités d'engagement de courte, de moyenne et de longue durée;
- un nouveau cadre d'emploi pour les réservistes qui permet de mieux reconnaître leurs compétences et d'offrir plus de souplesse en ce qui concerne les habitudes de travail.

Le MDN a en outre examiné en profondeur sa structure de groupes professionnels militaires (SGPM), de même que les processus et les activités qui interviennent dans la conception et la gestion de ces groupes. Le Projet d'analyse, de restructuration et d'adaptation de la structure des groupes professionnels militaires (PARA) a été mis sur pied afin d'offrir un point central de coordination. Ce projet intègre maintenant toutes les activités liées à la structure des groupes professionnels militaires. Son mandat est d'élaborer et de mettre en œuvre une structure moderne, opérationnelle et efficace, y compris des champs professionnels élargis. Les 107 groupes professionnels militaires ont déjà fait l'objet d'une analyse et d'un examen préliminaires, et les champs professionnels sont en bonne voie d'être définis.

De plus, on a remis en œuvre un programme élargi d'examen annuel des groupes professionnels militaires pour repérer les problèmes d'emploi et de dotation et pour offrir une tribune où aborder ces problèmes. Le paragraphe 15(9) de la *Loi canadienne sur les droits de la personne* régit toujours la définition de l'universalité du service, c'est-à-dire que tous les militaires ont l'obligation d'exécuter les fonctions auxquelles ils peuvent être tenus, mais la politique interne a été révisée afin d'y ajouter l'obligation de prendre des mesures d'adaptation répondant aux besoins des diverses religions et des divers groupes ethniques.

Afin de renforcer le leadership, le MDN a poursuivi la mise en œuvre d'une stratégie à long terme de perfectionnement professionnel des officiers des FC, appelée [Projet de perfectionnement professionnel des officiers 2020 \(PPO 2020\)](#). L'amélioration des études et de la formation des officiers se concrétisera à la faveur d'une vaste gamme d'initiatives visant à faire en sorte que le corps des officiers demeure capable de fonctionner dans un monde de plus en plus complexe.

Parmi les autres initiatives de perfectionnement professionnel des FC qui ont été approuvées au cours de l'AF 2000-2001, citons les suivantes :

- l'établissement de l'Institut de leadership des FC;
- l'amélioration du [Programme d'enrichissement personnel \(PEP\)](#) essentiellement axé sur l'accroissement du remboursement des études à temps partiel pour les membres de la Force régulière et de la Réserve;
- la création du Réseau d'apprentissage de la Défense;

- la création et le financement du Programme d'études avancées (PEA), pour les études supérieures, afin de reconnaître la valeur des études de niveau supérieur et leur contribution au perfectionnement professionnel des futurs chefs des FC;
- un examen approfondi des programmes des établissements d'enseignement, surtout des collèges communautaires, pour établir si leurs diplômés possèdent la gamme des compétences requises dans divers GPM des FC. Dix-sept métiers pour militaires du rang devraient profiter de ce programme;
- le lancement du premier site civil électronique où le MDN annoncera les possibilités de carrière et de déploiement offertes au personnel civil.

Du côté civil, des progrès ont eu lieu sur des plans fondamentaux du renouvellement de la main-d'œuvre. Le MDN a mis l'accent sur la gestion axée sur les compétences en tant que principe de base du perfectionnement et de la conservation des employés. On a dressé un ensemble normalisé des compétences du « cadre supérieur », de « l'employé » et du « superviseur », et sept projets pilotes ont été exécutés pour en évaluer l'application. En outre, le Ministère a achevé la création d'un cadre de gestion axé sur les compétences. Au cours de l'AF 2000-2001, il a aussi exécuté une étude sur les compétences de l'avenir, en vue de bien préparer les nombreux employés civils du MDN appartenant aux catégories de l'exploitation et du soutien opérationnel à faire face à l'avenir. À la faveur de cette étude, le Ministère a défini l'état actuel de la main-d'œuvre et réfléchi à l'évolution probable des compétences au cours des cinq à dix prochaines années.

Au MDN, la mise en œuvre des projets Qualité de vie (QV) a considérablement progressé au cours de l'AF 2000-2001. Au moment de la présentation du [Rapport annuel de 2001 au CPDNAC sur la qualité de vie dans les Forces canadiennes](#), le Ministère avait donné suite à 55 des 89 recommandations originales du Comité. De plus, de nouveaux projets concernant la QV ont porté sur divers autres domaines. En mars 2001, de nombreux membres des FC ont reçu une augmentation de solde et des paiements avec effet rétroactif jusqu'en 1999, ce qui a rétabli la comparabilité totale entre la solde des FC et la rémunération des fonctionnaires fédéraux. Un examen de la stratégie de rémunération des Forces canadiennes, qui comprend la mise sur pied d'un Comité d'examen de la rémunération des militaires, est en cours. En outre, les grades intérimaires seront désormais accordés aux titulaires de postes en dehors des théâtres opérationnels.

Au cours de l'AF 2000-2001, la Défense a amorcé les initiatives suivantes au chapitre de la QV :

- Le MDN a modifié considérablement la façon dont les membres des FC et leur famille déménagent d'un poste à l'autre; ainsi, il a amélioré le Programme pilote des services de réinstallation intégrés, il accorde une indemnité de vie chère en région pour combler les écarts entre le coût de la vie à chaque emplacement des FC et le coût de la vie moyen pour les FC au Canada, et il a établi un Programme de préparation au déménagement pour aider les militaires et leur famille à planifier leur déménagement et à faire face aux dérangements qu'il occasionne;
- Les prestations de maternité et de congé parental ont été harmonisées avec celles accordées aux fonctionnaires fédéraux, et des mesures ont été prises pour prendre en compte la toute dernière politique du gouvernement fédérale entrée en vigueur en décembre 2000;
- Un programme d'aide au transport pour raisons personnelles ou de famille pour les membres des FC et certains membres de leur famille afin de leur permettre de se réunir avec leurs proches en période d'urgence personnelle;
- Les FC ont établi un régime d'aide pour obligations familiales pour apporter un soutien financier aux couples militaires ou aux membres célibataires des FC pour les frais supplémentaires qu'ils encourent en raison du service;
- Le MDN a donné suite à 15 des 17 recommandations du CPDNAC concernant le soin des blessés et des membres à la retraite des FC;

- Les modifications apportées à la *Loi sur les pensions* et entrées en vigueur le 27 octobre 2000 ont immédiatement profité à environ 1 200 membres des FC souffrant d'une invalidité permanente due au service mais non subie dans une zone de service spécial. Depuis octobre 2000, ou depuis le jour de leur demande, selon la date la plus récente, les membres à la retraite des FC souffrant d'une invalidité permanente due au service touchent une pension d'Anciens combattants Canada.

Avec la fermeture du Bureau du projet QV en 2001, le Ministère a créé un organisme permanent (la Direction de la qualité de vie) pour voir à ce que les initiatives axées sur la qualité de vie se poursuivent et pour les intégrer au cadre de gestion de l'ensemble des FC. Afin d'en savoir plus, voir le [Rapport annuel de 2001 au CPDNAC sur la QV dans les Forces canadiennes](#).

La Défense a mené d'autres initiatives importantes, dont les suivantes :

- L'Agence de logement des Forces canadiennes (ALFC) a terminé des études sur les besoins en logements et conclu que 13 000 des 18 900 logements composant son portefeuille suffisent pour répondre aux besoins actuels;
- L'ALFC a dressé un plan en vertu duquel 5 900 logements excédentaires seront liquidés au cours des cinq prochaines années;
- La Défense a achevé une étude de faisabilité et une analyse des options relativement au Régime de pensions de la Réserve;
- Elle a renforcé les communications internes, notamment en lançant une nouvelle *Revue militaire canadienne* en avril 2000, en modifiant la distribution et la production du journal *La Feuille d'érable* et en réaménageant le site Intranet du Ministère;
- Les progrès se sont poursuivis relativement à la Norme générale de classification; 800 descriptions de travail modèles ont été achevées et couvrent 98 p. 100 du travail exécuté par les employés du MDN;
- Le MDN a adopté une nouvelle politique et directive sur le harcèlement;
- Il a révisé sa politique ministérielle sur la diversité pour y inclure des mesures d'adaptation d'ordre religieux et culturel et répondre à d'autres besoins particuliers tels que ceux découlant des responsabilités d'ordre familial;
- Des profils de compétences pour l'évaluation du leadership;
- Des ententes de gestion du rendement pour les cadres supérieurs;
- Un examen annuel de la direction par les cadres supérieurs (équivalents des SM et des SMA);
- Une étude des qualités du leadership militaire;
- L'élaboration d'une stratégie de perfectionnement professionnel pour les militaires du rang des FC.

Optimiser la structure des Forces canadiennes

Les FC ont encore d'importants défis à surmonter pour se préparer à l'avenir. Les missions de paix modernes sont plus complexes, exigeantes et dangereuses que jamais auparavant. Des changements technologiques rapides favorisent une révolution dans les affaires militaires, ce qui donne lieu à des armes plus perfectionnées et plus puissantes et à de nouvelles façons de faire la guerre. En outre, le Canada doit composer avec de nouvelles menaces asymétriques pesant sur ses infrastructures critiques.

Afin de relever ces défis, la Défense doit se concentrer sur ce qui est primordial. En d'autres termes, elle doit investir dans les capacités militaires qui serviront le mieux les intérêts nationaux du Canada longtemps dans l'avenir. Elle doit aussi mettre l'accent sur les priorités, tout en respectant les engagements militaires actuels du pays.

En particulier, des investissements ciblés pour améliorer la capacité des FC de se déployer partout dans le monde et d'intégrer leurs modes de fonctionnement à ceux de leurs alliés militaires sont à l'étude. À cette fin, le MDN a accordé la priorité, au cours de l'AF 2000-2001, à l'amélioration de la capacité de transport aérien et maritime des

FC. Un document de travail intitulé « Capacité de transport stratégique pour les Forces canadiennes » a été rédigé, et deux projets (la Capacité de soutien logistique en mer et de transport maritime (ALSC) et le Projet de transport aérien stratégique [TAS]) ont été lancés. À la fin de la période visée par le présent rapport, la préparation des énoncés des besoins opérationnels et l'analyse des options à l'égard de ces projets allaient bon train.

Afin de faire face aux menaces asymétriques et d'aider les planificateurs militaires, la Défense a défini trois grandes catégories de menaces qui concernent : les opérations d'information (OI), les armes de destruction massive, et les opérations non conventionnelles. Les FC ont entrepris une étude qui a porté jusqu'ici sur les conséquences éventuelles de ces menaces asymétriques, esquissé les responsabilités internationales et intérieures de la Défense, et défini les capacités nécessaires correspondantes. En outre, le MDN a créé le Bureau de la protection des infrastructures essentielles et de la protection civile (BPIEPC), dirigé par un sous-ministre adjoint.

La Défense examine aussi des options quant à la structure des forces, pour maximiser la capacité de combat de la Force terrestre, compte tenu des ressources existantes. Aux fins de la planification de 2005, elle a élaboré un modèle provisoire de déploiement des forces qui prend en considération des technologies en devenir. Dans le cadre de la transformation de la Force terrestre, elle mettra l'accent sur l'armée de 2011. En outre, une étude sur la capacité en matière de parachutisme des FC a été terminée aux fins d'examens futurs.

La restructuration de la Réserve de la Force terrestre (RRFT) a été entreprise; c'est un élément clé de la transformation de la Force terrestre. Le 6 octobre 2000, le ministre de la Défense nationale a annoncé l'orientation de la politique gouvernementale sur la modernisation et la revitalisation à long terme de la Réserve de la Force terrestre. Abordée en deux étapes, la Restructuration repose sur les recommandations du Comité de surveillance des changements créé par le Ministre. Au cours de la première étape qui se poursuivra au cours des deux prochaines années, l'effectif de la Réserve passera de 13 000 à 15 500 membres. Les efforts de recrutement s'intensifieront, et l'on rationalisera le processus d'enrôlement. À la deuxième étape, le MDN envisagera de porter à 18 500 le nombre des membres de la Réserve et de lui confier de nouveaux rôles, missions et tâches. Pendant la période visée par le présent rapport, un bureau de projet de la RRFT a été mis sur pied, et il sera dirigé par un officier supérieur qui prendra ses fonctions au cours de l'AF 2001-2002. La planification a aussi commencé en vue du déploiement d'une sous-unité de la Réserve dans le cadre de la contribution du Canada aux opérations de paix de l'OTAN en Bosnie; les soldats qui en feront partie commenceront en 2002 leur entraînement préparatoire au déploiement.

Dans le cadre de ces efforts, plusieurs projets et initiatives abordent les questions de conditions de service et de rémunération de la Force de réserve, dont le Projet d'emploi de la Réserve (PER), le Programme d'enrichissement personnel (PEP), le Projet de régime de retraite pour la Force de réserve (PRRFR), le projet Qualité de vie, et le programme de Recrutement et de maintien en poste. Les réservistes sont pris en considération dès le début, dans la mise en œuvre des programmes et des régimes d'avantages sociaux dans toutes les FC. En particulier, le PER continue d'examiner toutes les différences existant entre l'emploi dans la Force régulière et dans la Réserve, afin de modifier les politiques de manière à améliorer la capacité de la Réserve de remplir sa mission dans l'avenir. Le PER a pour objet de valider ou d'élaborer des politiques qui accroîtront la disponibilité prévisible d'un nombre suffisant de réservistes dotés des compétences voulues et comprenant bien leur engagement moral à participer aux missions de la Force totale. L'alignement de la stratégie de rémunération et des demandes faites aux réservistes est en cours. Jusqu'ici, des changements ont été apportés à ce qui suit : la Politique d'emploi des rentiers; le Remboursement des frais de scolarité aux MR et aux officiers de la Première réserve; les Prestations médicales et dentaires accordées au Cadre des instructeurs de cadets (CIC) et aux Rangers canadiens; et le Cadre d'emploi de la Réserve. Le MDN a amélioré l'appui fourni aux réservistes rentrant d'une affectation opérationnelle, par l'intermédiaire des centres de ressources pour les familles des militaires, qui sont décentralisés. Des fonds supplémentaires ont aussi été fournis de manière que ce service d'appui puisse être assuré pendant une période maximale de deux ans après le retour du réserviste ayant servi dans un théâtre opérationnel. La **Partie VI** du présent rapport décrit en détail les réalisations et le rendement de la Force de réserve.

Autre aspect important, le budget des immobilisations stratégiques a augmenté : d'ici l'AF 2004-2005, on estime qu'il croîtra de plus de 300 millions de dollars par rapport aux niveaux de planification de l'AF 2000-2001, où les immobilisations ont représenté 19 p. 100 du budget des dépenses de la Défense. L'objectif consiste à mener un programme de modernisation ciblé, mesuré et novateur, en consacrant au moins 21 p. 100 du Programme des services de la Défense aux immobilisations d'ici le 1^{er} avril 2004, le but étant d'atteindre 23 p. 100, soit le seuil fixé dans *Stratégie 2020*. C'est là un des éléments de la stratégie à long terme qui vise à améliorer la gestion des ressources en trouvant un juste équilibre entre les investissements nécessaires pour poursuivre les opérations actuelles, d'une part, et, d'autre part, ceux qu'il faut faire dans les ressources humaines, l'infrastructure et le matériel afin de se préparer à faire face aux risques émergents et aux défis à venir.

Dans le cadre de ses efforts de modernisation, la Défense s'est attardée davantage aux priorités suivantes en matière de biens d'équipement :

- **Hélicoptère maritime** – Le projet porte sur l'acquisition de 28 hélicoptères maritimes neufs qui remplaceront les CH-124 *Sea King* vieillissants. Le projet remédiera aux lacunes opérationnelles du parc existant, il éliminera les problèmes que pose le soutien des vieux appareils, et il procurera aux FC un parc assez nombreux pour exécuter les opérations. En août 2000, le gouvernement a autorisé le début du processus d'acquisition.
- **Modernisation graduelle des Aurora (CC-140)** – Les avions de patrouille à long rayon d'action *Aurora* assurent à d'autres ministères fédéraux et à la Défense des services de surveillance grande distance. Le projet comporte plusieurs volets portant sur la modernisation et le remplacement des systèmes nécessaires pour élargir la gamme des capacités des avions de patrouille *Aurora*. Trois des 21 sous-projets connexes font actuellement l'objet d'un contrat, et sept autres suivront bientôt. D'ici la fin de 2001, la modernisation des CP-140 aura été amorcée dans une proportion d'environ 60 p. 100.
- **Modernisation graduelle des CF-18** – Ce projet inclusif regroupe plusieurs autres qui visent à moderniser les calculateurs de mission, les logiciels, les radars, les radios, le système d'identification des aéronefs, l'armement et les systèmes défensifs de guerre électronique à bord de 80 avions de chasse CF-18 du Canada. Les FC conserveront ainsi la capacité d'exécuter des opérations aériennes de contrôle aérospatial et d'urgence et de fournir un appui aérien efficace. Quatre des 17 sous-projets connexes sont actuellement en voie d'exécution, et les 13 autres en sont à divers stades du développement ou de l'analyse des options. Au moins trois autres de ces sous-projets devraient être entrepris au cours de l'AF 2000-2001. La Défense prévoit que, d'ici la fin de 2001, la modernisation des CF-18 aura été amorcée dans une proportion d'environ 40 p. 100.
- **Satellite canadien de télécommunications militaires** – Avec ce projet, le MDN compte acquérir un système efficace de télécommunications, pour appuyer l'appareil de commandement et de contrôle des forces déployées. Une fois terminé, le système améliorera l'interopérabilité des FC avec leurs principaux alliés, en particulier les États-Unis.
- **Capacité spatiale interarmées** – Le projet portera sur deux capacités liées à l'espace : la surveillance de l'espace (obtenir des données sur les objets spatiaux présentant un intérêt pour le Canada); et la surveillance faite depuis l'espace (améliorer la capacité de la Défense de protéger les intérêts du Canada).
- **Capacité de soutien logistique en mer et de transport maritime (ALSC)** – Non seulement le projet servira à remplacer le soutien logistique assuré en mer par les navires de la classe *Protecteur*, mais encore il procurera aux FC des navires pouvant transporter, à n'importe quel endroit du monde accessible par mer, les premiers éléments d'une force canadienne d'urgence. Ces navires pourraient aussi fournir un appui à l'aéronavale, un soutien logistique sur le littoral, un moyen d'intervention en cas de crise humanitaire, et un quartier général interarmées.

- **Capacité de transport aérien** – Les FC ont de plus en plus besoin d'un appareil de transport aérien stratégique, dans le nouveau contexte de la sécurité internationale. Elles doivent pouvoir se déployer promptement, là où cela s'impose. Leur avion de transport tactique actuel, le CC-130 *Hercules*, n'a ni l'autonomie ni la capacité d'emport voulues pour déployer rapidement des forces dans le monde. Dans le cadre du projet, la Défense examinera les diverses façons de renforcer sa capacité de transport aérien stratégique.
- **Ravitaillement aérien stratégique** – Les FC ont perdu leur capacité de ravitaillement aérien stratégique quand les avions *Boeing 707* ont été mis au rancart au milieu des années 1990. Le projet vise à étudier la possibilité d'acquies de nouveau cette importante capacité.
- **Remplacement de la capacité de commandement, de contrôle et de lutte antiaérienne (CADRE)** – Bien que le destroyer de la classe *Iroquois* demeure un vecteur de tout premier ordre, il faudra tôt ou tard en remplacer les systèmes de commandement, de contrôle et de défense aérienne pour préserver l'intégrité du groupe opérationnel naval canadien au-delà de 2010. Le projet CADRE a été lancé en 1999 en fonction de cet objectif. Jusqu'ici, une équipe de projet a été mise sur pied, et une évaluation préliminaire des options envisageables a eu lieu.
- **Capacité de renseignement, de surveillance, d'acquisition d'objectif et de reconnaissance des forces terrestres (LF ISTAR)** – C'est là le nouveau projet par excellence de la Force terrestre. Il vise à remédier aux lacunes de l'aide au commandement en procurant aux commandants des informations analysées, des éléments de géomatique et des détails météorologiques grâce auxquels ils pourront prendre à temps des décisions éclairées. Le système sera intégré au système interarmées de commandement, de contrôle, de renseignement et de surveillance et il fournira aux FC des informations qui contribueront au processus décisionnel aux niveaux opérationnel et stratégique. Le système est censé être livré aux FC à partir de 2003.
- **Système de tir indirect moyen (STIM)** – Le projet a pour objet de fournir aux formations et aux unités de manœuvre une artillerie d'appui rapproché. Il vise à munir ces unités d'un système de tir indirect moyen précis, meurtrier et interopérable qui permettra d'appuyer à point nommé les opérations terrestres. Les FC obtiendront assez de systèmes pour remplacer 58 obusiers M109A4 et pour acquies un système automatisé, interopérable et intégré de commandement et de contrôle. Elles sont censées commencer à en prendre livraison en 2006.

Les pratiques de gestion moderne de la Défense

Comme à toutes les institutions publiques, il incombe à la Défense de respecter les normes les plus élevées quand elle gère et administre les deniers de l'État. Elle constitue le plus vaste organisme fédéral canadien et, à ce titre, elle se doit absolument d'aider à fixer la norme en optimisant les ressources que lui confie la population canadienne.

Les dirigeants du MDN doivent montrer aux Canadiens et au Parlement qu'ils se soucient au premier chef de bien gérer les ressources. Quant à eux, le Ministère et les FC doivent rentabiliser au maximum les investissements du Canada faits au chapitre de la défense, en veillant à ce que les programmes relatifs aux ressources humaines, au matériel et à la formation dans lesquels ils investissent se complètent en fonction des besoins futurs du pays en capacités de défense.

Dans ce contexte, la Défense a continué à renforcer et à améliorer ses méthodes de gestion au cours de l'AF 2000-2001, en élaborant le Cadre de changement stratégique, en perfectionnant le Cadre de planification des capacités futures, et en adoptant le Cadre de gestion moderne. Le Ministère a énoncé ses priorités globales dans *Stratégie 2020* pour consacrer ses efforts et ses ressources aux secteurs les plus critiques dans un contexte à long terme. Après que des experts-conseils de l'extérieur eurent terminé la [Vérification des capacités du programme de Diversification des modes de prestation des services \(DMPS\)](#), celui-ci a été intégré aux programmes de la gestion

moderne et des changements stratégiques, au lieu d'être considéré à part. Ces réalisations aideront à promouvoir et à faire progresser le programme des changements de la Défense.

Sur le plan organisationnel, une Direction des changements stratégiques a été mise sur pied pour coordonner les améliorations continues et la gestion de ces derniers. Cette direction aidera à faire l'intégration horizontale nécessaire des diverses composantes, en appuyant et en reliant entre eux les piliers du Cadre de gestion moderne, en se souciant particulièrement d'exercer des contrôles au-delà du domaine des spécialistes financiers et dans celui des gestionnaires hiérarchiques. Le MDN a aussi élaboré un Cadre de changement stratégique pour intégrer toute une série d'éléments : les prix, récompenses et mesures d'incitation; les communications efficaces; la gestion du savoir; les cellules d'excellence pour l'apprentissage continu; les normes; et la mesure du rendement.

La [Modernisation de la fonction de contrôle](#) est un des quatre piliers de la Gestion moderne de la Défense, les autres étant : les Ressources humaines, la Gestion de l'information, et le Cadre de gestion intégrée de la Défense. Le Ministère a publié, en juin 2000, un Plan d'action pour une fonction de contrôle moderne, et elle le mettra à jour au cours de l'AF 2001-2002 pour y faire état des critères de rendement destinés à évaluer les progrès du Ministère relativement à la fonction de contrôle moderne. Il est maintenant possible d'élaborer des critères de rendement, par suite du perfectionnement continu des concepts de contrôle moderne au MDN et à la lumière des interdépendances critiques existant entre les éléments clés de la Gestion moderne au Ministère. Mentionnons, dans ce contexte, plusieurs projets clés tels que la revitalisation des rôles et des responsabilités du contrôleur, l'amélioration de la formation donnée aux gestionnaires des ressources, et la facilitation de l'avancement professionnel des agents des finances civiles, par suite des constatations issues de la Vérification des capacités du Ministère en 1999.

Le Ministère a terminé l'Étape I de la Stratégie d'information financière (SIF) – mise en œuvre des systèmes et conformité aux directives fédérales centrales – au cours de l'AF 2000-2001. Il a donc modernisé son système de comptabilité financière et de gestion et adopté un nouveau régime d'accréditation des utilisateurs en ligne, pour mieux garantir la qualité de leurs interventions dans le système et encourager la formation continue. À l'Étape II, le Ministère perfectionnera ses méthodes de comptabilité d'exercice et veillera à ce que tous les renseignements sur les actifs soient versés et tenus à jour dans ses systèmes. De la sorte, il sera possible de produire des états financiers vérifiables en 2001-2002.

La Défense a par ailleurs fait un effort concerté pour rationaliser le développement des forces, en général, et le programme de biens d'investissement, en particulier, en recourant à la planification axée sur les capacités. Celle-ci fait appel à des scénarios et à *Stratégie 2020* afin de définir les moyens dont les FC ont besoin pour remplir diverses tâches. Avec cette méthode, la Défense a constitué une Base de données des initiatives pour les capacités (CID) et dressé une Liste canadienne des tâches interarmées (LCTI) qui ont permis aux analystes d'évaluer avec plus de précision les capacités nécessaires. La mise au point d'une trousse d'outils commune a permis de situer et d'aligner les besoins plus facilement, ce qui débouchera sur un programme de biens d'investissement plus cohérent et plus rentable. Le MDN a créé un comité des capacités intégrées requises et lui a confié un rôle de supervision.

Autres réalisations cruciales :

- Élaboration d'un plan conceptuel pour la mise en œuvre de réformes visant spécialement à réduire d'au moins 30 p. 100 la durée du cycle d'achat pour les capacités de la Défense, tout en respectant le principe selon lequel il faut bien faire les choses pour l'achat et le soutien du matériel (les bons produits et services, leur soutien à un bon prix, l'application des bonnes règles et l'emploi des bonnes personnes);
- Mise en œuvre d'un certain nombre de grandes initiatives de changement en matière d'approvisionnement, y compris celles qui ont été préparées en collaboration avec TPSGC et le CT, qui ont pour conséquence d'améliorer la planification préliminaire, les techniques de passation de marchés et la gestion des projets, ainsi que le perfectionnement des RH.
- Adoption d'une nouvelle carte de crédit pour le Système d'information pour la gestion du parc automobile;

- Approbation d'une stratégie ministérielle sur les biens immobiliers qui définira, pour 20 ans, les besoins et les méthodes de gestion;
- Mise en application d'un mécanisme et de normes pour régler les différends à l'amiable en milieu de travail;
- Adoption, dans le cadre du Programme d'éthique de la Défense, d'un Énoncé approuvé d'éthique de la Défense, d'ordonnances administratives et d'un régime de sensibilisation et de formation en la matière.

Favoriser les relations de défense du Canada

Un des objectifs fondamentaux de la Défense, qui est énoncé dans *Stratégie 2020*, consiste à poursuivre l'édification et le renforcement de ses partenariats stratégiques. Étant donné l'émergence de nouvelles technologies et l'investissement que le Canada a toujours fait dans la sécurité collective, les FC se doivent absolument de demeurer interopérables avec les forces alliées dans les années à venir, et en particulier avec celles des États-Unis.

Afin de favoriser les relations de défense du Canada, le Ministère a continué d'appuyer le travail du CPDNAC qui a cherché, notamment, à sensibiliser davantage le public aux dossiers se rapportant afférentes à la défense canado-américaine. Des représentants du MDN, y compris le Ministre, ont comparu devant le CPDNAC et le CPAECI. En outre, le Ministère a financé la visite des membres du CPDNAC au quartier général du NORAD, à Colorado Springs (Colorado). De plus, il s'est préparé à appuyer le nouveau Comité sénatorial permanent de la défense et de la sécurité dans ses travaux, notamment ceux qui concernaient les relations de défense entre le Canada et les États-Unis.

Le Ministère a entrepris, dans le cadre du [Forum sur la sécurité et la défense](#) (FSD), plusieurs activités concernant les relations canado-américaines. Une série de conférences et de séminaires des centres du FSD ont été organisés et plusieurs projets ont été soutenus. De plus, le thème principal de la série 2000-2001 de forums sur la politique de la Défense était l'avenir de la politique de défense du Canada, y compris l'évolution des relations de défense entre le Canada et son voisin du Sud. Ces forums ont réuni des représentants des milieux universitaires, du gouvernement, des médias, d'organismes non gouvernementaux et de l'industrie.

Le Canada partage les inquiétudes des États-Unis au sujet des nouvelles menaces pesant sur la sécurité nationale et mondiale et il tient à entretenir un dialogue étroit avec Washington sur les meilleures façons de faire face aux défis, vu surtout le partenariat de défense bilatérale liant depuis longtemps les deux pays. Les représentants du Canada ont continué de consulter leurs homologues américains au Pentagone et au quartier général du NORAD au sujet des plans conçus par les États-Unis pour créer et déployer un système de défense antimissiles balistiques (BMD). La Défense a en outre encouragé les efforts et les discussions qui visaient à mieux faire comprendre la BMD au public, en finançant des conférences et des recherches de haut niveau et en faisant comparaître ses porte-parole devant plusieurs comités permanents. Le MDN a tenu des consultations uniquement à des fins d'information et sans que cela compromette la décision que le Canada prendra en fin de compte au sujet de sa participation au programme américain.

La Défense a continué d'étudier la possibilité d'utiliser des technologies spatiales pour appuyer les missions des FC et d'améliorer l'interopérabilité de ses forces armées avec celles des États-Unis. Le MDN a signé un protocole d'entente avec le Département américain de la Défense (DoD) en 1999 en vue de participer au programme de pointe mené par ce ministère sur l'utilisation de fréquences extrêmement hautes (*Advanced EHF*) pour les satellites de communications; il négocie maintenant un protocole de fonctionnement et d'entretien pour faire complément au premier. Le MDN et les FC contribuent au réseau américain de surveillance spatiale en fournissant du personnel et des fonds afin de renforcer le fonctionnement du capteur de surveillance de l'espace lointain, installé à Millstone Hill aux États-Unis. De plus, dans le cadre de son Projet de surveillance spatiale, le MDN est en train de définir une contribution à long terme au réseau de surveillance spatiale pour appuyer l'engagement pris par le Canada envers le NORAD. Par l'intermédiaire du Groupe de travail sur la coopération de défense spatiale, le MDN et les FC continuent d'étudier la possibilité d'intensifier leur coopération avec les États-Unis pour accroître l'interopérabilité et la synergie.

Enfin, le MDN a commencé à travailler sur un **projet spatial conjoint**, adapté aux besoins canadiens et conçu pour être entièrement interopérable avec ceux des États-Unis.

Un échange de lettres entre les gouvernements canadien et américain a clos, dans une certaine mesure, le dossier concernant le règlement sur le commerce international des armes (ITAR). Le marché conclu améliore les choses par rapport aux modifications apportées à l'ITAR en 1999, mais il ne rétablit pas les exemptions dont bénéficiaient auparavant le gouvernement et l'industrie du Canada. On estime que l'exemption révisée accordée au Canada équivaut à entre 50 p. 100 et 60 p. 100 de celle dont profitait le Canada avant 1999. Les États-Unis sont en train d'offrir des exemptions semblables aux membres de l'OTAN et à d'autres pays, ce qui compromettra l'avantage compétitif des industries canadiennes de défense qui cherchent à obtenir des contrats aux États-Unis. Le MDN a mis sur pied un Bureau à guichet unique de l'accès et du transfert de la technologie contrôlée (CTAT) qui désigne les technologies contrôlées, surveille l'accès à celles-ci et leur transfert à des tierces parties et veille à ce que le MDN se conforme au nouveau programme d'enregistrement. En outre, le Bureau CTAT est en train d'évaluer l'incidence totale de l'accord ITAR sur les opérations du Ministère et de renseigner à cet égard le MDN et les autres ministères fédéraux. Enfin, au cours de l'AF 2000-2001, le Canada a publié les modifications apportées à sa Liste des marchandises d'exportation contrôlée, à son Règlement sur les licences d'exportation et à la *Loi sur la production de défense*, modifications qui portent sur la mise en œuvre du Programme industriel d'enregistrement des marchandises contrôlées.

Autres faits dignes de mention :

- La signature d'un protocole d'entente assujettissant à un cadre juridique la coopération actuelle au sein de la North American Technology and Industrial Base Organization;
- L'exécution d'une évaluation pour définir plusieurs options de renouvellement par suite d'une demande de l'Armée américaine souhaitant prolonger le prêt de 32 VBL III (véhicules blindés légers) jusqu'en février 2004; le prêt actuel vient à échéance en janvier 2002.

En outre, le MDN a profité de nombreuses occasions offertes par la Révolution dans les affaires militaires (RAM), qui se poursuit. Au cours de la période visée par le rapport, des partenariats stratégiques ont été établis ou renforcés entre Recherche et développement pour la défense Canada (RDDC) et divers centres de recherche de l'industrie, des milieux universitaires et du gouvernement, les objectifs étant de repérer, de mettre au point et d'exploiter des technologies de pointe inhérentes à la RAM.

Contribuer à la réalisation des priorités nationales

Le MDN constitue une des institutions canadiennes les plus visibles et plus respectées; il a un rôle important à jouer lorsqu'il s'agit de contribuer à la concrétisation des grandes priorités nationales. Sur ce plan, le Ministère et les FC ont aidé à appuyer l'initiative « Le gouvernement en direct » (GED). Le site Internet de la Défense [[Réseau de la Défense \(D-NET\)](#)] est demeuré un outil de communications très efficace et a fourni à la population canadienne une vaste gamme de renseignements pertinents et à jour sur les activités de la Défense. Au cours de l'AF 2000-2001, celle-ci a modifié divers sous-sites pour améliorer la navigation dans son site principal. Le Ministère a établi le programme Défense nationale en direct (DNED) pour faciliter la définition des possibilités de traiter en ligne avec le public et l'industrie. Le Programme a ce qu'il faut pour renforcer la capacité de communication des membres des FC et des employés du MDN, optimiser les processus administratifs du Ministère, et intensifier les rapports entre le MDN et l'industrie.

La Défense va de l'avant pour créer des partenariats et collaborer avec d'autres ministères fédéraux afin d'assurer ses services aux clients d'une manière qui favorise l'efficacité opérationnelle et la rationalisation des efforts. La promotion d'une visibilité accrue grâce aux regroupements d'éléments du gouvernement du Canada améliorera la communication et la collaboration avec les organismes partenaires du MDN et les autres ministères fédéraux, y compris le MAECI, Pêches et Océans Canada, Industrie Canada, Transports Canada, la GRC, le Solliciteur général

et TPSGC. Le programme DNED continuera de favoriser la prestation en direct de services administratifs et opérationnels clés.

Par l'intermédiaire du Centre de la sécurité des télécommunications et du BPIEPC, la Défense fournit des conseils spécialisés en matière de sécurité au SCT et aux responsables des projets de sécurité de l'initiative GED, conformément à son nouveau mandat qui consiste à renforcer la protection des infrastructures critiques au Canada. Relativement à l'évolution du commerce électronique, le MDN compte, entre autres choses, utiliser la voie électronique pour accélérer le processus d'acquisition, rationaliser les procédés administratifs et exécuter des échanges de documents électroniques avec les partenaires de l'industrie, le secteur privé et les autres ministères fédéraux.

Par l'intermédiaire de [Recherche et développement pour la défense Canada](#) (RDDC), la Défense est aussi un chef de file en matière d'innovation, de recherche et de développement, et elle travaille à la réalisation des objectifs du gouvernement, à savoir stimuler la croissance économique, améliorer la qualité de vie et faire grandir le savoir grâce à des activités scientifiques et technologiques novatrices. À titre de partenaire membre du réseau fédéral des organismes scientifiques et technologiques, RDDC a conclu des accords stratégiques nationaux avec d'autres ministères fédéraux tels que le [Conseil national de recherches](#), [Partenariat technologique Canada \(Industrie Canada\)](#), le [Centre de recherches en télécommunications](#), [Santé Canada](#) et l'[Agence spatiale canadienne](#). En outre, RDDC entretient des partenariats stratégiques avec le secteur privé et des alliés du Canada, y compris les États-Unis, le Royaume-Uni, l'Australie, les Pays-Bas, la Suède et la France. RDDC appartient aussi à l'[Organisation de recherche et de développement technologique de l'OTAN](#) et participe activement au Programme trilatéral de recherche-développement en technologie, dont la mission est de mettre au point et de déployer un radar spatial capable de détecter et de suivre des cibles terrestres et aériennes. Le Canada, les États-Unis et le Royaume-Uni prennent part à ce projet.

Par ailleurs, la Défense contribue beaucoup à l'Initiative jeunesse du gouvernement en continuant d'appuyer les Programmes des cadets et des rangers juniors canadiens (RJC). Au cours de l'AF 2000-2001, le Mouvement des Cadets du Canada a aidé 55 000 jeunes à développer leur sens du leadership, de l'initiative, du travail d'équipe et du civisme et à améliorer leur estime de soi et leur condition physique. Le Programme des RJC a offert à 1 800 jeunes des collectivités éloignées et isolées du Nord une occasion unique de participer à diverses activités enrichissantes mettant à l'honneur les cultures et les modes de vie traditionnels dans un contexte formel. En outre, environ le tiers de la Première réserve est composé d'étudiants à temps plein. Un emploi dans la Première réserve a procuré à un nombre important de jeunes Canadiens et Canadiennes les ressources financières nécessaires pour poursuivre des études supérieures. La **Partie V du présent rapport** contient d'autres renseignements sur le Mouvement des Cadets du Canada, sur les RJC et sur la Première réserve.

Toujours pour favoriser la concrétisation des priorités nationales, la Défense veille à ce que ses activités respectent l'environnement, tant au Canada qu'à l'étranger. Le Ministère vient d'élaborer une stratégie environnementale moderne qui guide ses organismes et ses unités au sujet de la santé des écosystèmes, de la pollution, de la gestion des ressources, et de l'évolution liée aux changements climatiques, à l'appauvrissement de la couche d'ozone et à la détérioration de la qualité de l'air.

La *Stratégie de développement durable (SDD) adoptée en 1997* par le Ministère a été achevée en mars 2001. Les progrès réalisés dans le contexte de la SDD sont détaillés dans la **Partie IV du présent rapport**. La *SDD 2000*, qui porte sur la période du 1^{er} avril 2001 au 31 mars 2004, a été déposée devant le Parlement en février 2001. En outre, par l'intermédiaire de son programme environnemental, le MDN a consacré 32,3 millions de dollars au cours de l'AF 2000-2001 à la progression des travaux dans sept domaines primordiaux :

- les initiatives nationales;
- les projets du patrimoine;
- l'enlèvement du halon;

- les réservoirs de stockage;
- les lieux contaminés;
- la destruction des BPC;
- la mise en œuvre de la SDD.

D'autres grands travaux environnementaux se sont poursuivis en 2000-2001. Citons le Projet de nettoyage du Réseau d'alerte avancé (DEW), le nettoyage des anciennes stations radars du Réseau Mid-Canada, au Québec, et la fermeture et la désaffectation d'installations militaires.

Conclusion

Que ce soit en travaillant au service de la paix en Éthiopie et en Érythrée, en surveillant et en protégeant le territoire et l'espace aérospatial du Canada, ou en participant à des manœuvres militaires avec les alliés du pays, les hommes et les femmes membres du Ministère et des Forces canadiennes ont continué à influencer sensiblement sur le cours des choses, tant au Canada qu'à l'étranger.

Parallèlement, la Défense s'est préparée davantage à l'avenir en améliorant la qualité de vie des membres des FC et en adoptant de nouveaux équipements, des méthodes de gestion modernes et des programmes de renforcement du leadership et de perfectionnement professionnel, et en opérant de nombreuses réformes institutionnelles.

Tournée vers l'avenir, la Défense doit mener ses opérations aujourd'hui tout en faisant les investissements à long terme nécessaires pour garantir que le Canada disposera des moyens de défense voulus dans l'avenir.

PARTIE IV – COMPTE RENDU CONSOLIDÉ

Cette partie du rapport couvre les questions obligatoires que prévoient les lignes directrices du SCT : la gestion du matériel, les acquisitions, la Stratégie de développement durable (SDD) du Ministère et les réservoirs.

Pratiques d'acquisition et d'impartition

Exerçant ses propres pouvoirs et ceux qui lui ont été délégués par le ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux du Canada (TPSGC), le MDN passe directement les marchés de biens et de services nécessaires au soutien des activités de la Défense. Le Ministère a pris des mesures pour accroître l'efficacité et l'efficacités de son cadre de gestion des marchés; en voici quelques exemples :

- rédaction et publication régulière de bulletins d'information sur les marchés;
- développement permanent d'un site Web d'impartition dont l'objectif est de fournir un « guichet unique d'acquisition »;
- participation aux travaux de comités et de groupes interministériels s'intéressant aux politiques et aux pratiques d'impartition;
- révision continue et poursuite du programme de formation du personnel dans le domaine des acquisitions et de l'impartition;
- soutien de services économiques régionaux dans la diffusion de renseignements sur les pratiques d'acquisition et d'impartition du gouvernement à des auditoires du secteur public et du secteur privé.

Gestion du matériel

L'amélioration de la façon d'acquérir, de soutenir ou de gérer le matériel pour le MDN et les FC est une priorité du Ministère depuis plusieurs années. Grâce à une approche rigoureuse d'amélioration continue, de nombreuses réformes ont été adoptées afin de régler les questions de délai, de coût, de risque et de qualité. Comme le Plan de la Défense 2000-2001 exige expressément la réduction de la durée du cycle d'achat de 30 p. 100, les récents efforts ont surtout porté sur la mise en œuvre et la surveillance des nouveaux systèmes et processus les plus susceptibles de raccourcir la durée du cycle d'ici 2010. Toutes les réformes sont instaurées de façon à respecter le principe directeur selon lequel il faut bien faire les choses, principe qui est au cœur de la planification axée sur les capacités ainsi que de la politique d'acquisition du matériel et d'approvisionnement.

D'ici la fin de l'AF 2000-2001, le projet d'amélioration du SAFC (AS AFC) va mener à l'adoption d'un système offert dans le commerce qui remplacera le Système d'approvisionnement des Forces canadiennes. Grâce au projet MS AFC, les milieux de la gestion et de la distribution du matériel disposeront d'un système informatisé moderne qui leur permettra d'offrir un soutien optimal aux activités des FC. Le nouveau système sera relié à d'autres systèmes d'information des FC et des ministères fédéraux. Les utilisateurs et les gestionnaires de tout niveau pourront ainsi disposer de renseignements exacts et à jour pour prendre des décisions sur la gestion des ressources. La mise en service du système commencera en juin 2001 et se terminera à l'été 2002.

Le projet du Système d'information – Soutien et acquisition (Matériel) (SISAM) en est à la phase de mise en œuvre; son objectif consiste à faciliter l'application des processus opérationnels dans le domaine du génie et de la maintenance, de la gestion de projets et des acquisitions centrales. Le SISAM aidera le Ministère à atteindre les objectifs de la SIF dans le domaine de la comptabilité de l'actif. Dans l'année qui vient, l'équipe responsable du SISAM élaborera une solution provisoire à la comptabilité de l'actif en créant une interface entre le SISAM et le Système de comptabilité financière et de gestion (SCFG) du Ministère, en instituant des processus opérationnels connexes et en préparant l'instruction requise. Dans les années subséquentes, une solution permanente sera énoncée, et le SISAM deviendra le principal « système comptable » utilisé dans la gestion des biens non immobiliers du MDN.

Le Projet de la chaîne d'approvisionnement vise à mettre à profit les nouvelles capacités industrielles nationales dans les activités du réseau d'approvisionnement et de distribution de la Défense. Le coût des activités logistiques non tactiques s'élève actuellement à plus de 300 millions de dollars par an. Pendant la période visée par le rapport, l'équipe responsable du projet a consulté tous les intervenants, et notamment des représentants des syndicats et du secteur privé, avant de faire une demande de propositions, en décembre 2000. Il est prévu qu'un marché de développement d'une proposition de mise en œuvre intégrale du projet sera attribué pendant l'exercice qui vient.

Le MDN et les FC confient d'importants marchés de services au secteur privé. Ces services concernent généralement des activités non essentielles qui n'ont pas à être prises en charge uniquement par la Défense. Suite à une analyse de rentabilisation approfondie, des services qui sont actuellement assurés par le Ministère sont cédés au secteur privé ou partagés avec le secteur privé dans le cadre de diverses ententes comme le Projet de rationalisation du théâtre d'opérations dans les Balkans et les services d'entraînement aéroportés impartis (SEAI).

En vertu du Projet de rationalisation du théâtre d'opérations dans les Balkans, un marché de deux ans d'une valeur de 83 millions de dollars a permis de libérer plus de 150 soldats engagés dans des opérations de soutien au sein de la Force opérationnelle en Bosnie-Herzégovine. Le marché a permis aux FC d'accroître leurs engagements opérationnels en augmentant leur capacité de soutien d'opérations déployées. Il a permis de diminuer le niveau de stress qu'occasionne actuellement chez certains membres des FC le rythme des opérations des Forces canadiennes.

Les SEAI sont un projet d'impartition de services de soutien au combat qui aideront la Force aérienne, l'Armée de terre et les Forces maritimes dans leurs exercices d'entraînement. Ces services comprennent la simulation d'aéronefs hostiles, le remorquage de cibles, l'instruction à la guerre électronique ainsi que l'essai et le calibrage de radars et de capteurs de communications. D'une durée de 10 ans, les SEAI remplaceront les services qui étaient fournis par l'escadron de Challenger (éliminé en avril 2000) et les aéronefs T33 (qui seront retirés du service au printemps de 2002). La mise en œuvre des SEAI devrait se faire au début de 2002; leur budget annuel est de 42 millions de dollars.

Les activités des aéronefs CE144/CC144 Challenger du 434^e Escadron Greenwood ont cessé en avril 2000. Deux des 10 Challenger du 434^e Escadron ont été transférés au 412^e Escadron Ottawa où ils vont continuer d'être affectés à des évacuations sanitaires et des vols spéciaux. Les huit appareils restants ont été vendus au secteur privé; le dernier a été livré en mars 2001.

Pendant l'AF 2000-2001, le produit de la vente de biens meubles excédentaires de la Couronne s'est élevé à 48,6 millions de dollars. La vente rapide des jets Challenger excédentaires et les sommes reçues du gouvernement américain pour des hélicoptères Twin Huey et des forces armées du Botswana pour des chasseurs CF-5 forment le gros des sommes reçues au titre des cessions. En vertu des méthodes de cession en usage, le Ministère fait appel à des négociants du secteur privé pour déterminer la juste valeur marchande de certains biens; les résultats obtenus ont été très satisfaisants, particulièrement en ce qui concerne les aéronefs.

Stratégie de développement durable (SDD)

L'AF 2000-2001 est la dernière des trois années visées par la SDD décrite dans le document intitulé *Des activités de défense respectueuses de l'environnement, Une stratégie de développement durable pour la Défense nationale, décembre 1997*. Des 22 objectifs mesurables à l'égard desquels des engagements ont été pris dans la Stratégie de développement durable de 1997, 14 ont été atteints, un progresse, deux n'ont pas pu être évalués parce que les données de référence étaient incomplètes, un n'a pas pu être évalué parce que les données fournies ne concernaient pas directement l'objectif et quatre n'ont pas été atteints. Le tableau suivant contient des précisions sur chacun des objectifs.

Résultats relatifs aux objectifs de la Stratégie de développement durable

<p>A.1.1 <i>Des plans de gestion des sites d'entraînement visant la protection des espèces rares et menacées, des marais et des habitats fragiles seront mis en œuvre sur des sites désignés d'ici l'an 2000.</i> À la fin de l'AF 1999-2000, tous les sites désignés avaient mis en œuvre ces plans. Objectif atteint.</p>
<p>A.2.1 <i>Des plans de gestion des ressources naturelles visant la protection des espèces rares et menacées, des marais et des habitats fragiles seront mis en œuvre sur des sites désignés d'ici l'an 2001.</i> À la fin de l'AF 1999-2000, tous les sites désignés avaient mis en œuvre ces plans. Objectif atteint.</p>
<p>A.2.2 <i>L'utilisation des pesticides sera réduite de 50 p. 100 par rapport aux niveaux de 1993 d'ici l'an 2003.</i> Quarante-vingt-seize pour cent des sites ont indiqué avoir utilisé 3 484 kg (ingrédients actifs) de pesticides au cours de l'AF 2000-2001. L'utilisation des pesticides a donc diminué par rapport à l'exercice précédent, puisque 85 p. 100 des sites avaient indiqué avoir utilisé 7 209 kg de pesticides. Les progrès réalisés dans ce dossier ne peuvent pas être évalués, puisqu'il n'a pas été établi de base de référence précise pour 1993.</p>
<p>A.3.1 <i>Un outil de planification du bruit sera conçu pour les terrains d'aviation, les pistes d'atterrissage des hélicoptères et les champs de tir d'armes légères et d'artillerie d'ici l'an 1999.</i> À la fin de l'AF 2000-2001, de nouveaux modèles de planification du bruit avaient été produits pour les terrains d'aviation et les champs de tir d'armes légères et d'artillerie. Le Ministère a estimé qu'il n'était pas nécessaire pour l'instant d'établir un modèle pour les hélicoptères. L'objectif a été atteint, mais pas dans les délais prévus.</p>
<p>B.1.1 <i>La consommation des eaux traitées des infrastructures sera réduite de 20 p. 100 par rapport au niveau de 1989-1990 d'ici l'an 2001.</i> Au cours de l'AF 2000-2001, 22,5 milliards de litres d'eau ont été consommés, ce qui représente une réduction de 63 p. 100 par rapport au niveau de référence de 1989-1990 (60 milliards de litres). Objectif atteint.</p>
<p>B.2.1 <i>Les déchets solides expédiés dans des sites d'enfouissement seront réduits de 10 p. 100 par rapport au niveau de 1997 d'ici l'an 2000.</i> Soixante-huit pour cent des sites ont indiqué que 30 436 tonnes de déchets solides ont été enfouies pendant l'AF 2000-2001. Une réduction de 18 p. 100 a été observée dans les sites dont la base de référence est 1997 et qui ont fourni des données en 2000-2001. Si l'on extrapole, l'objectif a été atteint.</p>
<p>B.2.2 <i>Les projets de construction et de démolition de surfaces de plus de 2 000 m² comprendront un plan de réduction des déchets.</i> Au cours de l'AF 2000-2001, 39 des 49 projets de construction et de démolition (80 p. 100) de cette envergure comprenaient des plans de réduction des déchets. Il s'agit là d'une amélioration par rapport au niveau de l'année précédent (41 p. 100), mais l'objectif n'a pas encore été atteint.</p>
<p>B.3.1 <i>Les déchets liquides et solides des navires seront gérés pour être conformes aux normes applicables d'ici l'an 2001.</i> À la fin de l'AF 1999-2000, tous les navires respectaient les normes applicables suite à l'installation de nouveaux systèmes de traitement des déchets et à l'application de nouvelles procédures opérationnelles. Objectif atteint.</p>
<p>B.3.2 <i>Les rejets des usines de traitement et des égouts pluviaux seront conformes aux normes applicables d'ici l'an 2000.</i> Au cours de l'AF 2000-2001, les usines de traitement ont respecté les normes 68 p. 100 du temps. Soixante-dix pour cent des points d'évacuation d'égouts pluviaux (329 sur 467) respectaient les normes. L'évaluation de la conformité aux normes des autres points d'évacuation se poursuit. L'objectif n'a pas encore été atteint.</p>

C.1.1 Le nombre de matières hautement dangereuses utilisées sera réduit de 5 p. 100 par an. Jusqu'ici, 46 des 106 produits hautement dangereux (43 p. 100) ont été retirés du système d'approvisionnement du Ministère : 25 des 106 produits de départ, pendant l'AF 1998-1999 (24 p. 100), 9 des 81 produits restants, pendant l'AF 1999-2000 (11 p. 100) et 12 des 72 produits restants, pendant l'AF 2000-2001 (17 p. 100). Objectif atteint.

C.1.2 Les biphényles polychlorés (BPC) seront éliminés progressivement et détruits. Au cours de l'AF 2000-2001, 39,5 tonnes de BPC solides et 4 416 litres de BPC liquides ont été retirés du service; 16,2 tonnes de BPC solides et 5 082 litres de BPC liquides ont été envoyés à la destruction. L'objectif est atteint si l'on considère que les déchets sont envoyés à la destruction quand les quantités accumulées permettent d'en rentabiliser la destruction.

C.1.3 Les quantités de déchets dangereux éliminés devront diminuer visiblement. Au cours de l'AF 2000-2001, 1 671 tonnes de déchets solides dangereux et 2,8 millions de litres de déchets liquides dangereux ont été envoyés pour élimination, ce qui représente une diminution dans les deux cas par rapport à l'exercice précédent. Objectif atteint.

C.1.4 Les réservoirs de carburants seront rendus conformes aux directives et aux échéances fédérales. À la fin de 2000, la situation des réservoirs du MDN inscrits en conformité avec les lignes directrices fédérales se présentait comme suit :

Type de réservoir	Réservoirs inscrits	Réservoirs conformes aux directives fédérales	Réservoirs non conformes aux directives fédérales
Réservoirs hors sol	1 626	1 297	329
Réservoirs souterrains	203	167	36

C.2.1 Les sites contaminés seront identifiés et nettoyés ou gérés en fonction de leurs risques d'ici l'an 2001. Des 1 111 sites contaminés connus en 2000-2001, 77 (7 p. 100) ont été restaurés et 470 (43 p. 100) sont gérés en fonction de leurs risques. Les autres sites connus en sont à différents stades d'étude. Objectif non atteint.

C.3.1 Le nombre et le volume des déversements à déclarer devront diminuer visiblement. Au cours de l'AF 2000-2001, 348 incidents ont donné lieu à des déversements d'un volume total de 209 758 litres, ce qui marque une diminution en nombre et en volume par rapport à l'exercice précédent. Objectif atteint.

D.1.1 Les produits ou l'équipement contenant des substances qui appauvrissent la couche d'ozone (SACO) seront éliminés progressivement, compte tenu des conditions économiques, environnementales et opérationnelles. Au cours de l'AF 2000-2001, 80 p. 100 des sites ont indiqué que 64,3 tonnes de SACO pondérées en fonction de leur potentiel d'appauvrissement de la couche d'ozone (PACO) demeuraient en service. Objectif atteint.

D.1.2 Le potentiel d'appauvrissement de la couche d'ozone des émissions de SACO à déclarer devra diminuer visiblement. Au cours de l'AF 2000-2001, 125 incidents ont entraîné l'émission de 2,4 tonnes de SACO pondérées en fonction de leur PACO, ce qui représente une réduction de 42 p. 100 par rapport à l'exercice précédent. Objectif atteint.

D.1.3 L'utilisation du halon sera limitée aux besoins militaires essentiels (navires, aéronefs et véhicules de combat blindés). Au cours de l'AF 2000-2001, les derniers 205 kg de halon ont été retirés de l'infrastructure. Le halon est maintenant réservé aux besoins militaires essentiels. Objectif atteint.

D.2.1 Les véhicules seront entretenus en conformité avec les normes de consommation de carburant des fabricants. Au cours de l'AF 2000-2001, 7 428 véhicules du parc de véhicules commerciaux ont parcouru 73,9 millions de kilomètres et consommé près de 15,4 millions de litres de carburant. Il est admis que les données fournies pour cet objectif ne donnent pas une idée juste de la situation et qu'elles ont été ajustées pour la prochaine SDD.

D.2.2 La consommation d'énergie de l'infrastructure sera réduite de 15 p. 100 par rapport au niveau de 1989-1990 d'ici l'an 2001. Au cours de l'AF 2000-2001, 10,9 millions de gigajoules (GJ) d'énergie ont été consommés, ce qui représente une réduction de 31 p. 100 par rapport au niveau de référence de 1989-1990 (15,9 millions de GJ). Objectif atteint.

E.1.1 Les sites, les artefacts et les monuments culturels et patrimoniaux seront intégrés aux plans de gestion des sites d'entraînement désignés d'ici 1999. À la fin de l'AF 1999-2000, tous les sites d'entraînement désignés avaient appliqué cette directive. Objectif atteint.

E.2.1 Les édifices patrimoniaux seront préservés. Le processus d'évaluation initial qui permettra d'attribuer un indice d'état à chacun des édifices patrimoniaux se poursuit. Il n'y a donc pas encore de base de référence. Il faudra attendre la fin du deuxième cycle d'évaluation pour savoir si des progrès ont été faits.

Rapport sur les réservoirs pour l'AF 2000-2001

Comme l'exige la *Loi canadienne sur la protection de l'environnement*, partie IV, *Règlement sur l'enregistrement des systèmes de stockage de produits pétroliers et de produits apparentés sur le territoire domanial*, ce rapport contient les renseignements énumérés à l'annexe II du règlement ci-dessus, en date du 31 décembre 2000.

Nombre de réservoirs de stockage hors sol inscrits à la Défense : 1 884 (1 626 appartiennent au MDN et 258 n'appartiennent pas au MDN).

Réservoirs appartenant au MDN conformes aux *Directives techniques concernant les systèmes de stockage hors sol* : 1 297 (80 p. 100)

Réservoirs appartenant au MDN non conformes aux *Directives techniques concernant les systèmes de stockage hors sol* : 329 (20 p. 100)

Nombre de réservoirs de stockage souterrains inscrits à la Défense : 1 007 (203 appartiennent au MDN et 804 n'appartiennent pas au MDN).

Réservoirs appartenant au MDN conformes aux *Directives techniques concernant les systèmes de stockage souterrains* : 167 (82 p. 100)

Réservoirs appartenant au MDN non conformes aux *Directives techniques concernant les systèmes de stockage souterrains* : 36 (18 p. 100)

Les cas de non-conformité seront examinés dans un prochain Rapport sur l'état de l'environnement qui servira de base à l'examen de la gestion de l'environnement.

PARTIE V – RENDEMENT FINANCIER

Paiements de transfert

Le ministère de la Défense nationale mène trois programmes qui relèvent de la Politique révisée du Conseil du Trésor sur les paiements de transfert : les Contributions aux provinces et aux municipalités pour les projets d'aide à l'investissement; le Programme d'aide à l'instruction militaire (PAIM); et le Forum sur la sécurité et la défense (FSD). Comme ces programmes existent depuis un certain temps et qu'ils n'étaient pas tenus de fonctionner au cours de l'AF 2000-2001, dans les limites d'un cadre défini de mesure du rendement tel que celui demandé dans la politique révisée susmentionnée, il n'y a aucun rapport précis sur le rendement de ces programmes au cours de l'AF 2000-2001.

Besoins financiers, par autorisation

Le tableau explique comment le parlement vote les crédits accordés au Ministère, d'une manière uniformisée. Il montre aussi les changements apportés au cours de l'année financière aux niveaux de financement, au moyen du budget supplémentaire des dépenses et d'affectations extraordinaires de crédits par suite de l'évolution des priorités et en raison d'initiatives particulières.

Par exemple, le Ministère a reçu des fonds supplémentaires pour augmenter la solde des membres des FC et le salaire de ses employés civils (295 millions de dollars); des fonds d'investissement (249 millions) pour faire des acquisitions bien précises; des fonds supplémentaires pour les opérations de paix et les reports prospectifs (85 millions); des crédits extraordinaires (38 millions) pour des projets pan-gouvernementaux; et des autorisations accrues pour des postes législatifs tels que les **contributions de l'employé** aux régimes de pension des Forces canadiennes (65 millions) et les recettes issues de la vente de biens de l'État (49 millions).

Cependant, le Ministère n'a pas utilisé entièrement ces autorisations de dépenser : 441 millions de dollars avaient été réservés aux accords d'aide financière en cas de catastrophe, conclu avec les provinces, mais seulement 106 millions ont été dépensés.

Tableau 1 : Besoins financiers, par autorisation (en millions de \$)

Crédit	Programme des services de la Défense	2000-2001		
		Budget principal des dépenses	Autorisations totales	Chiffres réels
1 ^{er}	Dépenses de fonctionnement	7 724,1	8 248,4	8 177,6
5	Dépenses de capital	2 081,7	2 238,9	2 157,0
10	Subventions et contributions	602,8	583,4	231,7
(S)	Ministre de la Défense nationale - Traitement et allocation d'automobile	0,0	0,0	0,0
(S)	Pensions et rentes versées aux civils	0,1	0,1	0,1
(S)	Pensions de service militaire	637,2	701,9	701,9
(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	153,1	153,1	153,1
(S)	Dépense des recettes issues de la liquidation de biens de l'État		49,4	48,6
(S)	Frais des agences de recouvrement		0,0	0,0
	Total Ministère	11 199,0	11 975,2	11 470,0

Tableau 2 : Comparaison entre les dépenses totales prévues et les dépenses réelles, par gamme de services, en 2000-2001 (en millions de \$)

Gammes de services		ETP	Dépenses de fonctionnement	Immobilisations	Subventions et contributions	Dépenses totales brutes	Moins : Recettes disponibles	Dépenses nettes totales
Forces maritimes	-Prévues	13 863	1 613,1	359,0	---	1 972,1	16,8	1 955,3
	-Aut. totales	13 863	1 611,6	397,6	---	2 009,2	19,2	1 990,0
	-Réelles		1 614,7	383,1	---	1 997,8	31,0	1 966,7
Forces terrestres	-Prévues	26 248	2 513,1	780,0	---	3 293,1	119,8	3 173,3
	-Aut. totales	26 248	2 506,1	918,0	---	3 424,1	110,6	3 313,6
	-Réelles		2 467,5	884,4	---	3 351,9	143,7	3 208,1
Forces aériennes	-Prévues	17 080	2 450,4	592,1	---	3 042,5	118,9	2 923,6
	-Aut. totales	17 080	2 393,5	583,8	---	2 977,3	125,5	2 851,8
	-Réelles		2 395,1	562,5	---	2 957,6	172,8	2 784,8
Opérations interarmées et Protection civile	-Prévues	3 095	354,3	77,5	447,8	879,6	2,1	877,5
	-Aut. totales	3 095	788,9	99,0	449,3	1 337,2	3,0	1 334,2
	-Réelles		805,7	95,3	113,5	1 014,5	6,1	1 008,5
Communications et gestion de l'information	-Prévues	3 396	259,6	121,4	---	381,0	2,0	379,0
	-Aut. totales	3 396	251,5	84,1	---	335,6	0,6	335,0
	-Réelles		257,7	81,0	---	338,7	1,1	337,7
Soutien de la fonction Personnel	-Prévues	7 466	722,4	54,0	17,1	793,5	7,2	786,3
	-Aut. totales	7 466	758,5	66,2	13,7	838,4	8,1	830,3
	-Réelles		757,9	63,8	13,7	835,4	11,5	823,9
Soutien du matériel	-Prévues	5 409	516,2	89,8	4,9	610,9	3,3	607,6
	-Aut. totales	5 409	628,3	69,3	4,8	702,4	3,2	699,3
	-Réelles		628,3	66,8	4,4	699,5	4,9	694,6
Haute direction du Ministère/des Forces	-Prévues	1 853	351,2	8,9	150,2	510,3	21,1	489,2
	-Aut. totales	1 853	492,0	20,8	129,2	642,0	20,9	621,2
	-Réelles		547,1	20,1	113,7	680,9	35,3	645,6
Totaux	-Prévues	78 410	8 780,3	2 082,7	619,9	11 483,0	291,2	11 191,8
	-Autorisations totales	78 410	9 430,4	2 238,8	597,1	12 266,3	291,1	11 975,2
	-Réelles		9 473,9	2 157,0	245,4	11 876,3	406,4	11 470,0
Dépenses des recettes issues de la vente de biens de l'État	-Prévues							-
	-Aut. totales							(48,6)
	-Réelles							(48,6)
Recettes non disponibles	-Dép. prévues							(9,7)
	- Aut. totales							(9,7)
	-Réelles							(61,9)
Coût des services fournis par d'autres ministères	-Dép. prévues							263,6
	- Aut. totales							263,6
	-Réelles							À déterminer
Coût net du Programme	-Dépenses prévues							11 445,7
	-Autorisations totales							12 180,5
	-Réelles							À déterminer

Remarque : Les chiffres étant arrondis, les totaux risquent de ne pas correspondre aux valeurs indiquées.

Tableau 3 : Comparaison historique entre les dépenses totales prévues et les dépenses réelles, par gamme de services (en millions de \$)

Gamme de services	Réelles 1998-1999 ¹	Réelles 1999-2000 ¹	2000-2001		
			Dépenses prévues	Autorisation s totales	Réelles
Forces maritimes	2 099,5	2 035,9	1 955,3	1 990,0	1 966,7
Forces terrestres	2 994,6	3 435,9	3 173,3	3 313,5	3 208,2
Forces aériennes	2 613,0	2 648,2	2 923,6	2 851,8	2 784,8
Opérations interarmées et Protection civile	762,0	976,3	877,5	1 334,1	1 008,5
Communications et gestion de l'information	239,6	354,7	379,0	335,0	337,7
Soutien de la fonction Personnel	483,1	814,9	786,3	830,3	823,9
Soutien du matériel	658,0	743,2	607,6	699,3	694,6
Haute direction du Ministère/des Forces	406,6	512,6	489,2	621,2	645,6
Total	10 256,5	11 521,7	11 191,8	11 975,2	11 470,0

¹ Comprend la dépense de recettes issues de la vente de biens excédentaires.

Tableau 4 : Recettes, par gamme de services (en millions de \$)

Recettes disponibles	Réelles 1998-1999	Réelles 1999-2000	2000-2001		
			Recettes prévues	Autorisation s totales	Réelles
Forces maritimes	23,1	22,5	16,8	19,2	31,0
Forces terrestres	145,3	147,9	119,8	110,6	143,8
Forces aériennes	148,6	165,6	118,9	125,6	172,8
Opérations interarmées et Protection civile	5,1	3,9	2,1	3,0	6,1
Communications et gestion de l'information	2,6	1,0	2,0	0,6	1,1
Soutien de la fonction Personnel	21,3	9,7	7,2	8,1	11,5
Soutien du matériel	4,8	4,8	3,3	3,2	4,9
Haute direction du Ministère/des Forces	12,2	28,6	21,1	20,9	35,3
Recettes disponibles totales	363,0	384,1	291,2	291,2	406,5
Recettes non disponibles totales	100,2	102,2	9,7	9,7	61,9
Recettes totales	463,2	486,3	300,9	300,9	468,4

Tableau 5 : Paiements législatifs, par gamme de services (en millions de \$) ¹

Gammes de services	Réels 1998-1999	Réels 1999-2000	2000-2001		
			Dépenses prévues	Autorisations totales	Réelles
Forces maritimes	160,7	160,8	131,6	147,3	147,2
Forces terrestres	223,7	291,4	230,6	236,8	236,5
Forces aériennes	167,6	181,1	171,3	172,6	172,4
Opérations interarmées et Protection civile	36,1	92,6	38,9	102,2	102,1
Communications et gestion de l'information	18,5	28,2	27,0	24,6	24,6
Soutien de la fonction Personnel	67,6	118,4	110,0	116,9	116,9
Soutien du matériel	84,0	81,3	57,7	69,2	69,1
Haute direction du Ministère/des Forces	26,8	29,1	23,2	34,9	34,8
Total	785,0	982,9	790,3	904,5	903,7

¹ Les paiements législatifs comprennent : le traitement du Ministre et son allocation d'automobile; les pensions et les rentes versées aux civils; les pensions de service militaire; les contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés; la dépense des recettes issues de la vente de biens de l'État, et les frais des agences de recouvrement.

Tableau 6 : Paiements de transfert, par gamme de service (en millions de \$)

Gammes de services	Réels 1998-1999	Réels 1999-2000	2000-2001		
			Dépenses prévues	Autorisation s totales	Réelles
SUBVENTIONS					
Forces maritimes	---	---	---	---	---
Forces terrestres	---	---	---	---	---
Forces aériennes	---	---	---	---	---
Opérations interarmées et Protection civile	0,1	0,1	0,1	0,0	0,0
Communications et gestion de l'information	---	---	---	---	---
Soutien de la fonction Personnel	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Soutien du matériel	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0
Haute direction du Ministère/des Forces	3,7	3,8	3,9	3,9	3,9
Total des subventions	4,0	3,9	4,0	4,0	4,0
CONTRIBUTIONS					
Forces maritimes	---	---	---	---	---
Forces terrestres	---	---	---	---	---
Forces aériennes	---	---	---	---	---
Opérations interarmées et Protection civile	365,9	219,3	447,8	449,3	113,5
Communications et gestion de l'information	---	---	---	---	---
Soutien de la fonction Personnel	16,0	14,8	17,0	13,6	13,6
Soutien du matériel	3,6	0,0	4,8	4,8	4,4
Haute direction du Ministère/des Forces	129,7	152,1	146,3	125,4	109,9
Total des contributions	515,2	386,2	615,9	593,1	241,4
Total des paiements de transfert	519,2	390,1	619,9	597,1	245,4

Tableau 7 : Projets d'immobilisations par gamme de services (en milliers de \$)

NOM DU PROJET	Coût total estimatif actuel	Dépenses prévues jusqu'au 31 mars 2001	Dépenses prévues 2001-2002	Dépenses prévues 2002-2003	Dépenses prévues 2003-2004	Besoins des années à venir
Forces maritimes						
Équipement						
Système de sonar remorqué	122 543	113 807	6 960	1 776	-	-
Frégate canadienne de patrouille	9 024 744	8 901 501	50 118	35 232	25 000	12 893
Projet de modernisation des navires de la classe Tribal	1 415 133	1 400 429	12 141	2 563	-	-
Modernisation - Remplacement des systèmes UHF à portée optique	18 917	18 889	28	-	-	-
Simulateur de combat naval	37 773	22 686	10 278	4 809	-	-
Navires - Navires de défense côtière	683 764	642 871	12 106	15 397	9 983	3 407
Simulateur de pilotage aux instruments	3 734	3 637	97	-	-	-
Simulateur de passerelle pour officiers subalternes	18 013	15 034	1 690	1 289	-	-
Capacité du Canada en sous-marins (Prolongation de la vie des s.-m.)	812 441	393 522	91 099	69 701	75 862	182 257
Système de défense rapprochée Phalanx	31 367	30 793	47	527	-	-
Dispositifs de lutte contre la pollution pour les navires	35 890	8 755	5 488	5 793	1 536	14 318
Radar à balayage électronique actif	55 507	48 673	6 834	-	-	-
Système intégré de surveillance sous-marine	26 238	25 543	695	-	-	-
Missile de défense ponctuelle amélioré	483 400	174 215	21 843	38 643	38 887	209 812
Traitement et distribution des messages	7 100	4 663	1 453	735	62	187
Capteur électro-optique perfectionné	31 845	25 314	4 038	2 493	-	-
Système de surveillance électro-optique de bord	24 802	-	4 286	9 056	10 399	1 061
Télécommande des stations radio navales	42 568	26 169	16 399	-	-	-
Communications - Liaison informatique 16	20 657	13 285	4 149	2 039	552	632
Communications - Liaison informatique 22	6 835	6 473	362	-	-	-
Projet de recherche en mer	28 178	24 802	2 170	421	785	-
Capacité de renseignement transmissions en réseau pour les navires des classes Iroquois et Halifax	16 321	11 179	4 202	940	-	-
Système embarqué intégré de navigation et d'affichage des données	4 554	4 457	97	-	-	-
Système de gestion des routes pour la classe Iroquois	14 117	10 481	2 505	127	1 004	-
Contre-mesures anti-torpilles remorquées	23 915	3 179	10 047	2 365	1 807	6 517
Réseau local de bord	12 200	378	6 254	4 714	789	65

NOM DU PROJET	Coût total estimatif actuel	Dépenses prévues jusqu'au 31 mars 2001	Dépenses prévues 2001-2002	Dépenses prévues 2002-2003	Dépenses Prévues 2003-2004	Besoins des années à venir
Forces terrestres						
Équipement						
Prolongation de la vie des véhicules blindés légers	53 600	17 100	16 300	14 100	4 300	1 800
Achats et modernisation d'obusiers	49 973	49 683	290	-	-	-
Système tactique de commandements, de contrôle et de communications	1 920 100	1 769 500	103 600	32 600	14 400	-
Système de commandement de la Force terrestre	175 200	136 200	31 800	6 400	800	-
Véhicule de soutien léger à roues	268 600	266 100	2 500	-	-	-
Lance-grenades	13 100	8 900	4 200	-	-	-
Armes antiblindés à courte portée	184 821	177 550	6 765	506	-	-
Installation de génie logiciel de la Force terrestre	6 612	5 758	854	-	-	-
Simulateur des effets d'armes	122 840	1 769	1 397	2 935	15 235	101 504
Amélioration des moyens tactiques de guerre électronique terrestre	76 500	74 600	1 900	-	-	-
Détection, identification et dosimétrie nucléaires	15 200	1 300	6 600	6 300	1 000	-
Système de décontamination NBC	500	200	300	-	-	-
Dispositif de dégagement de munitions en surface	5 620	5 200	220	200	-	-
Véhicule léger polyvalent à roues	209 100	3 200	8 400	67 200	104 000	26 300
Équipe d'intervention en cas d'urgence nucléaire	7 100	6 700	400	-	-	-
Véhicule porte-groupe électrogène	24 500	3 400	9 800	5 600	4 300	1 400
Soutien sanitaire de troisième ligne	40 300	2 400	16 500	9 200	12 200	-
Simulateurs d'armes d'unité	44 160	25 317	18 633	210	-	-
Projet de remplacement du Lynx	882 802	841 071	41 731	-	-	-
Transport de troupes blindé	2 130 137	1 273 137	434 000	315 000	69 000	39 000
Sécurité contre le rayonnement ionisant	5 300	5 000	300	-	-	-
Remplacement de camions à benne lourds	12 072	11 877	195	-	-	-
Projet Habillez le soldat						
Définition	5 609	3 962	1 385	262	-	-
Chapeau de combat à large bord	2 259	-	995	1 264	-	-
Bottes pour climat humide	21 588	179	20 728	681	-	-
Système de chaussettes	9 074	-	7 074	1 000	1 000	-
Coiffure isolante légère	2 350	-	2 350	-	-	-
Caleçons pour climat tempéré	4 061	1 578	1 010	1 473	-	-
Sous-vêtements isolants légers	5 609	3 410	1 370	829	-	-
Lunettes de protection balistique	5 865	35	2 143	3 687	-	-

NOM DU PROJET	Coût total estimatif actuel	Dépenses prévues jusqu'au 31 mars 2001	Dépenses prévues 2001-2002	Dépenses prévues 2002-2003	Dépenses prévues 2003-2004	Besoins des années à venir
Veste antifragement	18 022	1	2 358	11 663	4 000	
Parka d'hiver pour la marine	3 305	1 474	1 831	-	-	
Veste tactique	16 805	-	5 536	11 269	-	
Système amélioré de vêtements adaptés	88 167	62 579	12 438	11 247	1 058	845
Normes d'habillement adapté pour la Force aérienne	10 700	6 500	4 200	-	-	
Gants pour temps froid et pluvieux	7 138	5 420	1 718	-	-	
Gants pour équipage de véhicule de combat	737	17	-	720		
Gants de combat pour climat tempéré	3 059	-	1 530	1 529		
Plaques de protection balistique	4 065	-	2 971	1 094		
Habillez le soldat - Total	200 552	77 294	69 637	46 718	6 058	845
Viseur thermique pour le Leopard	138 700	114 400	24 300	-	-	
Système de détermination de la position et de navigation	73 200	63 900	9 100	200	-	
Système amélioré de détection des mines terrestres	31 100	22 400	7 700	1 000	-	
Prolongement de la vie des transports de troupes blindés	327 500	77 000	50 000	51 000	52 100	97 400
Camp temporaire relocalisable	9 900	1 600	5 800	2 500		
Forces aériennes						
Équipement						
Remplacement du système de gestion des communications de l'Aurora	57 689	5 000	5 000	19 900	25 000	7 800
Projet d'acquisition de postes radios UHF supplémentaires pour l'Aurora	11 712	2 762	2 800	7 000	1 900	-
Projet d'enregistreuse acoustique pour l'Aurora	16 998	2 633	2 600	8 500	5 900	-
Système anticollision ACAS - CC130	24 900	6 542	18 358	-	-	-
Système anticollision ACAS aéroporté de l'Aurora	14 151	2 605	2 600	6 600	4 900	-
Modernisation du canal acoustique 32 - Aurora	27 010	3 413	3 400	9 400	10 600	3 600
Modernisation des CF18	1 019 064	18 110	92 922	105 203	154 960	647 869
Système électronique de soutien et de formation	192 929	192 113	816	-	-	-
Modernisation du système de défense aérienne de l'Amérique du Nord	1 053 830	1 050 627	3 203	-	-	-
CF18 - Armes air-air perfectionnées (courte portée)	18 187	15 412	2 308	467	-	-
CC130 - Transport tactique Hercules	346 140	341 555	4 071	514	-	-
Projet d'automatisation du système militaire de la circulation aérienne	148 562	73 449	26 432	21 965	23 662	3 054
CC130 - Modernisation du matériel électronique de bord	98 902	79 325	10 349	9 228	-	-
Système perfectionné de navigation aérienne	84 130	4 296	16 400	21 600	20 097	21 737

NOM DU PROJET	Coût total estimatif actuel	Dépenses prévues jusqu'au 31 mars 2001	Dépenses prévues 2001-2002	Dépenses prévues 2002-2003	Dépenses prévues 2003-2004	Besoins des années à venir
Hélicoptères utilitaires de transport tactique	1 164 579	1 011 266	25 605	43 203	43 305	41 200
Projet des centres des opérations aériennes de région ou de secteur	108 540	74 037	6 716	7 388	15 826	4 573
Avion de transport stratégique	426 804	422 592	4 212	-	-	-
CF18 - [CSOGE] Station de soutien intégré	6 562	6 148	414	-	-	-
Remplacement des avions <i>Hercules</i>	108 691	96 963	9 134	2 594	-	-
Instrumentation : polygone d'entraînement à la manœuvre de combat aérien	13 834	11 399	1 619	816	-	-
Missiles air-surface perfectionnés	97 958	95 495	2 463	-	-	-
8 ^e Escadron de transmissions et de contrôle (Air)	46 541	5 421	26 094	14 316	710	-
Hélicoptère canadien de recherche et de sauvetage	764 808	451 915	200 004	109 685	2 704	500
Normalisation de l'habillement adapté de la Force aérienne	10 745	6 246	4 499	-	-	-
Opérations interarmées et Protection civile						
Système interarmées de commandement, de contrôle et de renseignement	26 600	16 800	7 200	2 600	-	-
Communications et gestion de l'information						
Reconception du module répéteur de recherche et de sauvetage	15 250	324	5 433	4 010	3 535	1 948
Modernisation du serveur de la Défense	7 500	1 016	2 000	2 000	2 484	-
Projet de cryptophonie tactique	74 128	74 077	51	-	-	-
Système d'exploitation des informations opérationnelles du COMAR (MCOIN)	34 800	32 000	2 800	-	-	-
Amélioration du Système d'approvisionnement des FC	289 313	260 845	4 000	4 468	-	-
Système de recherche et de sauvetage par satellite	64 147	63 781	328	38	-	-
Système d'information - Soutien et acquisition du matériel	79 991	32 013	31 377	12 061	4 540	-
TAD - Système d'information de commandement et de contrôle de la Force aérienne (PH 1 imp)*	11 700	3 900	4 400	3 400	-	-
Système intégré de données sur les ressources humaines de la Défense	59 081	35 881	19 303	3 897	-	-
Système de transmission de données dans l'Extrême Arctique	34 100	22 300	7 500	2 975	1 325	-
Système de traitement des messages de la Défense	138 425	36 877	45 860	31 646	20 973	3 069
Système d'information - Sécurité et police militaire	8 783	2 048	6 735	-	-	-
Système canadien classifié de gestion électronique des clés	45 417	29 717	14 100	1 600	-	-
Services de vidéoconférences	2 796	2 786	10	-	-	-
Système de gestion des documents et des dossiers électroniques	3 615	3 525	90	-	-	-
Centre provisoire de soutien opérationnel de guerre électronique	20 499	19 928	571	-	-	-
Projet de comptabilité financière et de gestion	21 409	17 063	4 346	-	-	-
Services d'annuaire pour l'environnement informationnel intégré	2 125	1 428	697	-	-	-

Prolongement et regroupement du Réseau étendu de la Défense (RED)	8 370	6 299	2 071			
Infrastructure du réseau privé virtuel de la Défense	4 771	237	2 384			
G2773	24 277	23 827	450			
Système d'information de santé des Forces canadiennes	4 642	42	2 320	2 280		
Communications par satellite militaire (UHF)	7 532	174	615	2 525	3 959	259
Communications protégées par satellite militaire	232 565	2 369	52 588	61 998	50 847	64 763
Projet de surveillance de l'espace	6 983	341	3 052	2 579	1 011	

Tableau 8 : Projets de construction, par gamme de services (\$)

Numéro du projet	Description du projet	Base	Valeur contractuelle Totale du projet (\$)	Montant dépensé AF 2000-2001 (\$)	Stade
Forces maritimes					
HX90101	Concevoir et construire le centre de culture physique, Arsenal CSM	Halifax	4 360 579	346 893	Terminé
HX99527	Modifier les systèmes de chargement/déchargement des accumulateurs des sous-marins	Halifax	1 816 210	1 816 210	Terminé
HX01061	Atelier de réparation des systèmes de combat, Arsenal CSM	Halifax	18 494 647	1 126 701	En cours
HX90248	Construire un centre d'instruction des pompiers	Halifax	11 853 129	1 743 591	En cours
HX00250	Construire un centre communautaire à Windsor Park	Halifax	4 897 200	1 292 720	En cours
HQ90046	Immeuble A, Victoria Park (Sydney)	Halifax	4 722 848	153 734	En cours
HX01008	Rénover le centre de culture physique, à Stadacona	Halifax	3 593 451	3 493 451	En cours
ES90005	Construire un centre d'entraînement des officiers de marine	Esquimalt	3 545 212	24 709	Terminé
ES90324	Construire un centre communautaire	Esquimalt	2 411 875	144 731	Terminé
ESJ2496	Modernisation des moyens d'intervention après un désastre	Esquimalt	1 843 309	545 724	Terminé
ES01342	Regrouper les éléments du centre de la police militaire	Esquimalt	1 342 023	730 294	Terminé
ES90274	Centre d'instruction des pompiers, à Colwood	Esquimalt	13 675 296	2 001 970	En cours
WG25867	Concevoir et construire un centre d'hébergement et un mess pour officiers	Esquimalt	11 645 560	76 197	En cours
ES01054	Rénover le gymnase	Esquimalt	2 858 565	2 251 367	En cours
Total partiel			87 059 904 \$	15 748 293 \$	
Forces terrestres					
HQ90010	Projet de regroupement, à Calgary	Edmonton	4 867 376	34 225	Terminé
ED00224	Rénover la piscine et l'aréna	Edmonton	2 355 039	1 918 807	Terminé
HQ00285	Installations du 408 ^e Escadron	Edmonton	14 986 420	5 716 510	En cours
ED00078	Conception et construction d'une rallonge pour l'immeuble 192	Edmonton	2 449 777	1 383 434	En cours
ED01086	Ajout : Soins de santé	Edmonton	1 541 837	1 130 913	En cours
ED82932	Modernisation des égouts	Edmonton	1 989 410	12 750	Terminé
HQ00284	Construire un centre de détention	Edmonton	3 863 888	2 813 618	En cours
HQ00286	Construire un immeuble pour les services du génie, Garnison d'Edmonton	Edmonton	2 510 317	2 488 270	En cours
ED60013	Système de choix automatique des cibles	Edmonton	1 842 417	62 384	En cours

Numéro du projet	Description du projet	Base	Valeur contractuelle totale du projet (\$)	Montant dépensé AF 2000-2001 (\$)	Stade
ED02918	Modernisation des égouts	Edmonton	1 770 130	691 565	En cours
GA70060	Construction de casernes	Gagetown	7 676 776	158 000	Terminé
MN50218	Regroupement des services Moncton	Gagetown	1 566 411	3 600	Terminé
GA70033	(CSEM) Centre de soutien technique de l'Atlantique	Gagetown	14 464 901	73 000	Terminé
GA45210	DABA : à la 119 ^e BAAA, au 210 ^e Atelier de DA	Gagetown	11 633 067	0	En cours
HQ90277	Modernisation du gymnase et de la piscine	Gagetown	10 657 032	6 730 809	En cours
GA00048	Construction du mess	Gagetown	10 443 104	9 998 246	En cours
GA60078	Construction des casernes Caraquet	Gagetown	7 253 090	0	En cours
GA60043	Construction d'un centre dentaire et médical	Gagetown	6 429 579	20 000	En cours
GA70171	Nouveau poste de lavage de véhicules	Gagetown	2 531 726	139 127	En cours
GA01079	Cuisine du Camp Argonaut	Gagetown	2 408 591	1 845 751	En cours
T82914	Système de répartition automatique des cibles	Gagetown	1 499 888	1 030 970	En cours
HA9KN54	Modernisation des égouts collecteurs et des routes	Kingston	1 123 845	14 620	Terminé
KN00004	Construction d'un complexe sportif	Kingston	12 608 907	11 232 718	En cours
KN00269	Construction d'un dortoir	Kingston	10 547 913	9 742 942	En cours
KN00240	Rénovation du centre communautaire militaire	Kingston	2 028 759	1 773 286	En cours
KN00257	Rénovation du complexe sportif	Kingston	1 610 412	628 959	En cours
HA0KN50	Construction d'ouvrages d'infrastructure municipaux	Kingston	1 206 370	1 161 414	En cours
KN99905	Rénovation de l'immeuble Grant	Kingston	1 074 026	0	En cours
HQ90094	Rénovation de l'intérieur de l'immeuble L5	Montréal	1 051 285	3 000	Terminé
ML10004	Construction du gymnase de Longue-Pointe	Montréal	3 364 788	3 264 788	En cours
ML60013	Système de répartition automatique des cibles, à Farnham	Montréal	2 114 702	76 066	En cours
ML91103	Remplacer le réseau de distribution d'électricité	Montréal	1 736 382	653 830	Terminé
SJ60050	Conception/construction du champ de tir - Garnison de l'Estrie	Montréal	6 920 520	0	En cours
BN01017	Construction d'un centre de culture physique et d'un CRF	Meaford	2 411 171	1 275 626	En cours
PA82912	Construction d'un hélicoptère	Petawawa	1 534 960	14 662	Terminé
HQ01037	Construction d'un hôpital de campagne à Arnprior	Petawawa	10 193 132	712 379	En cours
HQ90104	Conception-construction - 2 ^e Ambulance de campagne	Petawawa	8 984 581	62 146	En cours

Numéro du projet	Description du projet	Base	Valeur contractuelle totale du projet (\$)	Montant dépensé AF 2000-2001 (\$)	Stade
HX00535	Construction du gymnase	Petawawa	8 832 843	2 579 717	En cours
PA90316	Constructions du centre communautaire	Petawawa	2 832 767	669 772	En cours
PA92923	Rénovation de l'immeuble S-111	Petawawa	1 143 315	841 721	En cours
SL00084	Rénovation du centre de loisirs	Shilo	2 794 851	1 391 785	Terminé
SD92930	Construction de services d'utilité publique - SEAES	Suffield	2 857 503	976 622	Terminé
SD92932	Tours et abris pour l'équipement	Suffield	2 565 789	713 871	Terminé
SD92914	Construction d'un atelier des munitions	Suffield	2 194 286	196 060	Terminé
SD02909	Construction du quartier général - SEAES	Suffield	4 803 334	4 007 802	En cours
SD02903	Remplacement de l'immeuble 13 de la BFC	Suffield	2 426 668	2 391 668	En cours
SD99911	Modernisation du réseau d'électricité	Suffield	1 396 510	1 390 530	En cours
ES90060	Construction d'un manège militaire, à Knolwood Park	Toronto	1 062 342	600	Terminé
TO01094	Conception/Construction d'un centre de formation et d'administration à Downsview	Toronto	38 740 317	10 306 370	En cours
TTP9940	Modernisation (Électricité)	Toronto	1 240 214	1 213 074	En cours
TT90251	Construction de logements	Toronto	6 407 690	798 880	Terminé
VR90269	Construction du bâtiment 325 à la Garnison	Valcartier	12 084 891	149 052	Terminé
VR89936	Construction d'une usine de cogénération	Valcartier	11 545 407	8 637 164	En cours
VR90270	Construction d'un centre de loisirs	Valcartier	7 280 445	2 975 131	En cours
MN50218	Construction d'un centre communautaire	Valcartier	3 101 912	1 876 088	En cours
WR70079	Conception/Construction d'un centre d'entretien intégré	Wainwright	8 772 010	22 360	Terminé
WR70057	Nouveau poste de lavage de véhicules	Wainwright	4 099 339	100 826	Terminé
WR10002	Rénovation du gymnase	Wainwright	1 758 561	1 711 046	En cours
WR01042	Modernisation du système d'approvisionnement en eau	Wainwright	1 659 776	1 522 399	En cours
Total partiel			312 853 299 \$	111 340 951 \$	
Forces aériennes					
BA00031	Rénovation du centre de loisirs	Bagotville	2 896 931	319 797	Terminé
HA0BA01	Réfection des infrastructures publiques à Chicoutimi	Bagotville	4 580 913	3 156 928	En cours
CL06010	Modernisation des routes et du drainage de surface	Cold Lake	1 681 592	26 404	Terminé

Numéro Du projet	Description du projet	Base	Valeur contractuelle totale du projet (\$)	Montant dépensé AF 2000-2001 (\$)	Stade
CL89904	Construction d'un réservoir et d'une station de pompage	Cold Lake	1 568 294	14 732	Terminé
CL08858	Moderniser les égouts et les routes	Cold Lake	1 079 568	30 100	Terminé
CL70139	Installation, au Centre d'essais techniques (Aérospatiale)	Cold Lake	16 917 354	6 666	En cours
CL70202	Conception/Construction d'un centre de loisirs	Cold Lake	13 944 204	89 635	En cours
CL70220	Conception/Construction d'un centre du GEM	Cold Lake	5 920 691	15 881	En cours
CL08858	Modernisation des services d'utilité publique	Cold Lake	2 876 473	2 617 838	En cours
CL01022	Construction d'un amphithéâtre de breffage	Cold Lake	1 811 724	1 553 330	En cours
CL06010	Modernisation du balisage d'aérodrome	Cold Lake	1 179 336	557 635	En cours
CL89904	Construction d'un réservoir d'eau	Cold Lake	1 568 294		En cours
CX00010	Construction d'un complexe pour munitions	Comox	2 624 171	722 652	Terminé
CX00008	Nouveau hangar - 442 ^e Escadron	Comox	11 977 990	9 176 778	En cours
CX80010	Tour de contrôle de la circulation aérienne	Comox	6 307 817	268 007	En cours
HA0CX50	Modernisation de l'immeuble municipal de Comox	Comox	3 828 303	3 828 303	En cours
GR00082	Rénovation du centre de culture physique	Gander	1 342 739	92 427	Terminé
GR90110	Recherche et sauvetage - Ajout du côté ouest	Gander	1 314 004	14 000	Terminé
HQ01013	Agrandissement du hangar du 104 ^e Escadron de recherche et de sauvetage	Gander	2 975 558	1 928 249	En cours
GW90100	Conception et construction d'un centre de culture physique	Greenwood	7 751 461	804 689	Terminé
GW90010	Construction d'une aire de trafic et d'un système de balisage	Greenwood	2 656 765	50 000	Terminé
GW90010	Modernisation du parc à réservoirs	Greenwood	2 958 391	349 457	En cours
GW10110	Remplacement du système de distribution de la vapeur	Greenwood	1 414 882	1 249 531	En cours
HQ01020	Conception/Construction d'un centre pour les stagiaires du NFTC	Moose Jaw	6 530 800	6 384 605	En cours
TR82202D	Modernisation des services d'utilité publique	Trenton	2 106 437	6 225	Terminé
ML91101	Construction d'un hangar d'un nouveau modèle	Trenton	1 836 890	55 538	Terminé
TR90091	Construction d'une aire de stationnement	Trenton	1 550 703	7 645	Terminé
HA9TR50	Modernisation des égouts	Trenton	1 507 945	198 435	Terminé
TR02202C	Modernisation des services d'utilité publique (Étape 6C)	Trenton	1 326 181	6 684	Terminé
TR00264	Construction d'une aréna (Culture physique)	Trenton	4 734 896	1 685 244	En cours
TR04959	Construction d'un centre d'hébergement	Trenton	3 207 679	2 716 084	En cours

Numéro du projet	Description du projet	Base	Valeur contractuelle totale du projet(\$)	Montant dépensé AF 2000-2001 (\$)	Stade
TR90010	Rénovation du gymnase	Trenton	2 468 098	2 288 421	En cours
TR02202F	Modernisation des services d'utilité publique (Étape 6)	Trenton	1 385 880	1 342 380	En cours
TR90090	Remplissage entre les hangars 2 et 3 (Atelier moteurs)	Trenton	1 370 097	10 548	En cours
TR01077	Construction de la zone de largage Mountain View	Trenton	1 121 000	1 111 300	En cours
HQ90028	Conception/Construction du nouveau NCSM Chippawa	Winnipeg	6 056 008	29 000	Terminé
HQ01046	Rénovation et ajout : Immeuble 90 (Centre de loisirs)	Winnipeg	3 722 837	3 365 544	En cours
WG30896	Rénovation de la caserne 65	Winnipeg	1 618 851	1 081 277	En cours
Total partiel			141 721 759 \$	38 773 023 \$	
Autres					
NW00001	Mise en état de dormance du Système d'alerte du Nord (T.N.-O.)	Système d'alerte du Nord	8 236 511	1 216 476	En cours
WA00803	Modernisation du mess des caporaux et soldats, à Ottawa	USFC(Ottawa)	1 282 000	164 489	En cours
BN72919	Construction d'une nouvelle aréna (Immeuble T-126)	Borden	3 375 818	11 044	Terminé
BN92912	Modernisation des systèmes de production d'électricité	Borden	1 661 020	81 422	Terminé
BN52940	Construction d'un ajout à l'immeuble A-243	Borden	1 503 607	40 503	Terminé
HQ60151	Construction d'un système de formation des pompiers	Borden	8 209 817	2 903 642	En cours
BN90265	Rénovation du gymnase	Borden	5 922 734	2 625 144	En cours
BN60127	Centre d'instruction des cadets de l'Armée (Blackdown Park)	Borden	3 837 289	0	En cours
BN01064	Construction d'installations sportives extérieures	Borden	2 691 232	2 146 532	En cours
BN42957	Construction d'une installation à l'E Pomp FC (Immeuble A-256)	Borden	2 570 638	0	En cours
BN92905	Rénovation de la caserne (Immeuble 0-109)	Borden	1 700 727	0	En cours
BN92905	Rénovation de l'immeuble E-51(École de musique)	Borden	1 519 032	676 132	En cours
BN02908	Construction d'un centre de peinture des véhicules	Borden	1 163 875	0	En cours
BN92909	Rénovation de l'immeuble A-150 (Caserne)	Borden	1 025 165	1 000 430	En cours
WR70079	Centre d'instruction d'été des cadets de l'Armée (Ghost River)	VCEMD	13 400 000	194 071	Terminé
Total partiel			58 099 466 \$	11 059 884 \$	
TOTAL			599 734 427 \$	176 922 152 \$	

PARTIE VI – AUTRES RENSEIGNEMENTS

Force de réserve

La Force de réserve constitue un élément essentiel de la doctrine de planification de la mobilisation des FC et elle fournit tout ce qu'il faut pour concrétiser les capacités nécessaires à chaque stade de la mobilisation. La Force de réserve a pour rôles premiers, comme le précise le *Livre blanc sur la défense de 1994*, de renforcer et de soutenir les forces déployées et, dans certains cas, d'accomplir des tâches dont la Force régulière ne se charge pas. Selon le concept de la Force totale, la Force de réserve et la Force régulière aident les FC à exécuter leurs tâches et leurs activités permanentes de temps de paix. La Force de réserve se compose de membres enrôlés pour le service militaire autre que le service continu à temps plein. Elle comprend les sous-éléments suivants : la Première réserve, la Réserve supplémentaire, le Cadre des instructeurs de cadets et les Rangers canadiens.

Première réserve

La Première réserve est formée des composantes suivantes : la Réserve navale, la Réserve de la Force terrestre, la Réserve aérienne, la Réserve des communications, et le Cadre de la Première réserve du Quartier général de la Défense nationale. Les membres de la Première réserve ont souvent été appelés à participer à des opérations, car les FC ont conservé une vive cadence opérationnelle au cours de l'AF 2000-2001. Plus de 500 réservistes se sont déployés dans le cadre d'opérations outre-mer au cours de la période visée par le rapport.

Réserve navale

La Réserve navale est autorisée à avoir 4 012 membres répartis dans 24 villes, l'effectif planifié étant de 5 000 membres. De légers changements pourraient se produire par suite de la Révision de l'effectif autorisé de la Réserve navale, récemment achevée. La Réserve navale s'est chargée de certaines tâches opérationnelles – surveillance navale de la marine marchande, sécurité des ports et mesures anti-mines. En effet, en cas d'urgence, les navires de commerce peuvent être placés sous la direction du gouvernement, et il faut alors les guider et assurer leur protection. En matière de sécurité, la Réserve navale défend les ports, les lieux d'ancrage et leurs abords immédiats, en cas de crise. Elle veille alors à la sécurité des ports, elle patrouille ces derniers et participe à des opérations interministérielles. La formation en vue de la défense côtière maritime porte sur la surveillance et la patrouille des côtes et sur les activités anti-mines telles que la cartographie des fonds marins, le dragage mécanique des mines et l'inspection d'objets présents au fond de la mer. Les navires de défense côtière, dont l'équipage se compose quasi exclusivement de réservistes, sont polyvalents lorsqu'il s'agit d'assurer la surveillance des côtes.

Réserve de l'Armée de terre

Le Projet de restructuration de la Réserve de la Force terrestre continue de mettre l'accent sur la stabilisation du programme de la Réserve et sur l'augmentation du nombre de réservistes de l'Armée de terre, pour le faire passer à un effectif réel de 18 500 membres, à partir du seuil réel actuel d'environ 14 500 soldats disséminés dans 115 endroits. La structure actuelle de la Réserve permet à l'Armée de terre d'opérer une mobilisation du premier seuil et d'intervenir rapidement dans le cadre d'opérations au Canada. La Réserve est dotée de 84 p. 100 du maximum autorisé d'effectifs payés. Les réservistes de l'Armée de terre continuent de renforcer les contingents participant aux opérations de paix, la majorité de ceux qui sont déployés outre-mer (environ 275, quel que soit le moment) appuyant l'opération PALLADIUM en Bosnie. À partir de l'automne 2001, les sections d'infanterie de la Réserve de l'Armée de terre commenceront à renforcer le groupement tactique en Bosnie. Au moment des rotations ultérieures, des pelotons de réservistes, puis une compagnie mixte d'infanterie de la Réserve, seront déployés. Les sous-unités dûment formées de la Réserve n'équivaldront pas à une augmentation du nombre total de réservistes en Bosnie, mais les réservistes finiront par remplir tous les postes de chacune de leurs sous-unités. L'expérience acquise par les chefs de la Réserve participant à ces déploiements profitera grandement à leurs unités et à l'ensemble de l'Armée de terre. Au cours de l'AF 2000-2001, le nombre de candidats ayant demandé d'entrer dans la

Réserve de l'Armée de terre a augmenté de 44 p. 100 par rapport à l'exercice précédent, et le nombre de personnes ayant effectivement été enrôlées a crû de 13 p. 100 pendant la même période.

Réserve aérienne

La Réserve aérienne a connu une croissance d'environ 4 p. 100 au cours de l'AF 2000-2001, ce qui a porté son effectif à 2 135 membres répartis dans 20 endroits au Canada. Elle poursuivra cette croissance pour atteindre l'effectif planifié de 3 000 membres au cours des prochaines années. Elle appuie la Force aérienne dans le cadre des opérations continues de maintien de la paix et dans celui de déploiements au Canada et ailleurs. Au cours de l'AF 2000-2001, 108 membres de la Réserve aérienne ont participé à plusieurs opérations internationales. Des réservistes ont aussi remplacé des membres de la Force aérienne régulière au Canada pour leur permettre de se déployer. En moyenne, la Réserve aérienne a fourni environ 15 p. 100 du personnel de la Force aérienne qui participait aux opérations des FC ou qui les appuyait. La Force aérienne est en train d'examiner et d'analyser les capacités dont elle aura besoin dans l'avenir, afin de cerner ses lacunes et de se fixer des objectifs pour l'année 2020. La Réserve aérienne sera intégrée à ce processus, appelé Cadre de capacité aérospatiale. Pendant l'AF 2000-2001, quatre études ont été menées sur des aspects de la Réserve aérienne : le rôle de la Réserve aérienne; l'entraînement et l'état de préparation des réserves; les effectifs et les contraintes d'une force à temps partiel; et une analyse des coûts de base.

Réserve des communications

La Réserve des communications compte environ 1 600 membres disséminés dans 15 endroits. Étant donné la cadence opérationnelle des FC et les difficultés de dotation éprouvées dans divers groupes professionnels de la Force régulière, dans les domaines des communications et de l'électronique, la Réserve des communications a surtout mis l'accent sur le soutien des opérations. La majorité des renforts opérationnels ont eu lieu en faveur du Régiment mixte des transmissions, à Kingston, et du rôle qu'il joue dans le Système national d'information de commandement et de contrôle (NCCIS). En outre, au cours de l'année financière, la Réserve des communications a fourni le matériel nécessaire et près de 90 personnes dans le cadre de plusieurs opérations internationales. Ces déploiements mis à part, la Réserve a continué de jouer un rôle important en fournissant du personnel dans des infrastructures de communications clés des bases, des stations et des escadres des FC. Le Quartier général du 70^e Groupe des communications déménagera à la BFC Kingston, depuis Trenton, et celui du 72^e a emménagé avec le Quartier général des Forces maritimes de l'Atlantique afin de mieux appuyer les opérations, la planification et l'instruction. Le 72^e Groupe des communications a créé un élément des opérations d'information de la Réserve qui sera aussi mis sur pied dans d'autres groupes d'ici avril 2002. Dans le cadre de l'appui global fourni à la Réserve de la Force terrestre pour le déploiement du STCCC, la Réserve des communications a accepté d'assurer la sécurité des communications.

Réserve des services de santé

La Réserve des services de santé est actuellement divisée en 14 compagnies médicales et compte plus de 250 spécialistes des services de santé répartis dans des unités non médicales et soutenant 10 groupes-brigades de réserve. Environ 60 spécialistes des services de santé sont au service des escadrilles de la Réserve aérienne et on estime que plus de 75 autres font partie de la Réserve supplémentaire et du Cadre de la Première réserve des services de santé des Forces canadiennes/du QGDN. Ces personnes assurent un soutien quotidien et s'entraînent selon les directives de leur chef d'état-major d'armée. Afin de régler la question du transfert des ressources en services de santé au Directeur général – Services de santé, un document de conception des services de santé a été élaboré et envoyé à tous les intervenants clés afin d'obtenir leurs commentaires. On prévoit que la version finale de ce document sera prête d'ici le 1^{er} octobre 2001 et qu'elle sera alors présentée dans le cadre du renouvellement et des initiatives du projet Rx2000. Le document traitera des exigences en matière de soutien des services de santé pour toutes les étapes de la mobilisation et tous les types de conflit. Pour la première fois depuis plus de 50 ans, on propose une capacité de rôle 3 au sein de la Réserve en plus des responsabilités de rôle 1 et 2. Les diverses unités et le personnel de la Réserve revitalisée des services de santé permettront d'offrir des capacités supplémentaires et complémentaires, ce qui aura pour effet d'augmenter et de soutenir les capacités des rôles 1 à 3.

Réserve supplémentaire

La Réserve supplémentaire (Rés supp) est formée de membres de la Force régulière et de la Réserve qui ne servent plus activement dans les FC. Ces personnes ne défilent plus et ne s'entraînent plus sur une base régulière, mais elles ont accepté de reprendre du service et d'augmenter l'effectif des FC au besoin. Les membres de la Rés supp sont habituellement en affectation pour une période de service, après quoi elles réintègrent la Rés supp. Elles ne sont pas tenues d'accomplir des tâches ou de s'entraîner, sauf lorsqu'elles sont activement en service.

Cadre des instructeurs de cadets

Le cadre des instructeurs de cadets (CIC) est une sous-composante de la Force de réserve formée d'officiers des trois armées (mer, terre, air) qui se sont engagés à effectuer les tâches et l'entraînement militaires exigés, mais dont les fonctions premières sont la supervision, l'administration et l'entraînement des cadets de la Marine, de l'Armée et de l'Aviation. Le CIC est la composante de la Réserve qui fait partie de l'Organisation des cadets du Canada et qui permet d'offrir le Programme des cadets du Canada (voir Programme pour les jeunes ci-dessous).

Rangers canadiens

Les Rangers canadiens sont une sous-composante de la Force de réserve formée de militaires qui se tiennent prêts à prendre du service, mais qui ne sont pas tenus de suivre l'entraînement annuel. Ils n'ont l'obligation de servir que lorsqu'ils sont appelés en service actif. Les Rangers canadiens doivent être en bonne santé et être capables de subsister efficacement en pleine nature. Leur rôle est d'assurer une présence militaire dans les endroits peu peuplés et les régions nordiques, côtières et éloignées du Canada qui, autrement, ne pourraient pas être desservis par les Forces canadiennes, pour des raisons pratiques et économiques. Au cours de l'année dernière, ils ont continué de prendre de l'expansion et ont maintenu leur engagement envers le Programme des Rangers juniors canadiens (voir Programme pour les jeunes ci-dessous).

Conseil de liaison des Forces canadiennes

Le [Conseil de liaison des Forces canadiennes](#) (CFLC) continue de solliciter l'appui des employeurs pour accroître la disponibilité des réservistes en vue de l'instruction et du déploiement opérationnel. Plus de 3 300 employeurs ont dit qu'ils aideraient leurs employés à participer au travail de la Réserve. Dans une proportion de 35 p. 100, ces employeurs ont fait savoir qu'ils paieraient la différence entre la solde de la personne et son salaire civil, pendant les périodes où elle servirait dans la Réserve. Soixante-dix pour cent sont disposés à accorder plus de deux semaines de congé à leurs employés pour qu'ils aillent recevoir une formation, et 57 p. 100 sont prêts à consentir un congé maximal non payé de 12 mois à leurs employés réservistes désireux de participer à des opérations des FC. Le Conseil aborde plus de 500 nouveaux employeurs chaque année et parraine plusieurs programmes pour accroître l'appui fourni par les employeurs.

Programme pour les jeunes

Le Programme des cadets du Canada et le Programme des Rangers juniors canadiens contribuent de façon significative à la cohésion sociale canadienne. Le développement de ces programmes permet d'améliorer l'impact des FC dans les régions éloignées et isolées du Canada.

Programme des cadets du Canada

Le [Programme des cadets du Canada](#) a pour objectifs de développer les qualités de civisme et de leadership chez les jeunes gens et les jeunes filles, de promouvoir chez eux la bonne forme physique et de les intéresser aux activités maritimes, terrestres et aériennes des FC. Conformément à l'article 46 de la *LDN*, les FC dirigent et supervisent les organismes canadiens de cadets (Cadets de la Marine royale canadienne, Cadets de l'Armée et Cadets de l'Air) qui mettent en œuvre le Programme des cadets. En assumant cette responsabilité, les FC prennent en compte les politiques et les objectifs connus des ligues de cadets et des commanditaires locaux et elles collaborent avec eux au maximum. Le Programme des cadets du Canada est un des programmes nationaux de formation des jeunes de 12 à 18 ans parrainés par le gouvernement fédéral; le MDN l'exécute en partenariat avec la Ligue navale, la Ligue des cadets de l'armée et la Ligue des cadets de l'air, qui fournissent des commanditaires

locaux à chacun des corps ou des escadrons. Les FC fournissent l'appui de la Force régulière et de la Première réserve ainsi que le Cadre des instructeurs de cadets (membres de la Force régulière qui voient à la supervision, à l'administration et à la formation des cadets). Au cours de l'AF 2000-2001, près de 55 000 jeunes Canadiens et Canadiennes ont profité de la formation fournie dans le Programme des cadets. Ces jeunes étaient organisés en 1 136 corps ou escadrons, 610 fanfares de cadets, 27 centres d'instruction d'été et diverses écoles et centres de vol à voile, de voile et d'entraînement terrestre dans toutes les parties du Canada.

Tous les cadets ont profité du programme d'entraînement offert par les quartiers généraux locaux (dans les collectivités) de septembre à mai; près de 23 000 de ces cadets ont suivi des cours d'été, assumé des rôles de direction à titre de cadets-cadres pendant l'entraînement d'été, et participé à des échanges internationaux. L'an dernier, la Stratégie emploi jeunesse du gouvernement fédéral s'est poursuivie.

Afin de relever les défis actuels et prévus, les FC et les ligues de cadets ont poursuivi leur processus de renouvellement de manière à continuer d'offrir des programmes d'instruction dynamiques et attrayants pendant de nombreuses années au XXI^e siècle. Au cours de l'AF 2000-2001, la mise en œuvre du Programme des cadets — Examen de la modernisation de la gestion et de la fonction de contrôleur s'est poursuivie également. Le Ministre a autorisé l'organisation d'unités régionales de soutien des cadets en tant qu'unités des FC intégrées à la Force de réserve. Parmi les autres initiatives qui ont commencé ou qui ont tout simplement continué, au cours de la période visée ici, citons les suivantes : le programme d'habillement visant à moderniser les vêtements distribués aux cadets; les mesures devant assurer que les cadets satisfont aux exigences de l'instruction propre à leur élément; un programme d'infrastructure pour remédier aux lacunes fonctionnelles des centres d'instruction d'été des cadets.

Au cours de l'AF 2000-2001, les dépenses du Programme des cadets du Canada ont atteint 157,2 millions de dollars. Ce chiffre comprend les fonds reçus par l'intermédiaire du Programme fédéral Initiatives jeunesse. Le tableau suivant montre les dépenses, par catégorie.

Dépenses du Programme des cadets de la Défense nationale (en milliers de \$)				
	Réelles 1997-1998	Réelles 1998-1999	Réelles 1999-2000	Réelles 2000-2001
Personnel	56 987	66 951	80 691	84 222
Fonctionnement	48 351	53 332	66 316	70 377
Total partiel	105 338	116 497	147 007	154 599
Subventions	615	646	615	750
Immobilisations	858	2 795	11 059	1 913
TOTAL	106 811 \$	123 724 \$	* 158 681 \$	** 157 262 \$

* Comprend cinq millions de dollars affectés à l'opération *Parasol* (aide humanitaire aux réfugiés du Kosovo), 16,7 millions, aux Initiatives jeunesse, et 10 millions, aux projets d'infrastructure et d'infotechnologie (crédits spéciaux en cours d'exercice).

** Comprend 24,6 millions affectés aux Initiatives jeunesse.

Programme des Rangers juniors canadiens

Le **Programme des RJC** vise à offrir un contexte structuré qui favorise l'épanouissement des cultures et des modes de vie traditionnels dans les collectivités éloignées et isolées du Canada. La mise sur pied d'une patrouille des RJC est fonction de trois critères : la présence d'une patrouille des Rangers canadiens; l'absence d'une unité de cadets dans la localité; la présence d'un solide appui de la collectivité. Conformément à l'article 46 de la *LDN*, les FC dirigent et supervisent les RJC, constitués comme un organisme de cadets, et elles veillent à la mise en œuvre du Programme. En assumant cette responsabilité, elles prennent en compte au maximum les organismes locaux, régionaux, provinciaux, territoriaux et fédéraux participant au Programme, et elles collaborent avec eux.

Le Ministère met le programme en œuvre de concert avec des comités locaux et régionaux composés d'adultes membres des collectivités. L'appui de ces dernières est essentiel au Programme des RJC. Les participants, les chefs et les ressources utilisées proviennent de l'endroit même, l'instruction et les activités mettant l'accent sur les pratiques et les coutumes locales ainsi que sur l'acquisition des compétences propres aux Rangers canadiens. Les FC assurent un appui financier et administratif au Programme. Le personnel des FC valide régulièrement l'instruction à l'occasion de visites et d'exercices faits sur le terrain.

Le Programme des RJC a continué de s'épanouir au cours de l'AF 2000-2001, avec la formation de 14 nouvelles patrouilles. Plus de 1 800 jeunes Canadiens et Canadiennes ont participé activement au Programme dans 72 localités éloignées, isolées, côtières et septentrionales des diverses parties du Canada. La planification de la mise sur pied de 13 autres patrouilles a également commencé au cours de l'année.

L'instruction donnée aux RJC encourage chez eux le civisme, le sens des responsabilités communautaires, le leadership, le souci de la santé et du bien-être personnels et l'estime de soi. Il en résulte une collectivité plus forte et plus saine. Tous les RJC ont profité d'une instruction locale (dans leur localité) entre septembre et mai, et plus de 400 des 1 850 RJC ont pris part au Programme avancé d'instruction d'été. Les activités d'entraînement d'été dans deux des groupes de patrouille des Rangers canadiens (GPRC), y compris deux projets du millénaire (Nunavik 2000 et Youth 2000 Jeunesse), ont connu un succès retentissant. Au cours de la période visée par le rapport, une conférence nationale sur l'instruction a eu lieu et a permis de terminer l'évaluation des besoins relatifs à la conception et à la mise sur pied de la Stratégie de soutien du programme d'instruction des RJC.

Le Programme des RJC a eu de formidables effets au niveau local tout au long de la période visée ici. La Défense ayant décidé de céder une large part de la responsabilité du Programme aux collectivités, les membres de ces dernières croient énormément aux vertus du Programme. En outre, on attribue à la mise en œuvre réussie du Programme un effet positif sur l'incidence de problèmes sociaux chroniques tels que le suicide et la toxicomanie. Les FC ont continué de collaborer de près avec les localités pour concevoir d'autres activités d'instruction valables à l'intention des RJC, en 2000-2001. C'est ainsi qu'a été lancé le programme PHASE (Prévention du harcèlement et de la violence par l'éducation), l'objectif en étant de créer un milieu sûr où les RJC peuvent apprendre et s'épanouir dans le respect.

L'expansion structurée du Programme a contribué à améliorer l'influence des FC dans ces régions reculées et isolées du Canada; les collectivités où les Rangers et les RJC vivent bénéficieront donc d'une aide précieuse. Dix-huit des 49 recommandations contenues dans le rapport CANRAN 2000 concernent directement ou indirectement le Programme des RJC. Les FC ont donné suite à huit de ces 18 recommandations, et elles poursuivent des travaux à l'égard de six autres.

Au cours de l'AF 2000-2001, 5 070 000 \$ ont été affectés au Programme des RJC. Là-dessus, 478 000 \$ provenaient du MDN, 300 000 \$ de DRHC, 2,4 millions ont été obtenus grâce aux Initiatives jeunesse, 765 000 \$ ont été reportés de l'exercice précédent, et 1,1 million était issu de CANRAN 2000.

Centre de la sécurité des télécommunications (CST)

Le **CST** relève du MDN, tout comme le programme national de cryptologie. Il fait partie de l'infrastructure du renseignement et de la sécurité qui appuie le gouvernement du Canada. En cette capacité, le CST remplit sa mission par l'intermédiaire de deux éléments du programme de cryptologie, à savoir le renseignement électromagnétique et la sécurité informatique.

La fonction Renseignement électromagnétique consiste à réunir et à étudier des communications issues de l'étranger et à produire des rapports là-dessus. Elle permet d'obtenir, en temps opportun, des détails particuliers sur les intentions, les capacités et les activités des personnes, des États et des organismes étrangers. Les décideurs utilisent ces informations pour régler des questions intéressant la défense du Canada ou la conduite des affaires

étrangères. Aux fins de ses activités concernant le renseignement électromagnétique, le CST bénéficie de l'aide du Groupe des opérations d'information des Forces canadiennes.

Le Programme de la sécurité informatique a pour mission de trouver des solutions qui aident le gouvernement fédéral à protéger convenablement ses systèmes de télécommunications et d'information. Le CST contribue à la protection de la vie privée des citoyens et des biens et des éléments d'information secrets du gouvernement. En outre, par son association avec l'industrie, le Programme aide à créer des moyens nationaux de sécurité informatique qui engendrent des emplois au Canada et des possibilités d'exportation à l'étranger. Pour exécuter son mandat, le Programme poursuit cinq objectifs bien précis.

Le ministre de la Défense nationale rend compte au Parlement de toutes les activités du CST. Il en approuve les dépenses en capital et les recommandations présentées au Conseil du Trésor au sujet de dépenses importantes. Il sanctionne en outre les principales politiques du CST et répond des dossiers concernant le CST devant le Cabinet.

Il incombe à deux sous-ministres, au sous-secrétaire du Cabinet pour la sécurité et le renseignement au Bureau du Conseil privé et au sous-ministre de la Défense nationale de voir à ce que le Ministre soit parfaitement tenu au courant des activités du CST. Le sous-secrétaire s'occupe des politiques et du fonctionnement du CST, et le sous-ministre de la Défense nationale rend compte des dossiers administratifs concernant le CST. Le Bureau du commissaire du Centre de la sécurité des télécommunications remet un rapport annuel au ministre de la DN.

Le CST donne suite aux priorités étrangères en matière de renseignement, quand les ministres les ont approuvées. En outre, il répond aux besoins des ministères fédéraux en matière de renseignement, en fonction d'événements particuliers.

Profil des ressources du Centre de la sécurité des télécommunications (en milliers de \$)

	1998-1999		1999-2000		2000-2001	
	Réelles AF	ETP	Réelles AF	ETP	Réelles AF	ETP
Salaires et personnel	49 417	890	52 950	899	58 417	915
Fonctionnement et entretien	24 875		20 353		22 342	
Immobilisations	25 541		39 009		48 472	
Total des besoins	99 833	890	112 312	899	129 231	915

Bureau de la protection des infrastructures essentielles et de la protection civile

Le Bureau de la protection des infrastructures essentielles et de la protection civile (BPIEPC) a été créé en février 2001 et est devenu opérationnel à la fin de mars 2001. Le Bureau regroupe deux anciens organismes distincts du MDN – Protection civile Canada (PCC) et le Groupe de travail sur la protection des infrastructures essentielles (GTPIE) – de même que le projet pilote de Centre de coordination de la protection de l'information du gouvernement du Canada. Ainsi, un seul organisme a la responsabilité d'exercer un leadership national en matière de protection civile et de protection des infrastructures essentielles. Le travail du Bureau portera principalement sur l'amélioration de la capacité des personnes, des collectivités, des entreprises et des gouvernements à faire face aux risques qui menacent leur environnement physique et électronique. La création de ce bureau est étroitement liée à trois priorités gouvernementales : Un Canada branché, Gouvernement en direct, Des communautés fortes et sûres. Le succès du commerce électronique et du projet Gouvernement en direct dépend de la confiance des consommateurs et des clients relativement à la sécurité et à la protection des renseignements personnels sur les réseaux d'information et pour l'échange d'information. Les communautés fortes et sûres bénéficieront de services d'urgence et gouvernementaux sûrs et elles pourront faire appliquer la loi afin de prendre des mesures à l'égard des

crimes graves, dont les crimes cybernétiques. Le Bureau soutiendra les efforts de ceux qui s'engagent à mettre en œuvre ces projets prioritaires.

Au cours de l'AF 2000-2001, **Protection civile Canada (PCC)** était l'organisme principal grâce auquel le gouvernement canadien a essayé d'atteindre un niveau adéquat de protection civile au Canada. Elle tirait son mandat de la *Loi sur la protection civil* et de la Politique fédérale relative aux situations d'urgence.

PCC a élargi son programme d'information du public de façon à sensibiliser les gens aux principes de protection civile et les renseigner sur les mesures pratiques à prendre pour se préparer et réagir aux effets de sinistres et de situations d'urgence. En outre, grâce aux efforts conjugués des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, la campagne de sensibilisation annuelle, comme sous le nom de Semaine de la protection civile, a permis de conscientiser la population canadienne à la nécessité de se préparer pour les situations d'urgence et les catastrophes.

Le Collège de la Protection civile Canada (CPCC) de PCC a continué à travailler en partenariat avec les gouvernements provinciaux/territoriaux en vue d'offrir une formation sur la gestion des situations d'urgence à environ 1000 praticiens canadiens. Le comité directeur fédéral/provincial/territorial sur la formation a terminé l'ébauche d'un document qui constituera le fondement de la nouvelle stratégie nationale quinquennale de formation actuellement en cours d'élaboration. De plus, le Collège a fait des progrès considérables en vue de renouveler tous les aspects de ses programmes de formation et d'éducation.

PCC a géré des programmes de subventions et contributions afin d'encourager les activités de préparation et de réaction aux situations d'urgence et de faciliter le retour à la normale après des urgences et des sinistres. En vertu des Accords d'aide financière en cas de catastrophe, plus de 106 millions de dollars ont été versés à des gouvernements provinciaux et territoriaux pour les aider à assumer les coûts liés à des sinistres. De plus, par le biais du Programme conjoint de protection civile à frais partagés, le gouvernement fédéral – en collaboration avec les gouvernements provinciaux et territoriaux – a accepté de verser plus de 4,6 millions de dollars pour des projets qui accroissent la capacité du pays de réagir aux situations d'urgence.

PCC a poursuivi le développement et la mise en service des éléments d'une initiative de recherche majeure, le NHEMATIS, qui est un outil informatisé d'évaluation des risques. Un module sur Internet a été créé, et un module de formation est en voie de développement pour le CPCC. En outre, des opérations et des exercices de planification et recherche ont été menés avec succès en collaboration avec RNCan et Industrie Canada, ainsi qu'avec des fonctionnaires provinciaux et municipaux de la Colombie-Britannique afin de tester des protocoles et des techniques de traitement de données pour la modélisation de sinistres.

PCC a été responsable d'un examen interministériel du Plan national de soutien contre tous les risques et de sa modification. Il a aussi dirigé et a soutenu une vaste gamme d'initiatives conçues pour améliorer l'état de préparation opérationnelle en cas d'urgence. En plus de réaliser 24 projets de recherche à court terme axés sur les opérations et les politiques et destinés à accroître les connaissances et la technologie, PCC a élaboré des propositions de politiques, y compris des recherches de fonds, des analyses rationnelles et des analyses de tendances visant à soutenir une Stratégie nationale d'atténuation des catastrophes et à réviser les Accords d'aide financière en cas de catastrophe. En collaboration avec le GTPIE, PCC a travaillé à l'établissement d'un conseil d'orientation stratégique pour la protection des infrastructures essentielles, puis d'une politique et d'un soutien opérationnel pour la mise sur pied du BPIEPC.

En mars 2000, le gouvernement a mis sur pied le Groupe de travail sur la protection des infrastructures essentielles (GTPIE) qui relevait du sous-ministre de la Défense nationale et du Sous-secrétaire du Cabinet (Sécurité et renseignement). Son travail était appuyé par un comité consultatif interministériel présidé par le Sous-secrétaire du Cabinet (Sécurité et renseignement). La mission du GTPIE était d'élaborer des propositions de politiques visant à améliorer la protection des infrastructures essentielles du Canada et à soutenir les priorités du gouvernement fédéral

en matière de commerce électronique, d'administration électronique et de sécurité de la population. Le Groupe de travail a atteint ses trois objectifs connexes en :

- maintenant et développant les capacités de protection des infrastructures essentielles établies lors de la préparation en vue du passage à l'an 2000;
- perfectionnant la méthodologie d'évaluation de la criticité des infrastructures et en mettant à jour un outil logiciel conçu pour définir et analyser l'interdépendance entre les infrastructures;
- consultant exhaustivement les provinces, les territoires, le secteur privé et d'autres pays – en particulier les États-Unis au sujet des questions de politiques et de partenariats possibles;
- utilisant les résultats de ces consultations dans le but de proposer une façon pour le gouvernement fédéral d'établir des partenariats avec les autorités susmentionnées et de renforcer la protection des infrastructures essentielles;
- élaborant une proposition de cadre stratégique destiné à améliorer la protection des infrastructures essentielles du Canada.

Le GTPIE a mis fin à ses activités au cours de l'AF 2000-2001, puisqu'il a été intégré au BPIEPC.

Bureau de l'Ombudsman

Le Bureau de l'Ombudsman de la Défense nationale et des Forces canadiennes a été créé dans le cadre de vaste changements qui visaient à améliorer l'ouverture et la responsabilisation au MDN et dans les FC. André Marin a été nommé dans le poste nouvellement créé en juin 1998, et le Bureau a commencé ses travaux le 16 juin 1999 par suite de l'adoption de directives ministérielles et à d'une Directive et ordonnance administrative de la Défense (DOAD). Il a été convenu qu'après une période d'essai de six mois, les directives seraient réexaminées à la lumière de l'expérience et modifiées au besoin. Le 26 mars 2001, le mandat de M. Martin a été renouvelé jusqu'au 15 juin 2006.

L'Ombudsman fonctionne à titre de tierce partie neutre ne relevant ni de la hiérarchie militaire ni des cadres civils. Le rôle du Bureau consiste à garantir un traitement équitable à tous les membres du MDN et des FC et à contribuer à l'amélioration sensible et durable de leur bien-être. Pour cela, le Bureau fait enquête sur les plaintes individuelles et, quand il le faut, il formule des recommandations afin d'éliminer les problèmes systémiques.

Quand il traite une plainte, le Bureau s'efforce de la régler de façon non officielle, au niveau hiérarchique le plus bas possible. Dans certains cas, il peut conseiller à la personne de recourir à la procédure existante de règlement des griefs. Si elle n'est toujours pas satisfaite après coup, le Bureau décide si une enquête est justifiée.

Au cours de l'AF 2000-2001, le Bureau a reçu 1 373 plaintes. Les trois principaux sujets de mécontentement étaient les suivants, par ordre d'importance décroissant : les avantages sociaux, la libération, et le harcèlement. Le tableau figurant ci-dessous énumère les groupes qui ont communiqué avec le Bureau pour obtenir son aide.

Catégorie de plaignants	Nombre de cas
Force régulière	502
Anciens membres des FC	295
Réserves	140
Autres	123
Membres d'une famille militaire	110
Employés civils	50
Anciens employés civils	16
Cadets	6
Total	1 242*

Le total est inférieur au nombre de plaintes reçues, soit 1 373, car des personnes ont présenté plus qu'une plainte.

Le 5 mars 2001, l'Ombudsman a publié son rapport provisoire sur les allégations formulées contre les FC par le capitaine Bruce Poulin. Le rapport contenait onze recommandations adressées à la voie hiérarchique. Certaines visaient à garantir le traitement convenable des plaintes, et d'autres concernaient le Service national des enquêtes des Forces canadiennes (SNEFC). À la fin de l'an dernier, une importante enquête a été lancée sur l'intégration des femmes dans les FC; elle avait pour but d'examiner des cas précis et des questions se posant au niveau systémique.

L'an dernier, les recommandations de l'Ombudsman ont abouti à deux changements importants dans les politiques de la Défense. La Police militaire (PM) a adopté de nouvelles méthodes pour garantir un traitement approprié aux victimes du crime. Grâce au nouveau Programme d'aide aux victimes, la PM fournit des renseignements immédiats à ces dernières, elle les met en rapport avec des organismes de soutien, et elle entretient une relation constante avec elles tout au long de l'enquête. Ensuite, le Directeur des cadets a demandé qu'une ordonnance sur l'administration et l'instruction des cadets soit rédigée pour que, si un cadet est renvoyé, ses parents soient informés par écrit des motifs du renvoi et de leur droit de faire examiner la décision par une autorité supérieure. Le Directeur des cadets a aussi convenu d'élaborer un processus de renvoi structuré qui s'apparenterait à celui des Scouts et des Guides.

L'Ombudsman a présenté son *Rapport annuel (2000-2001)* au ministre de la Défense nationale au cours de la période visée ici.

Le budget total du Bureau, pour l'AF 2000-2001, atteignait 5,4 millions de dollars; les dépenses réelles, compte tenu des ajustements de fin d'exercice, se sont chiffrées à 3,5 millions. Le poste de dépense le plus élevé a été celui des salaires, qui a atteint 1,6 million; venaient ensuite les services professionnels et spéciaux (traduction et aide temporaire, par exemple), avec 895 000 \$. Ensemble, ces deux postes ont représenté 72 p. 100 de toutes les dépenses du Bureau.

D'autres renseignements figurent au site <http://www.ombudsman.forces.gc.ca/>

Lois et règlements administrés par le ministère de la Défense nationale

Le ministre de la Défense nationale assume des responsabilités pertinentes relativement à l'administration des lois suivantes :

- *Loi sur l'aéronautique*
- *Loi sur le Fonds de bienfaisance de l'Armée*
- *Loi sur le vérificateur général*
- *Loi électorale du Canada* (sous la gouverne du Directeur général des élections, le ministère de la Défense nationale administre les Règles électorales spéciales (Partie II de la *Loi*), en ce qui concerne les électeurs membres des Forces canadiennes)
- *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale*
- *Loi canadienne sur la protection de l'environnement*
- *Loi sur la pension de retraite des Forces canadiennes*
- *Loi sur la continuation de la pension des services de défense*
- *Loi sur le ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux*
- *Loi sur les mesures d'urgence*
- *Loi sur la protection civile*
- *Loi sur l'équité en matière d'emploi*
- *Loi sur les pêches*
- *Loi sur la saisie-arrêt et la distraction de pensions*
- *Loi sur la défense nationale*
- *Loi sur les langues officielles*
- *Loi sur le partage des prestations de retraite* (en ce qui a trait aux membres et aux anciens membres des Forces canadiennes)
- *Loi sur les immeubles fédéraux*
- *Loi sur les forces étrangères présentes au Canada*
- Décret du gouverneur en conseil soustrayant le MDN et les FC à la *Loi sur la sûreté et la réglementation nucléaires* et aux règlements pris en application de cette loi.

Souligner les réalisations des personnes et des équipes

La Défense a continué de mettre en lumière les réalisations des hommes et des femmes des FC en appuyant l'introduction de la [Médaille canadienne du maintien de la paix](#) (MCMP) au cours de la période visée par le rapport. En outre, la Défense a revitalisé son Programme des primes du Ministère et adopté un nouveau Programme des primes pour longs services.

Les réussites des personnes et des équipes sont reconnues tant à l'intérieur du Ministère qu'à l'extérieur. À l'interne, il faut citer la Mention élogieuse du sous-ministre (SM), qui met en évidence les employés qui, dans leurs domaines de travail respectifs, ont contribué d'une façon remarquable à la réalisation des objectifs du Ministère, et la Prime au renouveau que le sous-ministre et le Chef d'état-major de la Défense offrent ensemble pour rendre hommage à quiconque se distingue par son leadership et son esprit de renouveau. En outre, des [honneurs et des récompenses](#) sont accordés. L'annexe C du présent rapport fournit une liste (AF 2000-2001) de tous les titulaires de la Mention élogieuse du SM et de la Prime au renouveau décernée par le SM et le CEMD.

Récompenses de l'extérieur

Divers organismes de l'extérieur accordent eux aussi des récompenses au personnel de la Défense, de temps à autre.

Une des plus importantes distinctions jamais décernées à un scientifique de la défense au Canada l'a été à M. John Leggat [Directeur général de RDDC et SMA(S & T)], qui a mérité le Prix du leadership 2001 de l'[Association professionnelle des cadres de la fonction publique du Canada](#) (APEX).

Le Groupe du Génie construction (FMAR[A]) progresse vers un degré d'excellence en affaires de calibre mondial avec l'aide de l'Institut national de la qualité (INQ). Le Génie construction de la Flotte (GCF) a fait des progrès remarquables quant à la mise en application des principes et des pratiques de qualité de l'INQ pour devenir un organisme public efficace, en parvenant au Niveau II du « Programme d'excellence progressif » de l'Institut, qui compte quatre parties.

Les techniciens du 14^e Escadron de maintenance (Air) (14^e Escadre Greenwood) ont remporté la palme une troisième fois d'affilée au Concours de Fincastle (concours annuel pour unités de guerre anti-sous-marine), ce qui leur a valu le trophée Lockheed-Martin (Maintenance).

La 14^e Escadre Greenwood a mérité un prix d'Environnement Canada grâce à ses efforts de surveillance environnementale.

L'Équipe féminine de tir de la Réserve (Officiers) a remporté le Trophée de tir combiné (Dames) au 20^e Concours de tir pour officiers de réserve, organisé par l'OTAN.

ANNEXE A – RENDEMENT DU PROGRAMME NATIONAL DE RECHERCHE ET DE SAUVETAGE (PNRS) EN 2000-2001

Le PNRS comprend un large éventail de ressources et d'activités qui visent à prévenir les incidents et à sauver des vies et des personnes en danger. Le PNRS s'appuie sur la participation et l'interaction du [Secrétariat national de recherche et de sauvetage \(SNRS\)](#) et de ses partenaires. On trouvera ci-dessous une description des réalisations du PNRS en fonction des trois catégories de résultats que prévoit le *Rapport sur les plans et priorités – 2000* et une indication des incidents et des ressources de recherche et de sauvetage en 2000-2001.

RÉSULTAT 1 – Un Programme national de recherche et de sauvetage cohérent et efficace par le biais des mesures suivantes :

Mise en œuvre d'un cadre stratégique de revitalisation du système fédéral de recherche et de sauvetage.

Pendant la première des deux années de son mandat, le Projet d'initiative de transition stratégique (PITS) du SNRS a entrepris des travaux de recherche et préparé treize documents de principes à l'appui des résultats attendus dans le domaine de la politique, des plans et des structures de revitalisation du système fédéral de recherche et de sauvetage.

Création de liens plus étroits avec les autres milieux de la recherche et du sauvetage.

Le SNRS a organisé une conférence sur les catastrophes aériennes à laquelle ont participé des représentants des organisations des mesures d'urgence des provinces et des territoires, de tous les ministères et organismes fédéraux du milieu, des sections responsables des interventions d'urgence de transporteurs aériens nationaux et internationaux, de l'*US Alaskan Command and Coast Guard District*, de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) et d'associations de l'aviation commerciale. Le SNRS a aussi présidé des réunions de planification, avec des représentants d'autres organismes fédéraux et territoriaux, d'un programme d'exercices multijuridictionnel qui s'ouvrira par un exercice d'intervention en cas de catastrophe maritime en milieu arctique pendant l'AF 2002-2003.

Énumération des données de rendement nécessaires à une gestion coopérative du programme de recherche et de sauvetage et communication de ces données aux Canadiens.

Les auteurs d'un document préparé pour le PITS ont présenté un résumé des données de mesure du rendement qui sont actuellement recueillies et recommandé l'adoption d'un cadre de mesure du rendement qui permettra au PITS de contribuer à la revitalisation du système fédéral de recherche et de sauvetage. L'amélioration de l'accès du public à ces renseignements fait partie intégrante du cadre recommandé.

Amélioration de la fonction de contrôleur du Fonds des nouvelles initiatives (FNI) de recherche et de sauvetage.

Le SNRS a géré les 8,1 millions de dollars du FNI à 5 p. 100 près du budget approuvé. Un retard dans l'annonce du financement du FNI au début de l'exercice causé par de nouvelles exigences générales en matière de vérification explique que le rendement a été moins précis que les deux années antérieures, les fonds inutilisés étant alors inférieurs à 2 p. 100 du budget du FNI. Des vérifications intégrales de trois projets du FNI ont été faites, et six autres projets ont fait l'objet d'une évaluation finale. Les projets vérifiés formaient un échantillon représentatif d'activités de l'administration fédérale et des provinces/territoires et une combinaison de projets axés sur la recherche et le développement et sur la prévention. Les recommandations des vérificateurs ont porté sur l'utilisation du FNI, le financement des projets, les rapports des projets, l'évaluation finale des projets et la gestion globale des projets. Des améliorations inspirées des résultats des vérifications ont été intégrées au programme du FNI et elles seront ajoutées à la prochaine version du guide du programme. Enfin, l'utilisation de graphiques et l'ajout de renseignements sur les extrants des projets ont permis d'améliorer le rapport final du FNI, qui porte sur 54 projets réalisés pendant l'année financière.

Renforcement du programme de prévention.

Pour la première fois, des représentants des milieux de la recherche et du sauvetage de l'administration fédérale, des provinces, des territoires et d'organismes non gouvernementaux associés à la recherche et au sauvetage ou à la prévention des accidents ont participé à une conférence sur la création de capacités d'information en matière de prévention qui a été organisée par le SNRS.

**RÉSULTAT 2 – Des renseignements et des outils efficaces par le biais des mesures suivantes :
Collecte de données sur les incidents en vue d'améliorer le programme de recherche et de sauvetage et de faciliter la prise de décisions.**

S'appuyant sur les progrès réalisés l'an dernier dans l'uniformisation de la collecte de données de recherche et de sauvetage par les services de police des provinces et des territoires (GRC comprise), les efforts de développement et de mise en œuvre du système d'information sur les opérations de recherche et de sauvetage au sol se sont poursuivis, et il ne reste plus que des questions techniques de détail à régler avant que le système soit pleinement opérationnel.

Mise à jour du Registre canadien des radiobalises et communication de renseignements aux intervenants.

Le Registre canadien des radiobalises du SNRS contient des données sur plus de 5 800 radiobalises qu'utilisent le Centre canadien de contrôle des missions (CCCM) pour le système mondial de localisation par satellite COSPAS-SARSAT.

Communication de renseignements sur la recherche et le sauvetage aux Canadiens et à des partenaires de l'étranger.

En plus de répondre à de nombreuses demandes de renseignements et de données en matière de recherche et de sauvetage en provenance du Canada et de l'étranger, le SNRS a publié et distribué deux numéros du bulletin trimestriel SARSCÈNE. Suite à la décision de l'Assemblée générale des Nations Unies de faire de 2001 l'Année internationale des volontaires, le SNRS a organisé la préparation et la remise de plus de 4 000 certificats de reconnaissance du gouvernement du Canada à des personnes qui participent volontairement à des opérations de recherche et de sauvetage au sol dans tout le Canada, en témoignage de leur dévouement.

**RÉSULTAT 3 – Agir sur des partenariats nationaux et internationaux par le biais des mesures suivantes :
Effort concerté d'amélioration de la vision et des objectifs en matière de recherche et de sauvetage.**

Sous les auspices du PITS, le SNRS a élaboré un plan de consultation en vue d'associer les intervenants des provinces/territoires et du milieu des volontaires à des délibérations devant aboutir à un consensus sur un énoncé de la vision et des objectifs du Canada en matière de recherche et de sauvetage. De plus, le SNRS a continué d'appuyer des efforts d'harmonisation des normes de formation et de compétence en matière de recherche et de sauvetage au sol par le biais d'un projet permanent dans ce domaine et de la participation d'un membre de son personnel au Conseil des opérations de recherche et de sauvetage au sol à titre de secrétaire.

Appui d'initiatives canadiennes intéressant le système international de localisation par satellite COSPAS-SARSAT.

À titre de centre de coordination de la participation du Canada aux groupes de travail, aux comités et au Conseil du programme COSPAS-SARSAT, le SNRS a continué, en collaboration avec des représentants des trois autres pays fondateurs, de faire valoir les intérêts du Canada et d'appuyer les efforts déployés pour améliorer l'efficacité globale du système. Même s'il souscrit aux plans de mise hors de service d'ici 2009 des éléments 121,5 MHz du système, le Canada s'est notamment dit inquiet de l'effet que cette décision aura sur la portée des services de recherche et de sauvetage.

Élargissement de la portée et du volume des échanges de renseignements et de connaissances à l'occasion du congrès/salon professionnel annuel SARSCÈNE.

Le congrès SARSCÈNE 2000 a attiré plus de 800 participants qui ont pu voir 58 kiosques et assister à près de 60 exposés instructifs. Le SNRS a remis des récompenses à des personnes et des groupes en témoignage de leur contribution et de leurs réalisations exceptionnelles dans le domaine de la recherche et du sauvetage.

Programme national de recherche et de sauvetage – Ressources pour l'AF 2000-2001

Tableau 1 : Besoins en personnel, par ministère (ETP)				
	Chiffres réels	Chiffres réels	Chiffres réels	Chiffres prévus
	1998-1999	1999-2000	2000-2001	2001-2002
Secrétariat national de recherche et de sauvetage	15	15	16	18
Environnement Canada	14	14	14	14
Ministère des Pêches et des Océans	815	717	717*	815
Ministère de la Défense nationale	742	741	733	726
Agence Parcs Canada	64	67	67	67
Transports Canada	7	7	7	7
Total	1 657	1 561	1 554	1 647

***Chiffres estimatifs seulement, puisque le ministère des Pêches et des Océans ne suit plus de cette manière les ETP affectés au Programme de recherche et de sauvetage.**

	Chiffres réels	Chiffres réels	Chiffres réels	Chiffres prévus
	1998-1999	1999-2000	2000-2001	2001-2002
Secrétariat national de recherche et de sauvetage	10 522	10 523	8 711	11 835
Environnement Canada	985	985	985	985
Ministère des Pêches et des Océans	91 374	71 771	90 870	144 700
Ministère de la Défense nationale	158 412	261 218	365 745*	330 414
Agence Parcs Canada	4 542	4 929	4 929	4 929
Transports Canada	885	895	903	915
Total	266 720	350 321	472 143	492 307

	Chiffres réels	Chiffres réels	Chiffres prévus
	1999-2000	2000-2001	2001-2002
Fonctionnement	1 752	1 812	2 095
Immobilisations	7 981	6 153	9 525
Subventions et contributions	709	746	215
<u>Total</u>	10 523	8 711	11 835

ANNEXE B – SOMMAIRE DES OPÉRATIONS DES FC POUR L'AF 2000-2001

Balkans

Force de stabilisation de l'OTAN (SFOR) – opération *Palladium*

Ayant comme mandat de prévenir les hostilités, de créer un environnement sûr et de surveiller la paix en Bosnie-Herzégovine, le contingent canadien d'environ 1 800 membres des FC comprenait des éléments de commandement et de soutien nationaux, un groupement tactique, une batterie d'artillerie et un détachement d'hélicoptères. Le Canada a également fourni plusieurs officiers d'état-major à divers quartiers généraux en Bosnie-Herzégovine. Le Canada a assumé le commandement de la Division multinationale sud-ouest en septembre 2000 pour un an. Pendant la période visée par le rapport, la SFOR a continué de faire des progrès dans les efforts qu'elle déploie pour créer les conditions nécessaires à un retour complet à la société civile en Bosnie-Herzégovine.

Force de l'OTAN au Kosovo (KFOR) – Opération *Kinetic*

La KFOR a comme mandat de créer et de préserver un environnement sûr et, au besoin, d'appliquer les dispositions de l'accord technique militaire. La contribution initiale du Canada au Kosovo (à compter de juin 1999) comprenait environ 1 400 militaires; le Canada a notamment fourni un élément de commandement et de soutien nationaux, un groupement tactique d'infanterie, un escadron de reconnaissance et une unité d'hélicoptères tactiques. Cette opération s'est terminée en juin 2000.

Opération *Echo*

Au plus fort de la campagne aérienne de l'OTAN en République fédérale de Yougoslavie en 1999, le Canada a contribué jusqu'à 18 CF-18 dans le cadre de l'opération *Echo*. Cette opération s'est terminée en décembre 2000, quand la situation s'est stabilisée dans les Balkans. Les six derniers CF-18 ont alors quitté Aviano, en Italie, pour rentrer au Canada. Les FC ont également fourni quatre officiers d'état-major au centre des opérations aériennes multinationales, à Vicence, en Italie.

Mission d'observation des Nations Unies à Prevlaka – opération *Chaperon*

Le mandat de cette mission de l'ONU consiste à surveiller la situation dans la péninsule de Prevlaka, à l'extrémité sud de la Croatie, à la frontière de la République fédérale de Yougoslavie. La péninsule commande l'unique port en eaux profondes accessible à la marine yougoslave; elle est revendiquée par la Croatie et la Yougoslavie. Un officier canadien agit actuellement comme observateur militaire de l'ONU.

Mission des Nations Unies au Kosovo (MINUK) – opération *Quadrant (Kosovo)*

Cette mission a comme mandat d'établir une présence civile au Kosovo et de mettre sur pied une administration civile intérimaire qui prendra la relève de la KFOR. Les FC fournissent actuellement un officier qui est chargé de coordonner les opérations des observateurs militaires de l'ONU dans la région de Priština.

Équipe consultative d'instruction à la gestion des munitions et à la neutralisation des explosifs (AMODATT) en Albanie – opération *Quadrant (Albanie)*

Le mandat de l'équipe consiste à conseiller le ministère de la Défense de l'Albanie sur la neutralisation des explosifs et le stockage des munitions. Cette aide permettra aux forces armées albanaises de mener sans danger des opérations de neutralisation d'explosifs et d'élimination et aussi de rationaliser, de réduire et de gérer leurs stocks de munitions. Les FC fournissent à l'équipe un officier technicien en munitions pour un an. La participation du Canada à cette opération est financée conjointement par l'ACDI et la Défense.

Opération *Artisan* (Albanie)

Le mandat de cette opération consiste à aider l'ACDI à concevoir et à superviser la construction de l'aire de trafic du terrain d'aviation de Rinas, près de Tirana, en Albanie. Ce terrain d'aviation a été lourdement endommagé par les avions lourds qui participaient aux opérations d'aide humanitaire internationale, pendant la crise du Kosovo. Le terrain d'aviation de Rinas est le seul aéroport international de l'Albanie et il est jugé essentiel au développement économique du pays. Les FC ont fourni une équipe de génie de l'air de cinq personnes dans le cadre de cette opération. Financé par l'ACDI, le projet devrait être terminé en septembre 2001.

Mission des Nations Unies en Bosnie-Herzégovine

Le mandat de cette mission consiste à maintenir une présence diplomatique, à coordonner les activités humanitaires du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) et à mettre sur pied et contrôler une force de police internationale chargée d'appliquer diverses clauses de l'Accord de paix de Dayton. Les FC fournissent un officier supérieur d'état-major au bureau du représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU pour la Bosnie-Herzégovine.

Moyen-Orient

Opération *Augmentation*

Des opérations d'interdiction maritime sont menées dans le golfe Arabo-Persique pour contrôler et faire respecter les sanctions de l'ONU qui interdisent à l'Iraq d'importer ou d'exporter des produits, pétrole compris. Le NCSM *Calgary* a été déployé de juin à novembre 2000, avec environ 240 militaires à son bord, en tant qu'élément d'un groupe opérationnel naval américain. Le NCSM *Charlottetown* a été déployé en janvier 2001 avec le groupe naval du navire américain Harry S. Truman et il a mené des opérations d'interdiction maritime dans le golfe Arabo-Persique. Le NCSM *Winnipeg* s'est joint à une force multinationale déployée dans le golfe Arabo-Persique en mars 2001 et il y a mené des opérations d'interdiction maritime pour faire respecter les sanctions de l'ONU.

Mission d'observation des Nations Unies pour l'Iraq et le Koweït (MONUIK) – opération *Record*

Le mandat de la MONUIK consiste à surveiller la voie maritime Khor Abdullah entre l'Iraq et le Koweït ainsi que la zone démilitarisée, à veiller au respect des frontières et à observer tout acte d'hostilité entre les États. Pendant l'AF 2000-2001, les FC ont fourni six officiers qui ont agi comme observateurs militaires de l'ONU et membres de l'état-major du quartier général; l'un d'eux a notamment occupé le poste tournant de commandant du secteur Nord de la MONUIK.

Force des Nations Unies chargée d'observer le désengagement (FNUOD) – opération *Danaca*

Le mandat de la FNUOD consiste à surveiller le cessez-le-feu entre Israël et la Syrie, à superviser le redéploiement des forces israéliennes et syriennes, et à établir une zone tampon, conformément à l'accord de désengagement. Le Canada fournit 186 militaires, qui sont principalement affectés à l'approvisionnement, au transport et à la maintenance, ainsi que des détachements des communications à toutes les unités de la FNUOD.

Force multinationale et observateurs (FMO) – opération *Calumet*

Le mandat de la FMO dans le Sinaï, mission qui ne relève pas de l'ONU, consiste à superviser l'application du traité de paix conclu entre Israël et l'Égypte, conformément aux Accords de Camp David. La FMO doit notamment s'occuper d'une série de postes d'observation et de commandement et voir si les deux parties respectent le traité. Les FC fournissent 28 des membres d'état-major du quartier général de la FMO. En mars 2001, un Canadien a assumé pour la première fois le commandement de la FMO; son mandat est de trois ans.

Organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve (ONUST) – opération *Jade*

Le mandat de l'ONUST consiste à observer et à faire respecter le cessez-le-feu et à aider les parties à superviser l'application et le respect de la Convention d'armistice général conclue séparément entre Israël, l'Égypte, le Liban, la Jordanie et la Syrie. L'ONUST est notamment chargé de contrôler, de superviser et d'observer l'application des

accords de cessez-le-feu et de fournir des observateurs sur le plateau du Golan, dans le Sud du Liban et dans le Sinaï. Les FC lui fournissent 11 militaires. Un officier supérieur canadien occupe actuellement le poste de chef du Groupe des observateurs au Liban.

Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre – opération *Snow Goose*

Le mandat des Nations Unies consiste à faire respecter le cessez-le-feu et à favoriser un retour à la normale. Deux membres des FC sont affectés à l'état-major du quartier général des Nations Unies.

Afrique

Mission des Nations Unies en Sierra Leone (MINUSIL) – opération *Reptile*

Les FC fournissent cinq observateurs militaires à cette mission de l'ONU en Sierra Leone. Le mandat de la MINUSIL consiste à coopérer avec le gouvernement de la Sierra Leone et d'autres signataires de l'accord de paix à la mise en œuvre des dispositions de l'accord, et à aider le gouvernement de la Sierra Leone à appliquer le plan de désarmement, de démobilisation et de réinsertion.

Équipe militaire internationale consultative d'instruction (IMATT) en Sierra Leone – opération *Sculpture*

La mission de l'IMATT consiste à conseiller le gouvernement de la Sierra Leone dans la création de forces armées efficaces relevant du ministère de la Défense de la République de Sierra Leone et à lui fournir une aide en matière d'instruction. Les FC fournissent 11 militaires à cette entreprise dirigée par le Royaume-Uni.

Mission d'observation des Nations Unies en République démocratique du Congo (MONUC) – opération *Crocodile*

L'ONU n'a pas encore pris de décision au sujet du mandat des observateurs militaires et de la force de protection. Dans l'intervalle, deux membres des FC occupent des postes supérieurs au sein du quartier général militaire avancé de l'ONU à Kinshasa.

Mission des Nations Unies en Éthiopie et en Érythrée (MINUEE) – opération *Addition*

Le mandat de la MINUEE consiste à superviser le cessez-le-feu entre l'Éthiopie et l'Érythrée, à superviser le redéploiement des forces éthiopiennes et érythréennes et à déployer des observateurs militaires de l'ONU le long de la zone de sécurité temporaire. Depuis août 2000, les FC fournissent cinq observateurs militaires et un officier supérieur d'état-major chargé de coordonner les opérations des observateurs militaires dans le théâtre, au quartier général de la MINUEE à Asmara.

Mission des Nations Unies en Éthiopie et en Érythrée – opération *Eclipse*

Sous les auspices de la Brigade multinationale d'intervention rapide des forces en attente des Nations Unies (BIRFA), les FC ont fourni une compagnie d'infanterie, un peloton de reconnaissance et une troupe du génie à cette mission conjointe du Canada et des Pays-Bas. La force était responsable du secteur du Centre de la zone de sécurité temporaire entre l'Éthiopie et l'Érythrée. L'opération a pris fin en juin 2001; 447 membres des FC y ont participé.

Programme accéléré de déminage des Nations Unies au Mozambique (UNADP) – opération *Module*

Les Forces canadiennes ont fourni trois conseillers en déminage à cette opération qui s'est terminée en juillet 2000.

Opération *Connection*

Dans le cadre de l'extension des efforts de coopération entre le MDN et diverses organisations non gouvernementales, une infirmière a été affectée à CARE Canada en novembre 2000. Elle a été envoyée à Siaya, au Kenya, en janvier 2001, et elle y est demeurée jusqu'à la fin de la mission, en avril 2001.

Reste du monde

Administration transitoire des Nations Unies au Timor-Oriental (ATNUTO) – opération *Toucan*

Une force internationale (INTERFET) a été mise sur pied en septembre 1999 pour rétablir la paix et l'ordre au Timor-Oriental, suite à la vague de violence déclenchée par le référendum sur la sécession de ce territoire de l'Indonésie. Le Canada a fourni plus de 600 militaires à cette force multinationale dirigée par l'Australie. Leur mandat terminé, les militaires canadiens sont rentrés au pays en février 2000.

Mission de suivi de l'INTERFET, l'ATNUTO a été chargée d'administrer le territoire et d'exercer le pouvoir législatif et exécutif pendant la période de transition. Les FC ont fourni trois officiers au quartier général de l'ATNUTO, de mars 2000 jusqu'à la fin de la participation du Canada à la mission, en mai 2001.

Mission des Nations Unies au Guatemala (MINUGUA) – opération *Quartz*

La MINUGUA a comme mandat de faciliter l'application des dispositions de l'accord de cessez-le-feu conclu entre le gouvernement du Guatemala et l'*Unidad Revolucionaria Nacional Guatemala* (URNG), pour assurer une paix réelle et durable. Signé en 1996, l'accord a mis officiellement un terme à 36 années de guerre civile. Les FC ont fourni un officier de liaison dont le rôle a consisté à conseiller le directeur de la mission sur les questions militaires et à assurer la liaison entre le gouvernement, les rebelles, les équipes de vérification et les forces armées guatémaltèques. Les FC ont mis fin à leur participation à cette mission le 31 décembre 2000.

Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) – Soutien au Centre cambodgien de déminage

Ce programme a pour objet de permettre à des spécialistes techniques de collaborer à des activités de sensibilisation aux mines, à l'instruction au déminage et à la planification d'opérations de déminage sous les auspices du PNUD. Les FC ont fourni sept militaires à ce programme, y compris le Conseiller en chef – Opérations. La mission a pris fin en juillet 2000.

Commission internationale indépendante de désarmement en Irlande du Nord (IICD) – opération *Invitation*

Le mandat de l'IICD consiste à s'occuper du désarmement des factions combattantes en Irlande du Nord. Au début de 1998, l'IICD a demandé au Canada de lui fournir de l'aide et des conseils sur les armes et les explosifs dont elle avait à s'occuper. Un protocole d'entente a été conclu entre le MDN et l'IICD en mai 2000. Un officier des FC a travaillé avec l'IICD pendant 44 jours avant la signature du protocole. Le Canada a actuellement un officier qui est prêt à être envoyé en Irlande du Nord.

Vérification du contrôle des armements

Opération *Verify*

Le mandat de cette opération consiste à faire des inspections de contrôle des armements, à contrôler des niveaux d'effectifs militaires et à vérifier le matériel militaire déclaré par les 30 pays qui ont signé le Traité sur les forces armées conventionnelles en Europe. Le Canada a dirigé des missions de l'opération *Verify* en Roumanie, en Ukraine et en Russie cette année et il a participé à 13 autres missions en Europe de l'Est.

Opération *Reduction*

Le mandat de cette opération consiste à faire des inspections de contrôle des armements pour vérifier la réduction du matériel militaire par destruction, élimination, conversion et reclassement en vertu du Traité sur les forces armées conventionnelles en Europe. Les FC ont fourni un inspecteur à deux équipes de l'OTAN chargées d'attester pendant l'AF 2000-2001 la réduction du niveau des équipements de la République de Géorgie.

Opération *Question*

Cette opération a comme mandat de mener des opérations de contrôle des armements, en conformité avec le Document de Vienne de 1999, que le Canada a signé en vertu du Traité sur les forces armées conventionnelles en Europe. Le Canada a dirigé quatre missions de l'opération *Question* cette année – deux missions d'inspection au

Kazakhstan et au Kirghizistan, et deux missions d'évaluation en Lituanie et dans la République fédérale de Yougoslavie. Le Canada a aussi participé à une autre mission en Europe.

Opération *Mentor*

Le mandat de cette opération consiste à fournir des inspecteurs de contrôle des armements et une aide en matière d'instruction d'inspecteurs à la Fédération de Bosnie-Herzégovine, à la République serbe, à la République de Croatie et à la République fédérale de Yougoslavie, en vertu des Accords de paix de Dayton. Le Canada a participé à deux missions de l'opération *Mentor* en 2000-2001, fournissant des inspecteurs aux équipes d'inspection de la République serbe et de la République de Croatie.

Opération *Active Skies*

Cette opération a pour mandat de faire des vols d'observation au-dessus du territoire d'autres États signataires, conformément aux dispositions du Traité Ciels ouverts. Le Traité permet aux pays participants de survoler, à court préavis, tout le territoire des autres pays participants et d'utiliser des capteurs embarqués pour recueillir des images de points d'intérêt de leur choix. Le Canada a participé à deux missions de l'opération *Active Skies* en 2000-2001 : une au-dessus de la République tchèque et une autre au-dessus du Portugal. Le Canada a participé en tant qu'observateur à cinq autres missions au-dessus de la République tchèque, de la Norvège, de l'Ukraine et des États-Unis.

Opération *Passive Skies*

Cette opération a pour mandat de coordonner, d'escorter et de surveiller les vols d'observation faits dans le cadre du Traité Ciels ouverts au-dessus du territoire canadien. Le Canada a mené cette année une mission de l'opération *Passive Skies*, appuyant un vol de la République Tchèque au-dessus de son territoire en mars 2001.

Opération *Transit Skies*

Cette opération a pour mandat de coordonner et de surveiller les vols de transit effectués au-dessus du territoire canadien en vertu du Traité Ciels ouverts et de faire, conformément au Traité Ciels ouverts, des inspections des capteurs embarqués à bord des aéronefs en transit qui atterrissent au Canada. En tant que signataire du Traité Ciels ouverts, le Canada peut être survolé par des aéronefs d'observation en mission pour le compte d'une partie observante, en provenance ou à destination du Canada ou des États-Unis. Le Canada a mené une mission de l'opération *Transit Skies* pendant la période visée, appuyant un vol russe en transit vers les États-Unis qui a fait un arrêt de nuit à Goose Bay (Terre-Neuve), ce qui obligeait le Canada à inspecter ses capteurs.

Opération OPENVIEW

L'opération *Openview* a pour mandat de faciliter l'inspection d'installations de défense par l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques, en vertu des dispositions de la Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication, du stockage et de l'emploi des armes chimiques et sur leur destruction (la Convention sur les armes chimiques). Le MDN a mené trois missions d'escorte dans le cadre de l'opération *Openview* en 2000-2001 : deux inspections du site de restauration de Shirley's Bay, en Ontario (projet ORACLE) et une inspection courante de l'Installation canadienne unique à petite échelle (ICUPE) du Centre de recherches pour la défense Suffield, en Alberta.

Opérations au pays

Opération *Megaphone*

Quand le contingent des FC au Kosovo est rentré au Canada, l'entreprise propriétaire du cargo GTS *Katie* a obtenu un marché de sous-traitance pour transporter une quantité appréciable de matériel des FC, avec à son bord un détachement de sécurité de trois membres des FC, depuis le théâtre d'opérations jusqu'au port de Montréal (Québec). Pendant la traversée, les propriétaires du GTS *Katie* ont décidé de retarder l'arrivée du navire dans l'espoir de hâter le règlement d'un différend qui les opposait à l'intermédiaire avec lequel le Ministère avait passé un marché. Dans le cadre de l'opération *Megaphone*, les FC ont déployé les éléments voulus pour arraisonner le

GTS *Katie*, le 3 août 2000, et en prendre le contrôle. La mission a été appuyée par le NCSM *Athabaskan*, le NCSM *Montréal*, deux hélicoptères CH124 *Sea King*, un hélicoptère CH113 *Labrador* et un patrouilleur maritime CP140 *Aurora*. En raison des doutes qui planaient au sujet de la quantité de mazout à bord, le GTS *Katie* a été remorqué, au terme de son voyage, jusqu'à Bécancour (Québec) et Montréal.

Opération *Northern Denial*

Les unités des FC affectées au NORAD ont participé à ce déploiement canado-américain en réaction à des activités d'avions russes à long rayon d'action dans le nord de la Russie et l'Arctique. Les FC ont affecté à l'opération des CF-18 de Cold Lake, un ravitailleur en vol KCC130 *Hercules* de Winnipeg et du personnel de soutien. Des opérations ont été menées à partir de l'emplacement avancé d'opérations d'Inuvik (Territoires du Nord-Ouest) du 29 novembre au 14 décembre 2000.

ANNEXE C – PROJETS D'IMMOBILISATIONS

Cette annexe donne un aperçu des projets d'immobilisations qui se sont poursuivis pendant l'AF 2000-2001 et qui s'ajoutent à ceux des **pages 20 et 21** de ce rapport.

Projet d'hélicoptère de recherche et de sauvetage canadien – L'acquisition d'un nouvel hélicoptère de recherche et de sauvetage permettra de remédier aux difficultés qu'occasionnaient les déficiences opérationnelles des CH113 *Labrador*, d'éliminer les problèmes d'entretien de vieilles cellules et de fournir une flotte suffisamment importante pour assurer la continuité des opérations pendant une bonne partie du XXI^e siècle.

Projet d'automatisation du système militaire de la circulation aérienne – Transports Canada a lancé un projet national d'automatisation des services liés à la circulation aérienne. L'automatisation du système militaire de la circulation aérienne permettra aux opérations aériennes militaires de continuer de fonctionner efficacement, de demeurer compatibles avec le système national et de suivre les progrès. Le projet doit être mené à bien en 2004-2005.

Projet des hélicoptères utilitaires de transport tactique des Forces canadiennes – Le projet des hélicoptères utilitaires de transport tactique des Forces canadiennes a permis de remplacer trois hélicoptères vieillissants – la CH118 *Iroquois*, le CH135 *Twin Huey* et le CH136 *Kiowa* – par le CH146 *Griffon*. L'appareil sera surtout utilisé dans le transport tactique de troupes et d'équipement. Les 100 hélicoptères *Griffon* et leur trousse de mission ont été livrés à temps.

Projet de remplacement des transports de troupes blindés (TTB) – Les transports de troupes blindés qu'utilise actuellement le Canada ne répondent pas aux exigences opérationnelles minimales, particulièrement quand on les compare aux armes et aux véhicules modernes et perfectionnés que les soldats canadiens voient en mission. Le projet de remplacement des TTB vise à améliorer la protection, la capacité d'autodéfense, la mobilité, la capacité de transport et le potentiel de croissance du parc de TTB des Forces canadiennes. La livraison des véhicules a commencé à temps et elle se poursuit.

Projet d'amélioration du Système d'approvisionnement des Forces canadiennes – S'appuyant sur la technologie de l'information, le Projet de modernisation du système d'approvisionnement des Forces canadiennes permettra de répondre aux besoins futurs des FC en matière d'approvisionnement dans toutes les situations opérationnelles et d'assurer parallèlement une gestion efficace et économique des stocks du ministère de la Défense nationale. La nouvelle technologie ne contribuera pas seulement à accroître considérablement la productivité : elle permettra d'améliorer la capacité de mesure du rendement, elle accroîtra sensiblement la visibilité du matériel et elle fournira un puissant outil de gestion des acquisitions. Elle pourra également être déployée. La mise en œuvre du projet dans les bases et les escadres commencera en août 2001.

Projet du système tactique de commandement, de contrôle et de communications (STCCC) – Le projet du STCCC permettra de remplacer le système de communications tactiques actuel des Forces canadiennes par un système pleinement intégré, sûr, survivable, sensible et facile à entretenir dans les conditions actuelles et futures du champ de bataille. Le projet devrait être terminé en 2004; il permettra la mise en service de plusieurs systèmes de communications essentiels et, notamment, l'installation de 15 000 postes radio dans environ 5 500 véhicules.

Programme de prolongation de la durée de vie des sous-marins – Le Programme de prolongation de la durée de vie des sous-marins permettra aux Forces canadiennes de disposer de capacités sous-marines essentielles en remplaçant les trois sous-marins de classe *Oberon* par quatre sous-marins de fabrication britannique de classe *Upholder*, qui deviendra la classe *Victoria* à l'entrée en service des sous-marins au Canada. Grâce aux sous-marins de classe *Victoria*, le Canada sera mieux à même de surveiller et de contrôler son territoire, son espace aérien et les zones maritimes relevant de sa compétence et de participer à des opérations bilatérales et multilatérales. Grâce à

ce projet, les FC vont disposer de quatre sous-marins de classe *Victoria* fonctionnels et certifiés « aptes à la plongée », de quatre simulateurs pour l'instruction des équipages (systèmes de combat, commande de navires, commande de machines et manutention/lancement de torpilles) et de quatre équipages entraînés. Le premier sous-marin, le NCSM *Victoria*, est arrivé au Canada en octobre 2000 et il a été mis en service en décembre 2000. Les trois autres sous-marins doivent arriver au Canada à intervalles de six mois, dans les deux années qui viennent.

Projet de véhicule utilitaire léger à roues – L'objectif du projet de véhicule utilitaire léger à roues consiste à remplacer le parc des Iltis par environ 800 véhicules de modèle militaire normalisé (soutien logistique compris) et environ 860 véhicules commerciaux militarisés.

Habillement du soldat – Les soldats doivent être habillés et équipés pour mener des opérations de guerre et des opérations hors guerre partout au monde, toute l'année et par tous temps. Tirant profit des améliorations de la technologie des matériaux et faisant appel aux principes de l'ergonomie, le projet omnibus d'habillement du soldat va mener à l'adoption de 24 nouveaux articles compatibles (articles chaussants, vêtements, gants et mouffes, coiffures, équipement de protection balistique et équipement de transport tactique). Les sous-projets qui ont été approuvés pour l'instant sont les suivants :

1. Le financement de la définition du projet omnibus d'habillement du soldat; ce financement comprend l'ensemble des travaux de développement et de définition des 24 articles.
2. Le Système amélioré de vêtements adaptés (SAVA) : chandail et pantalon en molleton, veste et pantalon de combat, parka et salopette.
3. Les sous-vêtements isolants légers, qui seront compatibles avec le SAVA et qui en amélioreront le rendement.
4. Les caleçons pour climat tempéré, qui seront compatibles avec le SAVA et qui en amélioreront le rendement.
5. Les gants pour temps froid et humide, qui seront portés avec le SAVA et qui protégeront les mains des soldats par temps froid et humide.
6. Les gants de combat pour climat tempéré, qui seront compatibles avec le SAVA et qui en amélioreront le rendement.
7. Les gants pour équipage de véhicule de combat, gants ignifugés pour les équipages de véhicules de combat blindés.
8. Le chapeau de combat à large bord, qui sera porté avec la tenue de combat et qui protégera le soldat contre soleil et la pluie.
9. La coiffure isolante légère, qui sera compatible avec le SAVA et qui en améliorera le rendement.
10. Les bottes pour climat humide, qui seront portés avec le SAVA et qui protégeront le soldat contre le froid et l'humidité.
11. Le système de chaussettes de combat, qui sera compatible avec le SAVA et qui en améliorera le rendement.
12. Les lunettes de protection balistique, qui protégeront les yeux des soldats contre les impacts et les rayons ultraviolets et qui présenteront des avantages considérables par rapport aux lunettes de combat actuelles.
13. L'outil polyvalent, qui aidera le soldat à survivre dans toutes les conditions de campagne.
14. La veste antifragmentation, qui aidera à protéger le soldat contre les blessures causées par des munitions à fragmentation.
15. Les plaques de protection balistique, qui accroîtront la protection balistique du soldat.
16. La veste tactique, qui accroîtra l'accessibilité des munitions et des fournitures de combat et qui en répartira le poids plus également.

Projet de prolongation de la durée de vie du véhicule de transport de troupes blindé M113 – Ce projet vise à corriger certaines lacunes des capacités d'appui et de soutien au combat et à faire en sorte que les M113 puissent être utilisés avec de l'équipement plus moderne, compte tenu des menaces auxquelles les soldats canadiens font ou feront face dans des opérations. Le projet permettra de corriger des lacunes en matière de protection, de capacité d'autodéfense, de mobilité, de capacité de transport et de potentiel de croissance.

Projet de simulation d'effets d'armes – Ce projet va mener à l'acquisition d'appareils d'instruction à laser et de systèmes de transmission automatique de données qui seront utilisés dans l'instruction collective des équipes de combat et des groupements tactiques. Le simulateur d'effets d'armes donnera immédiatement des renseignements aux soldats sur leurs actions; il fournira aux instructeurs les données objectives dont ils ont besoin pour établir des comptes rendus utiles et il permettra aux commandants d'entraîner et d'évaluer leurs unités avec efficacité et objectivité.

Projet de missile Sea Sparrow évolué – Ce projet va mener à l'acquisition d'un système de missiles d'autodéfense adapté aux menaces aériennes des 20 prochaines années et à la norme des frégates de la classe *Halifax*. Il permettra aux Forces canadiennes d'acquérir des missiles, des trousseaux de modification de lance-missiles, de radars de tir et de systèmes de commandement et de contrôle, des pièces de rechange et des services d'instruction.

ANNEXE D – DISTINCTIONS ET DÉCORATIONS, MENTIONS ÉLOGIEUSES ET PRIMES POUR L'AF 2000-2001

Distinctions et décorations

Commandeur de l'Ordre du Mérite militaire

Contre-amiral D.C. Morse, Major-général R.J. Hillier, Brigadier-général J.S.T. Pitzul, Brigadier-général M.C. Farwell

Officier de l'Ordre du Mérite militaire

Brigadier-général pi J.G.J.C. Lemieux, Colonel J.J.C. Bouchard, Colonel H.R.P. Cadotte, Colonel R.A. Gillespie, Colonel B.G. Handley, Colonel J.P. Lespérance, Colonel P.J. McCabe, Colonel W.J. Natynczyk, Capitaine de vaisseau J.K. Olsen, Capitaine de vaisseau A.W. Round, Colonel D.C. Tabbernor, Lieutenant-colonel B.E. Anderson, Lieutenant-colonel R.F. Carruthers, Lieutenant-colonel G.J. Cook, Lieutenant-colonel D.A. Cooper, Lieutenant-colonel J.P. Doherty, Lieutenant-colonel R.J. Jarymowycz, Capitaine de frégate H.W. Jung, Lieutenant-colonel J.L.M. Laporte, Capitaine de frégate M.H. MacDougall, Lieutenant-colonel J.C. Madower, Capitaine de frégate T. Manning, Capitaine de frégate J.B. McCarthy, Lieutenant-colonel E.G. Mitchell, Capitaine de frégate C.R. Slaunwhite, Major P.G. Harbert, Major N.C. Heward, Major E.R.C. Simundson

Membre de l'Ordre du Mérite militaire

Capitaine C.B. Barnes, Capitaine J.R.A. Chouinard, Capitaine C.M. Hann, Capitaine T. Wallace, Adjudant-chef H.C. Andrews, Premier maître de 1^{re} classe A.A. Balogh, Adjudant-chef L.J. Closs, Premier maître de 1^{re} classe G.A. Corbin, Adjudant-chef D.G. Dietrich, Adjudant-chef R.A.L. Douthwaite, Adjudant-chef J.F.L. Durelle, Adjudant-chef D.R. Harvey, Premier maître de 1^{re} classe P.D. Helston, Premier maître de 1^{re} classe P.S. Hutchings, Adjudant-chef R.W. Johnston, Adjudant-chef G.T. Manning, Adjudant-chef J.D.M. Massicotte, Adjudant-chef S.J. Morrow, Adjudant-chef R.J.E. Munger, Premier maître de 1^{re} classe D.C. Nute, Adjudant-chef D.G. O'Connor, Adjudant-chef M.J.S. Ouellet, Adjudant-chef N. Parent, Adjudant-chef M.S. Patterson, Adjudant-chef S.W. Perry, Adjudant-chef J.P.V. Rioux, Adjudant-chef J.A.G. Rodrigue, Adjudant-chef G.B.E. Roy, Adjudant-chef W.E.C. Wityshyn, Premier maître de 1^{re} classe G.M. Woolfrey, Adjudant-maître W.D. Brown, Adjudant-maître S.M. Carr, Premier maître de 2^e classe J.C.G. Compagnat, Adjudant-maître G.E. Crocker, Adjudant-maître D.A. Druce, Adjudant-maître J.J.A. Duchemin, Premier maître de 2^e classe M. Filiatreault, Adjudant-maître J.M.Y.N. Fournier, Premier maître de 2^e classe M.S. Irvine, Adjudant-maître J.R. Jobes, Adjudant-maître J.P.B. Lafleur, Adjudant-maître D.G. McCoy, Adjudant-maître D.J. Nelligan, Premier maître de 2^e classe R.L. Page, Adjudant-maître G.A. Reid, Adjudant-maître J.S.R. St-Germain, Adjudant-maître J.R.J-G. Trudel, Adjudant-maître J.D.L. Vaive, Adjudant-maître R.J.E. Whitaker, Adjudant D.A.H. Donnelly, Adjudant D.A. Fisher, Adjudant D.A. Hall, Maître de 1^{re} classe D.L. Horlick, Maître de 1^{re} classe D.L. LeBlanc, Adjudant A.M. White, Sergent M.C.E. Gagnon, Matelot de 1^{re} classe K.D. Thom

Médaille de la Bravoure

Capitaine J.F.D. Couture, Capitaine B.S. Doucette, Sergent B. Doyle, Sergent E.J.G. Larouche, Sergent E. McCutcheon, Sergent K.J. Power, Caporal-chef W.L. Simpson, Caporal-chef S.J.R. Trudel, Caporal R.A. Weaver

Croix du service méritoire

Lieutenant-colonel A.G. Armstrong

Médaille du service méritoire

Commodore D.W. Robertson, Colonel D. Davis, Lieutenant-colonel M.P. Jorgensen, Major R.P.F. Parker, Matelot de 1^{re} classe K.J. Gulliford

Citation à l'ordre du jour

Major J.S. McComber, Caporal-chef P.Y. Belley, Soldat E.J. Tremblay

Mention élogieuse du SM – Récipiendaires de 2000 pour l'AF 2000-2001

Équipe de gestion du projet HUTTFC (Mme Marilyn Andrews, M. Bill Armsworthy, M. Paul Arnell, Maj Paul Arseneault, Capt Yves Auger, M. Phil Baxter, Capt Patrice Bélanger, Adjum Mike Bernier, M. Matt Black, Lcol Bernie Boland, Capt Martin Breton, Lcol Larry Caux, M. André Cholette, M. Charles Collins, Capt Matt Corbett, Maj Serge Côté, Lcol Grant Delaney, Capt Bernard Delplanque, Maj Jerry Demetriadis, Capt Phil Dodge, M. Ted Duffin, M. Paul Eddy, M. Kevin Fong, Capt Stéphane Gagné, Maj Robert Geddes, M. Rod Geraghty, Capt Denis Gilbert, Capt Pete Harrison, M. Brian Holmes, Adjum Doug Ingram, Adj Yvon Johnston, Maj Paul Kreller, Maj Paul Lacasse, Capt Francois Lafond, Adjum Claude Lafontaine, Adjum Mike Lecours, M. Donald Lefebvre, Capt Yves Létourneau, M. Francois Luneau, Capt Geoff MacDonald, M. Leo Makela, Maj Paul Monahan, Maj Martin Mongeon, Adj Colin Ostergard, M. Gilles Ouimet, Maj Larry Paziuk, Capt Mike Pelletier, M. Greg Poulin, Lcol Harley Rogers, Adjum Yves Roy, M. Jerry Seivenpiper, Sgt Jeff Smith, Capt Kevin Snider, M. Gary Stegman, Capt Don Thomas, Mme Bev Townson, Capt Nancy Tremblay, Adj Steve Turner, Maj Carol Wener et Capt Rebecca Wojciechowska)

Récipiendaires individuels : John Chaffey, Lynn Corkum, John Evans, Diane Joudrey, Paul Pace Doug Randall, Pamela Sickles, Jim Smith et Lcol Micheal Tipman

Récipiendaires de la Prime au renouveau du SM/CEMD pour l'AF 2000-2001

Équipe de gestion de la cuisine du café Annapolis de la 14^e Escadre (Capt R.L. Richards, Pm 2 D.J. Lebanc, Adj D. Mazerolle, Adj L. Redden, WO D.G. Leblanc, M 2 B. Green, M 2 S.P. Kavanaugh, M 2 R. Bates et Sgt B. Verville)

Conseil du mess Annapolis de la 14^e Escadre (Lcol W.H. Travis, Maj S. Lemieux, Maj G. Gushue, Maj R. McBride, Maj C. Grenkow, Adj J. Maclsaac, Adjum J. Jardine, M 1 R. La Rue, Sgt A. Gaudreault, Cplc S. Browning, Cplc E. Simard, Cplc S. Vezina et Cplc K. Collins)

Récipiendaires individuels : Adjudc Léo Ayotte, Michael Braham, Maj Brodeur, Léo-Paul Brousseau, Robert Gill, Susan Harrison, Maj Kaulback, Bgéné Jean Leclerc, Nathalie Lemelin, Captv Don Mackay, Maj MacPherson, Col Maillet, Lcol Price et Maj John Russell

CONTACTS

Ce document et d'autres renseignements sur le MDN et les FC peuvent être obtenus sur le site Web du ministère de la Défense nationale (D-NET) à l'adresse www.dnd.ca.

Renseignements généraux

Directeur général – Affaires publiques
Quartier général de la Défense nationale
101, promenade du Colonel-By
Ottawa (Ontario) K1A 0K2
Téléphone : (613) 995-2534

N'hésitez pas à communiquer également avec nos bureaux régionaux :

Moncton

ndpao.atlantic@nb.aibn.com

Adresse postale :

Bureau des Affaires publiques de la Défense nationale
Place Heritage Court
95, rue Foundry, pièce 102
Moncton (Nouveau-Brunswick) E1C 5H7
Téléphone : (506) 851-0556
Télécopieur : (506) 851-0561

Calgary

ndpaoCAL@nucleus.com

Adresse postale et messageries :

Bureau des Affaires publiques de la Défense nationale
220, 4^e Avenue sud-ouest, pièce 163
Calgary (Alberta) T2G 4X3
Téléphone : (403) 974-2822
Télécopieur : (403) 974-2829

Montréal

ndpao.mtl@videotron.ca

Adresse postale et messageries :

Bureau des Affaires publiques de la Défense nationale
Complexe Guy-Favreau
200, boul René-Lévesque ouest
Tour ouest, 9^e étage, pièce 911
Montréal (Québec) H2Z 1X4
Téléphone : (514) 283-5280
Télécopieur : (514) 283-5351

Vancouver

ndpao_van@uniserve.com

Adresse postale et messageries :

Bureau des Affaires publiques de la Défense nationale
1090, West Pender, pièce 201
Vancouver (Colombie-Britannique) V6E 2N7
Téléphone : (604) 666-0199
Télécopieur : (604) 666-0156

Toronto

ndpao@interlog.com

Adresse postale et messageries :

Bureau des Affaires publiques de la Défense nationale
4900, rue Yonge, 6^e étage
Toronto (Ontario) M2N 6B7
Téléphone : (416) 952-7907
Télécopieur : (416) 952-7910